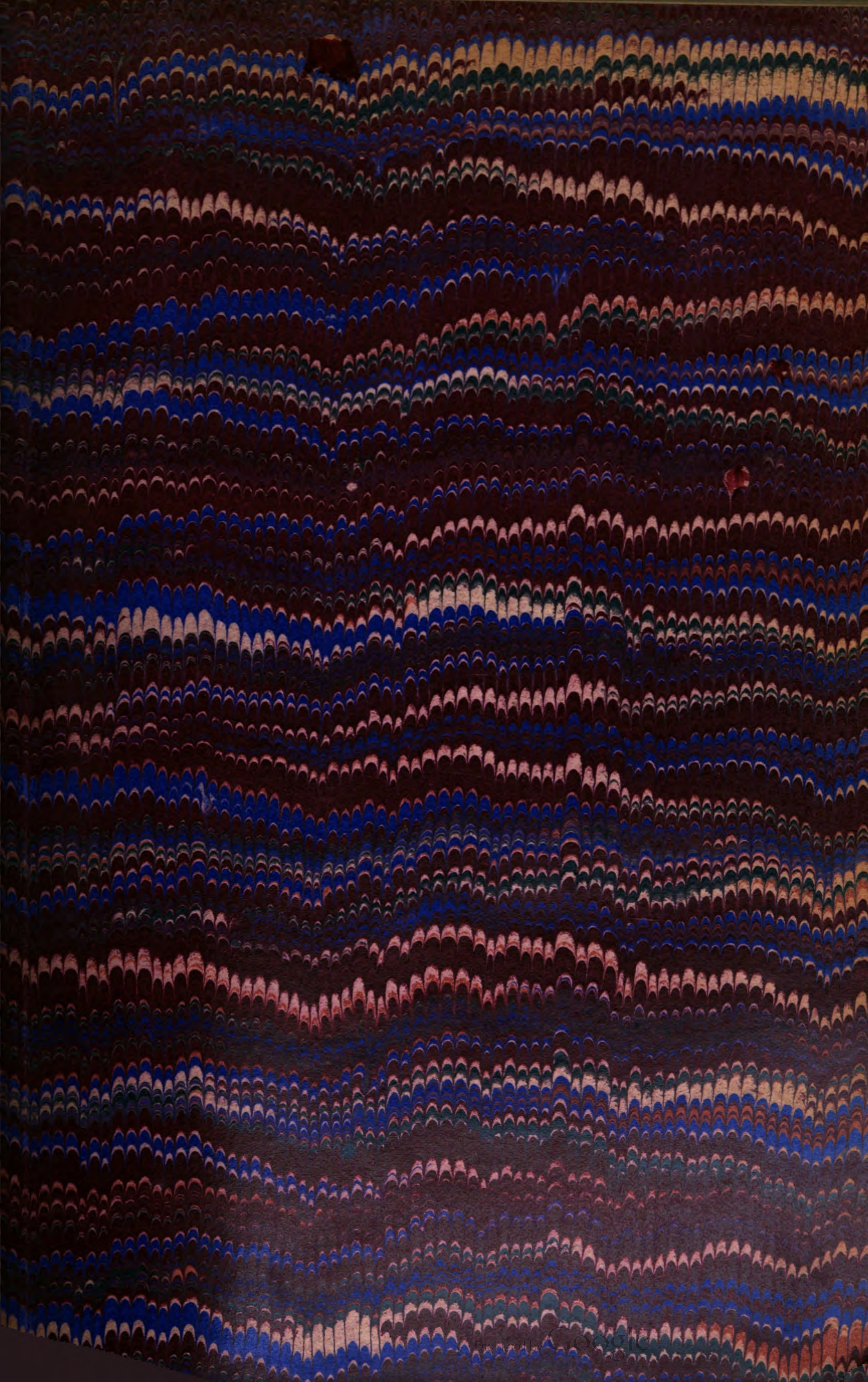





DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.



LE MARTYRE

DE

SAINTE AGNÈS

TIRAGE :

Deux cents exemplaires

Sur papier de Hollande et numérotés à la main.

Exemplaire N°

SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS
DES ALPES-MARITIMES

LE MARTYRE
DE
SAINTE AGNÈS

MYSTÈRE EN VIEILLE LANGUE PROVENÇALE

TEXTE REVU SUR L'UNIQUE MANUSCRIT ORIGINAL
ACCOMPAGNÉ D'UNE TRADUCTION LITTÉRALE EN REGARD ET DE NOMBREUSES NOTES

PAR
M. A.-L. SARDOU
PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ

Nouvelle édition enrichie de seize morceaux de chant
du XIIe et du XIIIe siècle
Notés suivant l'usage du vieux temps et reproduits en notation moderne

PAR M. L'ABBÉ RAILLARD
MEMBRE CORRESPONDANT

NICE
IMPRIMERIE ANGLO-FRANÇAISE
MALVANO & Co.
(ANCIENNE MAISON CAISSON ET MIGNON)
Rue Gioffredo, 62
et chez tous les libraires

PARIS
H. CHAMPION
LIBRAIRE-ÉDITEUR
CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ
15, Quai Malaquais
—



INTRODUCTION

C'est au savant professeur M. Charles Bartsch, d'Heidelberg (grand duché de Bade), que les philologues doivent la connaissance du Mystère de sainte Agnès. « J'ai trouvé, « dit-il, dans la bibliothèque du prince Chigi à Rome, le dra- « me religieux que je publie aujourd'hui [1]. Le manuscrit sur « parchemin, format petit in-4°, porte la marque C. V. 151, « et est écrit en caractères du XIVe siècle..... Les vers y sont « disposés en colonnes..... Tous les titres en latin sont en en- « cre rouge. Les vers qui doivent être chantés sont placés « entre des portées musicales chargées de notes. — La décou- « verte de ce drame comble une lacune dans l'histoire de la « poésie provençale. Jusqu'à présent nous ne connaissions « rien d'un drame provençal, si ce n'est quelques fragments « du *Ludus sancti Jacobi*, qui appartiennent à la langue « provençale la plus ancienne; quant au fragment des *Vierges sages et des Vierges folles*, que Raynouard croit être du

1. Introduction placée en tête de l'édition publiée à Berlin en 1869.

« provençal, c'est bien plutôt du vieux français [1]. Cette consi-
« dération seule suffit pour donner au drame de sainte Agnès
« une valeur réelle, bien qu'il ne soit pas de l'époque la plus
« florissante de la littérature provençale; mais à d'autres
« points de vue, il acquiert une importance littéraire plus
« grande encore. »

En effet le texte de ce drame a été pour M. Bartsch matière à de nombreuses observations grammaticales, qui sont autant de documents utiles pour l'histoire de la langue romane d'Oc. Ce n'est pas tout : seize morceaux de chant disséminés dans le cours du drame [2] lui ont fourni des aperçus tout nouveaux sur la lyrique provençale. Ces morceaux sont accompagnés chacun du *timbre* de l'air sur lequel ils devaient être chantés et, en outre, de la notation musicale de l'air lui-même, notation dont M. Bartsch aurait dû prendre copie pour la joindre au poëme : ce qui bien certainement eût donné encore plus de valeur au texte; car la presque totalité des timbres indiqués appartiennent à des chants populaires, dont quelques-uns sont d'une époque fort ancienne : tel est le *Romancium de sancto Stephano* (v. 1077, chant n° 14), et plus particulièrement l'air *del comte de Peytiu* (v.823, chant n° 11), qui remonte aux premières années du XIIe siècle. Malheureusement le scribe ne nous a transmis que les premières notes de cet air.

Quant à la date du drame lui-même, il est hors de doute qu'on doit la placer entre la fin du XIIIe siecle et les premières années du XIVe. C'est la période littéraire à laquelle appartient le grand poëme de Raymond Féraud intitulé *La Vida*

1. Raynouard, *Choix des poésies originales des Troubadours*, tome II page 139. — Divers philologues cependant assurent que ce drame, qui date du XIe siècle, est écrit en trois langues : en latin, en langue d'Oil et en provençal. Depuis la découverte du drame de sainte Agnès par Mr. Bartsch, M. Camille Chabaneau a publié un fragment de 22 vers provençaux d'un *Mystère des Innocents* ou de *la Nativité* (XIIIe s.); et la *Revue des langues romanes*, n° du 15 septembre 1876, nous apprend l'existence d'un *Mystère de la Passion* en langue d'Oc (ms. de 1345) appartenant à la succession Didot et qui très-probablement sera publié plus tard par la *Société des anciens textes français*.

2. Il y en a réellement dix-huit; mais le scribe, auteur du manuscrit, n'a point noté la musique de deux de ces chants, bien qu'il en ait indiqué les timbres (voy. v. 469 et 1052).

de sant Honorat; et selon toute probabilité, le poëte inconnu, auteur de ce drame, n'était pas seulement un contemporain de Féraud, mais aussi son compatriote, ou du moins l'un des enfants de la Provence orientale, né sur les limites de l'Italie, dont l'idiome ne lui était pas inconnu. C'est ce que démontre suffisamment la présence dans le texte provençal de certaines locutions essentiellement italiennes ou qui paraissent avoir subi l'influence de la langue du Dante, comme par exemple le mot *via* ! dans le sens de *allez-vous-en, hors d'ici, allons, allez* (vers 491, 510, 512 et 642); *vos autri, nos autri* (v. 649 et 683) au lieu de *vos autres, nos autres; ubesir* (ital. *ubbidire)* pour *obesir* (v. 118, 233, 241, 864), etc.

Quelques autres termes employés par Raymond Féraud, aussi bien que par l'auteur de *Santa Agnes*, dans une acception qui donne à ces mots le caractère d'expressions locales, nous disent assez que nos deux poëtes parlaient la même langue, qu'ils étaient du même siècle et très-probablement du même pays.

Raymond Féraud *(Vida de sant Honorat*, ch. LXXV*)* dit :

Li moyne *prenon* autamentz
A cantar mot devotamentz
Lo *Veni Sancte Spiritus*.

Les moines *commencent* hautement à chanter moult dévotement, etc. [1].

Le provençal *prendre* signifie le plus souvent prendre, saisir : nous trouvons l'emploi de ce verbe dans le sens particulier de *commencer* au vers 335 de *Santa Agnes :*

Pren la liar
E sos vestirs a despullar.

Commence par la lier, par l'attacher, et de ses vêtements la dépouiller.

Et au vers 327 :

Qant le fucs *pren* escalfar.

Quand le feu se prend ou *commence* à chauffer.

1. Au mot *prendre*, page 626, tome IV de son Lexique roman, Raynouard donne comme exemple les deux premiers vers écrits de cette manière :

Li moyne prenon autamen
A contar mot devotamen.

Et comme il avait, par erreur, lu *contar* au lieu de *cantar*, il les a traduits ainsi : « Les moines commencent hautement à conter moult dévotement. »

La première signification de *gabar* est railler, se moquer : ce verbe avait pris à la longue le sens de berner, molester, rudoyer, crier contre quelqu'un, l'insulter, le menacer ; et c'est ainsi qu'il faut l'entendre dans ce passage de *La Vida de sant Honorat*, ch. LXIX.

Le maritz tantost s'a cresut
Que li donzella agues drut :
Trays son coutell, pres la *gabar ;*
Car non lo li volc autreiar.

C'est-à-dire : « Le mari aussitôt s'est figuré que la jeune femme avait un amant ; il tira son couteau, commença par la rudoyer *ou* la menacer ; car il ne veut lui pardonner cela.

Le drame de sainte Agnès nous fournit deux exemples de *gabar* employé dans le même sens ou dans un sens analogue, et en outre deux du substantif *gabs* pouvant se traduire par menaces, mauvais traitements, méchancetés.

Ill *gabavan*, seguon que m' par,
Non sai cui de justisiar. (v. 638, 639).
E nos autri li avem *guabat* (683).
Seguramenz puesc mespresar
Los *gabs* que tu mi voles far (v. 298).
Ni jha los tieus *gabs* temerai (v. 305).

On ne doit pas s'attendre à trouver dans un drame religieux du moyen-âge de bien grandes qualités d'invention : on comprend en effet que, traitant un sujet emprunté à la Bible, au Nouveau Testament ou au Martyrologe, l'auteur dramatique était tenu de suivre scrupuleusement le récit des livres saints ou de la légende reconnue par l'Eglise comme parfaitement authentique. Notre poëte a donc mis tout simplement en action les faits racontés par saint Ambroise de Milan dans sa *Vita sanctæ Agnetis* (voy. *Acta sanctorum, XXI januarii*). Néanmoins, dans l'intérêt même de l'action dramatique, il s'est permis avec raison d'inventer quelques personnages secondaires, figurant dans un certain nombre de scènes qui, sans altérer le fond de la légende, ne pouvaient que donner plus de charme à la représentation de son œuvre.

Le drame de sainte Agnès s'offre donc à nous, jusqu'à pré-

sent, comme le spécimen, sinon unique du moins le seul complet qui nous reste, d'un art cultivé depuis longtemps en Provence et parvenu à un degré de perfection relative un siècle avant que les confrères de la Passion eussent dressé dans Paris leurs tréteaux pour y jouer des Mystères en langue d'Oïl (l'an 1402). Je ne veux nullement faire entendre par là que les Mystères en cette langue ne datent que de la fin du XIV[e] siècle. Je sais parfaitement qu'il en existe plusieurs du XII[e] siècle; et je crois qu'à partir d'une époque plus ancienne encore, les représentations publiques d'œuvres de ce genre avaient lieu, certains jours de l'année, aussi bien dans le nord que dans le midi de la France. Mais je crois aussi que dans nos provinces méridionales l'art dramatique a dû suivre les progrès de la langue d'Oc et de sa littérature, progrès plus rapides que ceux des autres langues néo-latines; et quand je dis que cet art était parvenu en Provence à un degré de perfection relative un siècle avant l'établissement des confrères de la Passion, j'entends que dès le XIII[e] siècle les drames en langue d'Oc, à en juger par celui de *santa Agnes*, se recommandaient surtout par une certaine habileté dans ce qu'on appelle la charpente de la pièce et dans la marche de l'action. Mais ce qui donne encore plus d'intérêt à ce drame, c'est qu'on peut le considérer comme l'un des premiers modèles d'une action théâtrale dans laquelle le chant se trouve associé au dialogue parlé.

Le Mystère de *santa Agnes* méritait donc à bon droit l'excellent accueil que lui firent les philologues et les amateurs de la littérature des troubadours, lorsqu'en 1869 M. Bartsch en révéla l'existence et en publia le texte d'après un vieux manuscrit enfoui dans la poussière d'une bibliothèque de Rome. Mais l'édition donnée par M. Bartsch, avec sa longue introduction et ses nombreuses notes en allemand, n'a pu profiter chez nous qu'aux personnes familiarisées avec la langue de Gœthe; et c'est à peine si nos provinces méridionales ont eu

connaissance d'une œuvre qui cependant devait les intéresser plus encore que le reste de la France.

Il me semblait qu'en bonne justice il convenait de rendre à notre pays un précieux document littéraire qui lui appartient incontestablement, et qui, publié dans certaines conditions, peut contribuer puissamment à répandre le goût de l'étude de la vieille langue d'Oc, étude trop négligée jusqu'à ces derniers temps dans la patrie même des troubadours. La Société dont j'ai l'honneur de faire partie avait déjà pris l'initiative d'une publication de ce genre; elle avait fait imprimer à ses frais *La Vida de sant Honorat*, grand poëme provençal du XIII[me] siècle, couronné en 1875 par la Société pour l'étude des langues romanes, de Montpellier. Je proposai à mes honorables collègues de faire aussi, pour le compte de notre Société, une édition *française* du drame de sainte Agnès, en accompagnant le texte d'une traduction en regard et d'une copie des vieux airs notés comme ils le sont dans l'original, avec reproduction des mêmes airs dans le système moderne de notation musicale.

Ma proposition fut adoptée, et dans un voyage que j'ai fait à Rome en avril 1876, j'ai pu, grâce à l'extrême obligeance de Son Eminence le cardinal Chigi, qui me fit le plus gracieux accueil, copier, avec tout le soin et toute l'attention que j'ai pu mettre à ce travail, les seize morceaux de musique notés dans le manuscrit sur des portées en encre rouge de quatre, trois et parfois deux lignes seulement. J'ai relevé en outre plusieurs erreurs de M. Bartsch, dont deux sont assez graves: *aissa* mis à tort pour *ailla* (v. 21) et *ferai* pour *tenrai* (v. 1017) [1].

La publication des seize morceaux de chant notés comme ils le sont dans le manuscrit original exigeait impérieusement une transcription en notation moderne. Peu de personnes en effet, même parmi d'habiles musiciens, sauraient déchiffrer cette vieille musique. On ignore généralement que les lettres *c, a, f,* placées au commencement des lignes de la portée sont

1 Lignes 35 et 1336 de l'édition de M. Bartsch.

de véritables *clefs* [1], et que la mesure de la phrase musicale n'est pas indiquée par des bâtons, comme nous le faisons aujourd'hui, mais uniquement par le rhythme des paroles [2]. Ici en outre se rencontrent des difficultés d'un autre genre et qui bien certainement sont dues à l'inexpérience du scribe, aussi peu habile sans doute en écriture musicale qu'en orthographe latine [3]; pour plus d'un passage une heureuse interprétation devenait nécessaire: ce n'était donc pas chose facile de traduire ces vieux airs notés près de six siècles avant nous dans un système d'écriture si différent du nôtre. Mon honorable collègue, M. C. Domergue, à qui le public doit déjà plus d'un excellent écrit sur l'esthétique de la musique, m'adressa à l'un des hommes les plus capables de mener à bien cette œuvre délicate, au digne et savant abbé Raillard, du journal *Les Mondes*, revue scientifique fondée par l'abbé Moigno. M. Raillard me reçut de la façon la plus aimable et me remit, au bout de quelques jours, la transcription que je l'avais prié de faire. Je suis heureux de lui offrir ici, au nom de tous les membres de notre Société, l'expression de nos sentiments de gratitude pour le service qu'il nous a si obligeamment rendu.

Quant à la traduction du texte, travail assez long et des plus importants, j'avais dû y songer tout d'abord et je l'avais faite sur l'édition de M. Bartsch, avant mon départ pour Rome, sauf à la retoucher après avoir collationné sur le manuscrit original divers passages qui me paraissaient fort douteux.

Mais, dès les premières phrases à traduire, une question préalable s'était immédiatement posée: Quelle espèce de traduction devais-je adopter ?

1. La lettre *c* est la clef d'*ut*, *a* est celle de *la* et *f* celle de *fa*. Dans l'ancien système musical les tons s'indiquaient de cette manière : A mi *la*, — B fa *si*, — C sol *ut*, — D la *ré*, — E si *mi*, — F ut *fa*, — G ré *sol*, formules dans lesquelles la première note après la lettre est la *quinte*, et celle qui suit est la *tonique* à l'octave.

2. Les quelques lignes qui dans le manuscrit coupent verticalement la portée en certains endroits servent à séparer les paroles du chant et non les notes.

3. A ce propos je dois faire remarquer qu'il m'a paru utile de reproduire, entre parenthèses et correctement écrit, le mot latin mal orthographié par le scribe. Voyez le premier titre, page 4.

J'en sais de trois sortes : traduction littérale, traduction libre, traduction que j'appellerais volontiers facultative ou sans gêne. Les deux premières sont assez connues ; j'aurai donc peu de chose à en dire ; la troisième, inaugurée depuis peu de temps par M. le professeur Paul Meyer, exige quelques explications. Elle consiste essentiellement à passer sous silence non seulement les mots ou les phrases que l'on ne comprend pas, mais des pages entières. Je me serais fort accommodé de cette façon de traduire un texte difficile ; et si quelqu'un y avait trouvé à redire, j'aurais pu faire valoir pour ma défense ce précepte de M. Meyer : « Il faut laisser en blanc les passages qu'on n'entend pas [1]. » Mais j'ai compris qu'un professeur a certains priviléges que n'ont pas des gens dépourvus d'un titre officiel ; qu'une raison excellente quand il s'agit de lui, peut ne rien valoir quand elle est invoquée par un simple amateur de la littérature provençale ; et qu'enfin tout lecteur mécontent pouvait me répondre : « Qui donc vous forçait de publier une traduction incomplète et parfois un peu trop indépendante? Certes, c'est bien ici le cas de s'écrier : *traduttore*, *traditore !* »

Une traduction libre, c'est-à-dire ayant plus d'égard au sens général de la phrase qu'au sens particulier de chaque mot, sans toutefois rien omettre d'essentiel, et rendant les pensées du texte suivant le génie de la langue *traductrice*, en un mot plus assujétie dans ses expressions aux tours et aux idiotismes de cette dernière qu'à ceux de la langue de l'original, une traduction ainsi faite eût été bien certainement de moindre peine pour moi, mais aussi de moindre utilité pour un lecteur encore fort novice dans l'étude de la vieille langue

1. *Romania*, n° 14, avril 1875.— Dans sa traduction libre de *Flamenca*, M. P. Meyer, joignant l'exemple au précepte, a passé plus de 1500 vers sur 8087 ; des passages entiers de 90, de 140, de 150 vers sont restés non traduits : voir aux pages 151, 137 et 1149. C'est là sans doute un excellent moyen d'amoindrir considérablement les difficultés et les chances d'erreur, mais qui cependant ne suffit pas à rendre infaillible, comme le prouve surabondamment la *Flamenca* même de M. Meyer (Voy. *Revue des langues romanes*, 2me série. Tome I, n° 1-4, page 24).

d'Oc. J'ai donc adopté de préférence un mode de traduction littérale, une sorte d'explication mot à mot, qui, outre le sens de chaque terme, fait bien mieux connaître le génie de la langue que l'on étudie et les lois de sa grammaire particulière. Je sais bien qu'il résulte parfois de ce mode d'interprétation une certaine obscurité dans l'expression de la pensée ; mais rien n'est plus facile que de remédier à un tel défaut, au moyen d'une courte note donnant clairement le sens de la phrase entière [1].

Au reste, que ma traduction et mes notes aient ou non beaucoup de valeur, j'estime que le texte en a une assez grande pour mériter au drame de sainte Agnès une place dans la bibliothèque de toute personne qui aime à s'occuper de linguistique et d'histoire littéraire ; j'espère, en outre, que notre nouvelle édition de ce drame pourra servir à l'étude de la langue romane d'Oc, aujourd'hui que cette étude commence à prendre en France l'importance qui, depuis longtemps déjà, lui a été donnée à l'étranger.

C'est le but principal que s'est proposé notre Société. Je crois donc devoir prévenir la critique méticuleuse que pour plus sûrement atteindre ce but, je me suis écarté, relativement à certaines formes orthographiques, d'un usage communément admis par les romanistes du nord et qui me semble contraire aux lois de la grammaire générale et par conséquent à la raison. En effet, s'il est en matière de langue un

1. J'ai cru cependant ne devoir rendre que par d'assez faibles équivalents certaines expressions du texte, dont la reproduction en français par des mots ayant une forme presque ou tout à fait indentique aurait singulièrement offensé notre pruderie moderne. *Le latin dans les mots brave l'honnêteté,* a dit Boileau : on peut en dire autant de la vieille langue de nos pères, langue d'Oc et langue d'Oïl. Sans remonter bien loin, qui ne sait que la cour même de Louis XIV, que cette cour si polie, assistant aux pièces de Molière, ne se montrait nullement scandalisée de plusieurs locutions que nous trouvons, nous, d'une assez grande crudité? C'est bien autre chose dans les meilleurs écrits du XVI[e] siècle et des siècles antérieurs. Ces mots qui nous révoltent tant aujourd'hui ne faisaient pas sourciller alors les personnes les plus graves, les plus sages, les plus honnêtes. La meilleure preuve que nous en ayons, c'est que jusqu'à la fin presque du moyen-âge, les représentations des Mystères, où apparaissent assez fréquemment ces sortes de mots, faisaient partie de l'enseignement religieux du peuple ; c'est qu'on avançait l'heure des offices pour que ces représentations eussent lieu avant la nuit, et que des ecclésiastiques eux-mêmes y jouaient, en habits pontificaux, les rôles de Dieu le Père et de Dieu le Fils.

principe fondamental et incontestable, c'est que dans l'écriture les mots doivent se montrer parfaitement distincts les uns des autres : il est évident que la phrase y gagne considérablement en clarté; et il est certain que dans bien des cas elle ne devient intelligible, pour plus d'un lecteur, qu'à cette seule condition. J'ai donc fait comme le provençal Raynouard : j'ai séparé l'article des mots qui le précèdent et sur lesquels cependant il s'appuie à la prononciation. Ainsi, par exemple, aux modèles suivants, donnés par M. Meyer, qui est en cela de l'école allemande,

> *Quel* reis Esclaus *nil* reis d'Ongria (*Flamenca 36)*.
> En Archimbautz *al* cor jauzen *(Id. 340)*.
> Part los donzels *els* servidors. (*Id. 497*).

j'ai préféré ceux-ci de Raynouard :

> *Qu'el* reis Esclaus *ni'l* reis d'Ongria (Lex. rom. I, p. 1).
> En Archimbautz *a'l* cor jauzen (Id. p. 5).
> Part los donzels *e'ls* servidors (*Id.* p. 7).

A ce sujet, Raynouard, dans sa grammaire de la langue d'Oc, a fait la remarque suivante :

« Un des caractères de la langue romane fut d'employer « des *affixes*, c'est-à-dire

M T S NS US

« représentant ME, MI. TE, TI. SE, SI. NOS. VOS [1].

« Elle dépouillait ME, MI, TE, TI, SE, SI, de leur voyelle finale et NOS, VOS, de leur voyelle intérieure, pour attacher la « consonne ou les consonnes qui restaient à la voyelle finale « du mot précédent, et les y fixer. *Nom meravill*, ne m'é« merveille; *not deus*, ne te dois; *nos pot*, ne se peut; *nons* « *cal*, ne nous faut ; *nous vuelh*, ne vous veux. »

Les manuscrits présentent presque toujours ces affixes unis avec le mot qui précède, comme on le voit dans ces exemples et dans ceux-ci : *seguon qem par*, selon qu'il me semble; *sous*

1. Ecrit *uos* dans les manuscrits, de même que *uostre* pour *vostre*.

manda, cela il vous mande; *cel queus fes*, celui qui vous fit [1]. Il résulte de là que dans un grand nombre de cas, ces formes peu grammaticales arrêtent et fatiguent l'attention des lecteurs novices. Pour leur éviter ce genre de difficultés, et autorisé en cela par les lois de la grammaire, Raynouard, à l'impression des morceaux qu'il a publiés, a toujours eu soin de détacher l'affixe du mot qui le précède; il a donc écrit : *no* m *meravill*, *no* t *deus*, *no* s *pot*, *seguon qe* m *par*, *no* ns *cal*, *no* us *vuelh*, *so* us *manda, cel que* us *fes* [2].

Ici encore, j'ai fait comme lui et même davantage, dans l'intérêt du lecteur : j'ai indiqué par une apostrophe la suppression de la voyelle *e* ou *i* de *me*, *mi*, *te*, *ti*, *se, si*, de cette façon: *no* m' *meravill, no* t' *deus*, *no* s' *pot*, *qe* m' *par*. Il m'a paru moins utile et partant moins nécessaire de figurer de la même manière la suppression de la voyelle *o* de *nos*, qui se présente très-rarement sous la forme *ns*, et de *vos*, assez bien remplacé par *us* pour ne pas être pris pour tout autre mot que *vos*.

Toutefois, il est certain, d'après la métrique des vers provençaux, que les groupes *nous*,*sous*, *queus* et autres de même nature, étaient autant de monosyllabes dans lesquels la combinaison des voyelles *o u*, *e u* ne sonnait pas comme dans les mots français *cou*, *peu*, mais formait diphthongue, c'est-à-dire se prononçait d'une seule émission de voix, en faisant entendre légèrement chacune des deux voyelles *o u*, *e u*, comme nous le faisons des voyelles *i e*, *u i*, dans *ciel* et *nuit*; et c'est là ce qui justifie en quelque sorte les formes hétéroclites *nous*, *sous, queus*, que l'on rencontre fréquemment dans les manuscrits. Mais conserver les formes *nous*, *sous*,

1. Rien d'étonnant à cela : les scribes du moyen-âge, aussi peu forts sur l'orthographe de leur propre langue que sur celle du latin et qui ne connaissaient point l'apostrophe, ne se faisaient faute de souder ensemble deux mots et même trois, écrivant par exemple *cavian delarcivesque*, *enllassassina*. (ms. de *La Vida de S. Honorat)*, pour *qu'avian de l'arcivesque*, *en la sassina* ou mieux *sasina*. Il serait absurde de reproduire scrupuleusement dans une édition toutes ces formes radicalement vicieuses.

2. Ai-je besoin de faire remarquer que pour les pronoms comme pour l'article, M. P. Meyer s'est montré le fidèle disciple de l'école allemande? Voy. FLAMENCA, *passim*.

queus, c'est exposer le lecteur à les prononcer comme les mots français *nous, sous, qu'eux,* inconvénient qui n'existait pas pour les contemporains des troubadours, mais qui certainement existe aujourd'hui pour tous les Français, pour ceux même des provinces méridionales.

Je dois faire remarquer, en outre, que dans la langue d'Oc, la lettre euphonique *s* était fort en usage entre deux mots : le premier finissant, le second commençant par une voyelle. On lit par exemple dans le manuscrit de *Santa Agnès* (26me vers): *qes es nobles*; j'ai placé cette *s* euphonique entre deux tirets *(qe-s-es nobles)* comme nous le faisons pour le *t* euphonique dans *ira-t-il? Songe-t-elle? A-t-on fini?*

Ces modifications dans la forme de certains mots ne plairont pas sans doute à tous ceux que retiennent encore les préjugés d'école ou la force de l'habitude; mais ce dont je suis certain, c'est que notre tentative de vulgarisation d'un précieux monument de notre vieille langue sera approuvée par les vrais philologues du midi de la France, tels, par exemple, que le savant bibliothécaire de la ville de Marseille, M. l'abbé Lieutaud, qui, en réponse à quelques questions que je lui avais adressées relativement à l'œuvre de l'*Aube provençale*, m'écrivait le 15 mars 1876 : « Ce que nous voulons, c'est « de faire revivre l'étude de la langue et de l'histoire de la « Provence ; car il est honteux que des étrangers, des Prus- « siens, nous en remontrent à ce sujet, et que les seules édi- « tions des troubadours sortent aujourd'hui de Berlin, si l'on « en excepte *Raymond Féraud.* »

A.-L. SARDOU.

LE MARTYRE

DE

SAINTE AGNÈS

Nota. — Les premiers vers de ce drame religieux se lisent au recto du feuillet 69 d'un volume relié qui contient plusieurs documents d'un autre genre. Le recto du feuillet précédent porte, écrit en caractères du XVII[e] siècle, ce titre, qui a dû être ajouté lors de la reliure :

Tragedia
D. Stæ Agnetis Martyris
Rithmicis versibus
Conscripta
Prisca Occitania lingua
Cum notis Musicis quæ tunc in usu erant
Incerto Authore
Principium et finis desiderantur.

Il est probable cependant que rien ne manque à la fin ; car l'apothéose de la sainte forme le dénouement le plus simple et le plus naturel ; remarquons en outre que l'antienne chantée par l'ange qui porte au ciel l'âme d'Agnès est complète, et telle qu'on la chante encore aux Laudes de l'office des Vierges, si ce n'est que l'on dit *prudentum* au lieu de *prudentium* 1.

Quelques feuillets du vieux manuscrit, trois ou quatre peut-être, sont en effet tombés au commencement : de sorte que nous n'avons pas les premières scènes du drame. Mais comme le poëte a emprunté le sujet de ce drame à l'écrit de saint Ambroise qui a pour titre *Vita sanctæ Agnetis* et qu'il a en quelque sorte suivi pas à pas cette relation, on peut remplacer le commencement du poëme dramatique en vieux provençal par celui de la légende latine. J'ai donc fait comme M. Bartsch : j'ai copié dans les *Acta Sanctorum* le fragment du récit de saint Ambroise qui supplée à ce qui manque, et je l'ai placé, non dans une introduction au milieu de beaucoup d'autres choses, comme l'a fait le professeur d'Heidelberg, mais en tête même du drame. Voici d'autre part ce fragment, qui forme comme une sorte de prologue.

1. L'antienne précédente, *Veni sponsa Christi*, est celle du *Magnificat* des Vêpres du même office.

TEXTE

B. Agnes, tertio decimo ætatis suæ anno, mortem perdidit et vitam invenit, quia solum vitæ dilexit auctorem. Infantia computabatur in annis, sed erat senectus mentis immensa: corpore quidem juvencula, sed animo cana; pulchra facie, sed pulchrior fide.

Quæ dum a scholis reverteretur, a Præfecti urbis filio adamatur. Cujus parentes cum requisisset et invenisset, cœpit offerre plurima et plura promittere. Denique detulerat secum pretiosissima ornamenta, quæ a B. Agnes veluti quædam sunt stercora recusata. Unde factum est ut juvenis majori perurgeretur amoris stimulo. Et putans eam meliora velle accipere ornamenta, omnem lapidum pretiosorum secum defert gloriam; et per seipsum, et per amicos et notos et affines cœpit aures Virginis appellare : divitias, domos, possessiones, familias atque omnes mundi delicias promittere, si consensum suum ejus conjugio non negaret.

Ad hæc B. Agnes tale fertur juveni dedisse responsum : « Dis-
« cede a me, fomes peccati, nutrimentum facinoris, pabulum
« mortis ! Discede a me, quia ab alio jam amatore præventa sum,
« qui mihi satis meliora te obtulit ornamenta, et annulo fidei
« suæ subarrhavit me, longe te nobilior et genere et dignitate....
....
« Ipsi soli servo fidem. Ipsi me tota devotione committo. Quem
« cum amavero, casta sum ; cum tetigero, munda sum ; cum ac-
« cepero, virgo sum. Nec deerunt post nuptias filii, ubi partus
« sine dolore succedit, et fecunditas quotidiana cumulatur. »

Audiens hæc insanus juvenis amore carpitur cæco, et inter angustias animi et corporis anhelo cruciatur spiritu. Inter hæc lecto prosternitur, et per alta suspiria amor a medicis aperitur. Fiunt nota patri quæ fuerant inventa a medicis, *etc.*

(Bollandus. *Acta Sanctorum*, XXI januarii.
Parisiis et Romæ apud Victorem Palmé, bibliopolam, 1865).

TRADUCTION

Sainte Agnès, la treizième année de son âge, perdit la mort et trouva la vie, parce qu'elle aima seul l'auteur de la vie: Enfant par les années, d'un grand âge par l'intelligence, très-jeune de corps, il est vrai, mais vieille par la raison, elle était belle de figure, plus belle encore de sa foi chrétienne.

Le fils du préfet de la ville l'aperçut revenant des écoles et en devint amoureux. Il s'informa des parents d'Agnès, se rendit chez eux et leur offrit de riches présents, avec promesse d'un plus grand nombre. Il vint ensuite portant des parures du plus haut prix; mais Agnès les repoussa comme si c'eût été du fumier. Ce refus ne fit qu'irriter l'amour du jeune homme. Croyant qu'elle désirait de plus magnifiques parures, il se pourvoit de tout ce qu'en fait de pierres précieuses il peut trouver de plus merveilleux; puis, par lui-même, par ses amis, par ses connaissances, par ses parents, à l'aide de paroles séduisantes, il insiste auprès de la jeune fille et fait appel à sa convoitise, lui promettant richesses, palais, domaines, nombreux serviteurs, bref tous les délices du monde, si elle consent à le prendre pour époux.

Sainte Agnès, à ce qu'on rapporte, fit au jeune homme cette réponse : « Loin de moi, stimulant du péché, aliment du crime, « pâture de la mort! Loin de moi! car je suis déjà en possession « d'un amant qui m'a gratifiée de parures bien autrement pré- « cieuses que les tiennes, auquel je suis engagée par l'anneau « des fiançailles, et qui est de beaucoup plus noble que toi par sa « naissance et par son rang. . . . .

« A lui seul je garde ma foi. A lui je me voue tout entière. « Tant que je l'aime, je suis chaste; à son contact je deviens « pure; en me donnant à lui je reste vierge. Et des enfants ne « feront point défaut à un mariage dont les conséquences sont un « enfantement sans douleur et une fécondité qui s'accroît de jour « en jour. »

A ces paroles le jeune insensé est pris d'un amour aveugle; et en proie aux tourments de l'esprit et du corps, épuisé de douleur, il tombe malade et se met au lit : ses profonds soupirs révèlent son amour aux médecins; ceux-ci en instruisent le père.

Modo dicit filius patri suo quod ipse eset (esset) *sanatus si aberet* (haberet) *amorem virginis.*

1. Sener, e-s-ieu mi levarai
Pueh que s'amor aver porai.

Modo recedit prefectus cum tota societate sua ad centrum et ponit se in catedra (cathedra) *sua; et quando est* [1] *clamat Rabat, nuncium* (nuntium) *meretricum, ter, et ad dictamen* [2] *ejus, Rabat respondit* : « *Seiner.* »

Rabat, anas mi de cors dir
A-s-Aines que dejha venir
5. Ades aiza am nos parllar,
E non si timia conseillar
De zo que mos fillz li requer :
Sapcha [3] ben que-s-a far lo li er.

Modo tendit [4] *Rabat de..... currendo per campum* [5] *et portat..... et sepe* (sæpe)..... *et sepius* (sæpius) *bibere debet; et quando est* [6] *dicit;*

N'Aines, mos seners m'a trames
10. Qu'am lui ades parllar anes,
E que sias ben consellada
De zo qu'el vos a tant pregada.
E venes en ades am mi,
Q'ieu vos mostrarai lo cami.

Modo respondit Aines Rabato iracendo (irascendo) *et dicit ei quod bene ibit, sed numquam audiet rogatum ejus.*

15. Amics cars, davant lui irai,
Mais jha sun prec non ausirai;
Qar le sieus precs non es lials,
Anz es [7] a Dieu pudens e fals.

1. Evidemment il manque ici le mot *ibi* ou *hic*.
2. A la place d'un mot illisible, M. Bartsch a proposé *dictamen*, mot de basse latinité, qui signifie en général paroles et par extension question, interpellation.
3. Ms. *sapha* : forme vicieuse reproduite plusieurs fois encore. On lit plus souvent *sapcha*.
4. Va. On trouvera plus d'une fois dans le titre en latin le verbe *tendere* signifiant se diriger, aller.
5. A travers la scène. On sait que le théâtre sur lequel se jouait un Mystère formait trois compartiments principaux : le ciel (paradis), élevé sur un échafaudage au fond du théâtre ou sur l'un des côtés ; la terre, partie plane *(campus)*, scène actuelle ; l'enfer, sorte de creux, de gouffre dont l'entrée était ordinairement figurée par une énorme gueule de dragon, s'ouvrant et se fermant selon qu'il en était besoin.
6. Autre omission d'un adverbe de lieu.
7. *Es* manque dans le ms.

Alors le fils dit à son père qu'il serait guéri s'il obtenait l'amour de la jeune fille.

1. Seigneur, et je me lèverai
Après que son amour avoir pourrai.

Aussitôt le préfet se porte avec toute sa compagnie au milieu de la scène et se place sur son siége; et quand il y est, il appelle trois fois Rabat, le messager des courtisanes, et à son interpellation Rabat répond : « Seigneur. »

Rabat, allez moi vite [1] dire
A Agnès qu'elle doit venir [2]
5. Maintenant ici avec nous parler,
Et qu'elle ne craigne pas de se décider [3]
Touchant ce que mon fils lui demande :
Qu'elle sache bien qu'elle doit le faire [4]

Aussi Rabat va....... courant à travers la scène, et porte.... et souvent.... et plus souvent doit boire; et quand il est arrivé, il dit :

Agnès [5], mon seigneur m'a envoyé
10. *Pour* qu'avec lui maintenant vous alliez parler.
Et que vous soyez bien disposée
Touchant ce dont il vous a tant priée :
Et venez à l'instant avec moi,
Car je vous montrerai le chemin.

Alors Agnès, outrée, répond à Rabat et lui dit qu'elle ira bien, mais que jamais elle n'écoutera sa prière.

15. Ami cher, devant lui j'irai,
Mais jamais sa prière [6] n'entendrai ;
Car sa demande n'est pas loyale,
Mais elle est devant Dieu déshonnête et mauvaise.

1. Ou tout de suite ; littéralement : de course, à la course. Le *Donatz proensals* traduit *cors* long par *corpus*, et *cors* bref par *cursus* : c'est ici le cas, comme aussi au vers 89.

2. Littéral, qu'elle doive venir.

3. Le verbe *conseillar* est formé sur le substantif *conseil* ou *conselh*, dérivé du latin *consilium*, qui a le même radical que *consulere*, aviser, décider, résoudre : c'est aussi le premier sens de *conseillar*. Voy. *conseillada* aux vers 11 et 24.

4. Littéral. Qu'elle sache bien que cela lui sera *(er)* à faire.

5. Ou *dame Agnès*. Comme qualificatif de distinction ou marque de politesse on faisait précéder les noms propres d'homme de *n* ou *en* : *n Aymes*, *en Raybaud*, et ceux de femme de *na*, qui s'élidait si le nom commençait par une voyelle : *na Tiborc*, *n'Aines*

6. La prière du préfet et de son fils, ce qu'ils désirent d'elle.

Modo redit Aines cum Rabato et cum amicis suis ad prefectum, et dum sunt coram eo, prefectus salutat virginem et facit pulcram (pulchram) *faciem et sibi*[1] *dicit ista verba:*

Aines domna, ben sies venguda
20. E de gran joia receupuda.
Anas vos ailla[2] asetar,
Que-s-ieu vuell ambe vos parllar.

Modo dicit prefectus Agneti quod ipse fecit eam venire, si aduc (adhuc) *abuerat* (habuerat) *consilium quod filius suus eset* (esset) *vir ejus.*

Aines, ieu vos ai demandada
Si vos est ancars consellada
25. Que mos filz sia vostre mariz,
Que-s-es nobles e gens noiriz ;
Que-s-el vos vol et vos requer
Plus que null'autra a[3] moiller,
E prec vos que lo li autrejhes
30. E la vostr'amor li dones.

Modo respondit Aines prefecto dicendo sic :

En cenaire, no es de pros
Ni de nul home poderos
Que vulla contra dreh anar,
Quar ell o deuria esquivar :
35. Que d'ome poderos seria
Que tengesa la drechia via ;
E si neguns autres fasia
So que contra dreih seria,
El lo deuria fort justisiar ;
40. E si premieramenz gardar :
Qar le seners si deu gardar
Premieramenz de mal'afar
E-s-en apres li autre tut :
So es le dreh, si Dieus m'ajut.

1. On trouvera plus d'une fois *sibi* pour *illi* ou *ei*.
2. Leçon du ms. très-lisible. M. Bartsch, s'autorisant des locutions *venir aiza* (5), *venes aisa* (567) et *ven aisa* (615), a cru devoir remplacer ici *ailla* par *aisa*, mais à tort ; car *ailla* signifie là-bas, et *aisa* ça, ici près : c'est pourquoi le poëte dit *anas ailla* et *venes aisa*. Encore aujourd'hui on ne dit pas autrement en Provence.
3. *A* manque dans le ms.

Agnès se rend avec Rabat et avec ses amis auprès du préfet, et lorsqu'ils sont devant lui, le préfet salue la jeune vierge et lui fait bon visage et lui dit ces paroles :

Dame Agnès, soyez *la* bien venue
20. Et avec grande joie reçue.
Allez là-bas vous asseoir,
Car je veux avec vous parler.

Le préfet dit à Agnès qu'il l'a fait venir afin de voir si elle était enfin décidée à prendre son fils pour mari.

Agnès, je vous ai mandée [1]
Si vous êtes enfin décidée
25. A ce que mon fils soit votre mari,
Lequel est noble et bien élevé ;
Car il vous veut et vous requiert
Plus que nulle autre pour femme,
Et je vous prie que vous le lui octroyiez
30. Et *que* votre amour lui donniez.

Agnès répond en ces termes au préfet :

Sire sénateur, *ce* n'est d'un preux
Ni de nul homme puissant
Vouloir aller contre le droit [2],
Certes cela il devrait éviter :
35. *Vu* que *ce* serait d'un homme puissant
De suivre la droite voie [3] ;
Et si quelqu'un autre faisait
Ce qui contre le droit serait,
Il le devrait gravement punir ;
40. Et d'abord *s'en* garder *soi-même* [4] :
Car le seigneur doit se garder
Premièrement d'*une* mauvaise action
Et ensuite tous les autres :
C'est là le droit, si Dieu m'aide [5].

1. Littéral. demandée. Il faut sous-entendre à la suite *pour savoir*.
2. Littéral. qu'il veuille aller contre le droit, contre le juste.
3. Littéral. qu'il t'nt la droite voie.
4. Se garder d'aller contre le droit.
5. Locution dont l'équivalent dans le vieux français était ce *m'aid Dieu* et que l'on peut rendre ici par *si je ne me trompe* ou *ce me semble*.



45. E qar tu tenes la bailia
Dels Romans ni la cenaria,
Deurias formenz esquivar
Si nullz contra dreh volia anar.
Mais tu, segun que-s-a mi par,
50. Volrias premiers lo dreh falsar
E [1] zo que dises q'ieu preses
Per marit ton fil e l' volges;
Q'el dreh diz que nulz deu aver
Dos moillers ni las po tener,
55. Ni l'femna dos maritz aver:
So es escrih en dreh per ver.
E-s-ieu ai ti dih autra ves
Que lonc temps a q'ai marit pres;
E si ieu per marit prenia
60. Ton fill [2], so que far non poiria,
Sapchas ben que-s-ieu n'auria dos.
E pueh tenrias mi ben per pros,
Que del derier seria putans [3]
E del premier mollers leals?
65. Mais sapias ben que ieu non farai
Cest putage ni l'consintrai;
Anz portarai a mo senor
Tostems mais de mon cor honor,
Si com bona moller deu far,
70. Que deu fort son marit amar.

Modo prefectus dicit Aineti sic ista verba :

Ieu conosc ben que li crestian
T'an tota girada a lur man,
Car ill sun tut malvais crestian :
T'an tota girada a lur man.

Modo prefectus clamat Rabat ter, et ipse respondit.

75. On iest, Rabat? vai los [4] querer;
Vengan tost, que ieu los vull veser.

1 Pour *en* : la barre sur l'*e* a été omise.

2. *Fill* manque dans le ms.

3. Terme qui ne choquait personne à cette époque. Ce mot en effet vient du latin *puta*, jeune fille, et n'avait point encore entièrement pris le sens fort déshonnête qu'il a de nos jours. Le mot *garse*, qui n'est que le féminin de *gars*, garçon, a eu précisément le même sort. On peut dès à présent prévoir qu'un jour il en sera tout autant du mot *fille*.

4. Ce *los* ne se rapporte à aucun substantif; et il est évident, d'après ce qui suit, qu'il s'agit des parents d'Agnès. Il y aurait donc ici une lacune.

45. Et puisque tu possèdes l'administration
Des Romains et la sénatorerie [1],
Tu devrais fortement empêcher
Que nul voulut agir contre le droit [2].
Mais toi, selon qu'il me semble,
50. Tu voudrais le premier fausser le droit
En ce que tu dis que je prisse
Pour mari ton fils et le voulusse ;
Tandis que le droit dit que nul ne doit avoir
Deux femmes ni les peut garder,
55. Ni la femme avoir deux maris :
Cela est écrit dans la loi pour sûr.
Et je t'ai dit *une* autre fois
Que long temps a que j'ai pris mari ;
Et si pour mari je prenais
60. Ton fils, ce qu'il ne me serait pas permis de faire [3],
Sache bien que j'en aurais deux,
Et puis me tiendrais-tu bien pour honnête
Moi, qui du dernier serais la maîtresse
Et du premier femme légitime ?
65. Mais sache bien que je ne ferai *point*
Cette prostitution ni y consentirai ;
Mais je conserverai à mon Seigneur
En tout temps la pureté de mon corps [4],
Ainsi comme bonne épouse doit faire,
70. Laquelle doit aimer fort son mari.

Le préfet dit à Agnès ces paroles :

Je vois bien [5] que les chrétiens
T'ont toute tournée à leur main [6],
Car ils sont tous mauvais *ces* chrétiens :
Ils t'ont toute tournée à leur main.

Le préfet appelle trois fois Rabat, et lui-même répond [7].

75. Où es-tu Rabat ? Va les querir [8] ;
Qu'ils viennent tôt, car je veux les voir.

1. Ou préfecture.
2. Littéral. si nul voulait aller contre le droit.
3. Littéral. ce que je ne pourrais faire.
4. Littéral. mais je porterai à mon seigneur en tout temps l'honneur de mon corps On pourrait entendre aussi : la pureté de mon cœur.
5. Littéral. je connais bien.
6. T'ont endoctrinée à leur guise.
7. C'est Rabat, et non le préfet, qui devrait répondre ; mais le ms. ne donne pas la réponse.
8. Va querir les parents d'Agnès

Rabat tendit cito, et currendo per campum, versus patrem beate (beatæ) *Agnetis et dicit* :

Senors, mo sener m'a trames
Q'am lui ades parllar anes;
E no us dejhas gaire tarsar,
80. Q'el vol en brieu am vos parlar,

Modo respondit sibi pater beate Acnetis et dicit ei sic ut revertatur ad Simpronium.

(En) Rabat, ar vos en retornas [1]
A-s-en Sinproni, e (vos) digas [2]
Que nos irem am lui parllar
Ades, ses gran bestenza far.

Modo revertitur Rabat ad Simpronium et dicit ei sic :

85. Sener, vostre mandat faih ai,
De qe ai agut mot gran esglai;
Mais dison que venran parllar
Am vos, sens gran bestenza far.

Prefectus dicit Rabato ut tendat petitum Romanos currendo.

Ara vai [3] de gran cors dir
90. Als Romans que dejhan venir;
Q'ieu ai manz cavalliers trobat
Que mantenon crestiandat.

Modo vadit Rabat petitum Romanos currendo.

Senors, mo sener m'a trames
Q'am lui ades parllar anes;
95 Q'el a mans cavalliers trobat
Que mantenon crestiandat.

Qidam (Quidam) *Romanorum respondit sibi :*

En Rabat, e nos la irem
E tot lo sieu plaser farem.

1. Leçon du ms. Le vers ayant une syllabe de trop, M. Bartsch remplace *vos en* par *von*, correction qui ne me paraît pas heureuse. Ne vaudrait-il pas mieux supprimer la particule d'honneur *en* qui précède le nom de Rabat ?

2. Dans le ms. la conjonction *e* a été surajoutée. *Vos*, que j'ai placé entre parenthèses, peut parfaitement se supprimer; le vers se trouve ainsi de huit syllabes.

3 Peut-être, *Ara vai mi*. Voy. le vers 3. (Note de M. Bartsch).



Rabat va vite, et courant à travers la scène, vers le père de sainte Agnès et dit :

Seigneurs, mon seigneur m'a envoyé
Pour qu'à l'instant vous alliez lui parler ;
Et veuillez ne guère tarder [1],
80. Parce qu'il veut sans retard avec vous parler.

Alors le père de sainte Agnès lui répond et lui dit de retourner auprès de Sempronius [2]

Rabat, maintenant vous en retournez
Vers sire Sempronius, et dites
Que nous irons avec lui parler
A l'instant, sans faire grand retard.

Rabat retourne sur le champ auprès de Sempronius et lui dit :

85. Seigneur, j'ai fait (exécuté) votre mandat,
De quoi j'ai eu moult grande frayeur [3] ;
Mais ils disent qu'ils viendront parler
Avec vous, sans faire grand retard.

Le préfet dit à Rabat qu'il aille en courant appeler les Romains.

Maintenant va en grande hâte dire
90. Aux Romains qu'ils doivent venir ;
Car j'ai trouvé maints chevaliers
Qui professent le christianisme [4] .

Tout de suite Rabat va en courant chercher les Romains.

Seigneurs, mon seigneur m'a envoyé
Pour qu'à l'instant vous alliez lui parler ;
95. Car il a trouvé maints chevaliers
Qui professent le christianisme.

L'un des Romains lui répond :

Sire Rabat, et là nous irons
Et tout le sien plaisir ferons.

1. Littéral. Et que vous ne deviez guère tarder.
2. C'est le nom du préfet. Dans le texte latin de saint Ambroise, il est nommé *Symphronius*.
3. Le païen Rabat, allant chez des chrétiens, croyait peut-être avoir affaire à des sorciers, à des magiciens. C'est d'ailleurs le propre des valets de se faire valoir.
4. Littéral. Qui maintiennent chrétienté.



Simpronius salutat Romanos et dicit eis sic :

Senor Romans, ben sias vengut ;
100. Que na Vestis vos don salut!
Per zo vos ai faih demandar
Q'ieu volria justisiar
Aquesta femna ch'es aici,
E totz sos parenz atressi,
105. Que venran davant nos parllar.
E non los dejas rasonar,
Si tot son noble et de linage,
Non sufran tan mortal damnage ;
Qu'il sun crestian, si dieus mi gar,
110. E volrian nostra lei falsar.
Per q'ieu consell qe sian cremat
Anz qe'l pobol aihan girat.

Modo dicit Simpronio quidam Romanus sic :

Sener, ar los laisas venir,
E veirem so qe volran dir ;
115. E si dison que sian crestian
Fazam los cremar deman [1].
Pero s'il volian blandir [2]
Lo nostre dieu e-s-ubesir,
No volgesem gran forza far :
120. Mais que los laisasem anar.

Simpronius respondit Romano :

Ar il venran, e-s-ausirem,
E segun lur dih nos farem [3].

Modo venit pater beate Acnetis cum tota societate sua et dicit ei cenatori (senatori) *sic :*

En cenaire, nos em vengut
Qar mandest que vengessem tut.
125. E digas en brieu qe voles,
Q'atras volriam tornar ades.

1. « Peut-être, dit M. Bartsch, faut-il lire « *Fazam los totz cremar deman.* » En effet *totz* est nécessaire pour le vers et ajoute au sens.

2. *Blandir*, flatter, caresser, apaiser, prend parfois, comme ici, le sens du latin *colere*. Voy. la note sur le vers 242.

3. Ici se trouve un renvoi à un passage écrit d'une autre main dans les marges des feuillets 70 et 71 du manuscrit. Je n'ai pas cru devoir admettre dans le corps du texte ce fragment, qui a tous les caractères d'une interpolation. Voy. l'*Appendice*.

Sempronius salue les Romains et leur parle ainsi :

Seigneurs Romains, soyez les bien venus ;
100. Que Dame Vesta vous donne le salut [1].
Pour cela je vous ai fait demander
Que je voudrais supplicier
Cette femme qui est ici,
Et tous ses parents aussi ,
105. Qui viendront devant nous parler.
Et ne devez pas les défendre.
Bien qu'ils sont (qu'ils soient) nobles de race,
Pour qu'ils ne souffrent un si mortel dommage [2] ;
Car ils sont chrétiens, si dieu me gard,
110. Et voudraient fausser (détruire) notre loi.
C'est pourquoi je suis d'avis qu'ils soient brûlés
Avant qu'ils aient tourné (converti) le peuple.

Aussitôt un Romain dit à Sempronius :

Seigneur, maintenant laissez-les venir,
Et nous verrons ce qu'ils voudront dire ;
115. Et s'ils disent qu'ils sont chrétiens
Faisons les *tous* brûler demain.
Pourtant s'ils voulaient honorer
Notre dieu et lui obéir,
Ne veuillons pas faire grande violence :
120. Mais (il suffira) que nous les laissions aller.

Sempronius répond au Romain :

A l'instant ils viendront et *les* entendrons,
Et selon leur dire nous ferons.

A ce moment arrive le père de sainte Agnès avec toute sa compagnie, lequel parle ainsi au sénateur :

Sire sénateur, nous sommes venus
Car vous avez ordonné que nous vinssions tous.
125. Et dites promptement ce que vous voulez,
Parce que nous voudrions retourner bientôt [3] .

1. C'est-à-dire, vous conserve la santé, ou vous sauve.
2. C'est-à-dire, et n'allez pas dire pour leur défense qu'en leur qualité de nobles et de gens de race, ils ne doivent point être passibles d'une peine aussi grave.
3. Littéral. Parce que nous voudrions à l'instant (*ades*) tourner en arrière (*atras*).

Modo dicit eis Simpronius quod ipse fecit eos venire ut dicerent veritatem.

Per zo vos ai faz toz venir
Que dejhas ades vertat dir :
Si aves cesta tosa enseinada
130. Qu'a lei crestiana amparada [1].
Diz qu'el dieus q'aman li crestia
Sus en son regne la metra.
E sapchas, segon mon parvent
Vos est tut crestian mescresent,
135. E-s-aves nostra lei laisada
E la crestiana amparada ;
Qe cist tosa q'aves nuirida
De vos a pres aqesta vida :
Qar li enfanz de lur parenz
140. Aprenon toz lur nuirimenz [2].
Don sapchas que tut per mon grat
En u [3] gran fuec seres cremat.

Pater beate Agnetis respondit ei sic dicendo :

En cenaire, si dieus m'ajut,
Ben volrias qe fossem mort tut ;
145. Qar non trobas en cesta terra
Mais cavalliers que us fazan gerra [4].
Avias per aizo atrobat
Que mantengessem crestiandat.
Mais si vos o avias jurat,
150. Nos non serem justisiat ;
Qe nos tenem mielz nostra lei
Qe vos non faz, fe que vos dei [5].

Major frater beate Acnetis audacter dicit Simpronio : « Mentimini per rostra. »

Ben conoisem que si podias
Tot blasme nos allevarias :

1. *Amparar*, italien *imparare*, apprendre.
2. *Nuiriment*, nourriture. Au figuré, aliment de l'esprit, éducation.
3. Pour *un*.
4. *Sic*, pour *guerra*. Dans beaucoup d'autres mots le *g* non suivi d'un *u* doit avoir le son dur : ainsi pour *mantengessem*, deux vers après, et *vengessem*, ci-dessus au vers 121.
5. Locution proverbiale de l'époque, souvent employée comme palliatif à ce que l'on vient de dire. *Fe* signifie aussi franchise ; cette locution peut donc revenir à celle-ci : « à vous parler franchement. »

Sempronius leur dit qu'il les a fait venir pour qu'ils disent la vérité.

Pour ceci je vous ai fait tous venir
Que deviez à l'instant dire la vérité :
Si vous avez endoctriné [1] cette jeune fille
130. Qui a appris la loi chrétienne.
Elle dit que le dieu qu'aiment les chrétiens
Là haut dans son royaume la mettra.
Et sachez, selon qu'il me semble [2]
Vous êtes tous chrétiens mécréants,
135. Et vous avez abandonné notre loi
Et appris la *loi* chrétienne ;
De sorte que cette jeune fille que vous avez élevée
De vous a pris cette vie [3] ;
Car les enfants de leurs parents
140. Apprennent tous leurs enseignements.
Par quoi sachez que tous de mon gré
En un grand feu serez brûlés.

Le père de sainte Agnès lui répond en disant ainsi :

Sire sénateur, si dieu m'aide,
Bien voudriez que fussions tous morts ;
145. Parce que vous ne trouvez en cette terre [4]
Plus *de* chevaliers qui vous fassent guerre.
Vous aviez pour cela trouvé
Que nous professions le christianisme [5] .
Mais si vous vous l'étiez juré
150. Nous ne serons pas justiciés [6] ;
Car nous observons mieux notre loi
Que vous ne faites, par la foi que je vous dois.

Le frère aîné de sainte Agnès dit hardiment à Sempronius : « *Vous en avez menti par le bec.* »

Bien nous connaissons que si vous pouviez
Tout blâme vous nous imposeriez [7] ;

1. Littéral. enseigné, instruit.
2. Littéral. selon mon sentiment.
3. La vie chrétienne.
4. En ce pays.
5. Vous avez trouvé ce motif, savoir : que nous professons le christianisme.
6. Mais si vous vous étiez promis de nous justicier, nous ne le serons pas néanmoins.
7. Vous nous chargeriez de toute accusation. *Allevar*, soulever et aussi supposer, imposer. Raynouard *(Lexique roman)* cite un exemple où ce verbe est employé dans ces trois acceptions différentes.

155. E si dises que em crestia [1]
Per la gola mentes de pla.

Minor frater dicit ei sic:

En cenaire, nos mantenem
Mielz la nostra lei que tenem
Qe vos non faz, si vos ajut
160. Le nostre dieus per sa vertut.

Primus consanguineus [2] dicit ei sic:

En cenaire, si dieus mi gar,
A tort nos voles encolpar;
Que nos asoram vostre dieu
Si com amic e fisel sieu.

Alter consanguineus dicit Acneti:

165. Digas, Aines, e-s-es vertat
Qe mantengas crestiandat,
Ni qe-s-asores aquel dieu
Que leveron en croz Juzieu?

Aines respondit illi consanguineo secundo sic dicendo:

Bel fraire, ben vos dic per ver
170. Q'ieu vuell creire e mantener
Lo dieu que temon li crestia,
Que aquel, sapchas, mi salvara.

Unus illorum fratrum dicit Acneti sic:

Com, falsa! e qui t'a ensenada
Que-s-aihas nostra lei laisada?
175. Digas, as tu vist que pregem
Lo dieu dels crestians ni l'onrem?

Modo respondit sancta Aines sic dicendo et plangendo:

Ben sai que-s-anc non asorest
Lo fil de Dieu ni lo cresest [3];
Ni non vos en pot encolpar
180. Le cenaires, ni acusar;

1. Ici, comme en d'autres endroits, *crestia* est de deux syllabes. Le vers ne permettant pas l'élision de *que* avec *em*, le scribe aurait dû suivant l'usage, faire emploi de l'*s* euphonique : *que-s-em*.

2. Cousin, beau-frère, parent, allié.

3. *Asorest*, *cresest*, et, quatre vers après, *agesses*, sont réellement la forme du singulier ; mais le sens exige le pluriel *asoretz*, *cresetz*, *agaessetz*.



155. Et si vous dites que nous sommes chrétiens,
Vous mentez par la gueule tout uniment.

Le plus jeune frère lui dit ainsi :

Sire sénateur, nous observons
Mieux la loi que nous avons [1]
Que vous ne faites, s'il vous aide
160. Le dieu notre par sa puissance [2]

Le premier cousin lui parle ainsi :

Sire sénateur, si dieu me gard,
A tort nous voulez inculper;
Puisque nous adorons votre dieu
Ainsi comme amis et fidèles siens.

L'autre cousin dit à Agnès :

165. Dis, Agnès, est-ce *la* vérité
Que tu professes le christianisme,
Et que tu adores ce dieu
Que levèrent en croix les Juifs?

Agnès répond à ce second parent, lui disant ainsi :

Beau [3] frère, bien vous dis pour vrai
170. Que je veux croire et confesser
Le dieu que craignent les chrétiens,
Parce que celui-là, sachez, me sauvera.

L'un de ces frères parle ainsi à Agnès :

Comment, méchante! et qui t'a endoctrinée
Pour que tu aies abandonné notre loi?
175. Dis, as-tu vu que nous priions
Le dieu des chrétiens et l'honorions?

A l'instant répond sainte Agnès disant ainsi et pleurant :

Bien sais-je que onques n'adoràtes
Le fils de Dieu ni ne crûtes en lui;
Et ne peut vous en inculper
180. Le sénateur, ni accuser;

1. Littéral. la notre loi que nous tenons, — *Nostra* a été ajouté au texte par M. Bartsch pour faire le vers.
2. Autre locution servant de palliatif ou correctif.
3. *Beau* peut avoir ici le sens de *cher, bien aimé,* comme dans ce vers de la vie de sainte Enimie : *Bella filha, so dis lo payre.*

Mais ieu volgra ben per vertat
Qe tostems l'agesses onrat;
Qar qui 'l vol de bon cor amar
S'arma non si poira damnar :

Nepos ejus dicit ei sic :

185. Falsa, per que vols desonrar
Toz tos parenz ni desfamar?
Que mala [1] fosas tu anhc nada!
Ben sai que tu seras cremada;
E sapchas ben aizo per ver
190. Qe a toz canz em er gran plaser,
Sol nos non fossem encolpat
Qe mantegessem crestiandat.

Qidam (Quidam) *Romanus dicit prefecto quod non* [2] *potest incusare eos de jure.*

En cenaire, segun qe m'par
No'ls podes per dreh encolpar,
195. Qe vos podes so vist aver
Qe mot lur es gran desplaser
Qar Aines asora aquel dieu
Qe leveron en croz Jusieu.
Digas lur qe puscan anar
200. Ves lur albercs e retornar,
Qe-s-ill tenon la nostra lei
Si com devon, fe qe vos dei,

Modo dicit prefectus patri beate Aicnetis ut recedat cum tota familia.

Baron, ara vos n'anas tut,
Que na Vestis vos don salut.
205. Que-s-ieu non trop en vos ancar
Per q'ie'us [3] faza justisiar :
Mais veirai si volra pregar,
Aines, nostre dieu ni onrar.

1. Sorte d'imprécation. Si l'on sous-entend le mot *hora*, on a une locution qui répond au vieux français *à la male heure,*
2. *Non* manque dans le manuscrit.
3. Ce mot se compose de trois autres : *que, ieu* et *us* (vous).

Mais je voudrais bien en vérité
Que toujours vous l'eussiez honoré;
Car qui le veut de bon cœur aimer
Son âme ne se pourra damner.

Son neveu lui parle ainsi :

185. Méchante, pourquoi veux-tu déshonorer
Tous tes parents et diffamer?
Que pour notre malheur [1] *ne* fusses-tu jamais née!
Bien sais-je que tu seras brûlée;
Et sache bien ceci pour vrai
190. Qu'à tous tant que nous sommes *ce* sera grand plaisir,
Seulement *afin que* nous ne fussions accusés
Que nous pratiquions le christianisme [2],

Un Romain dit au préfet qu'en bonne justice il ne peut les trouver coupables.

Sire sénateur, selon qu'il me paraît
Vous ne pouvez en droit les inculper,
195. Puisque vous pouvez avoir vu ceci
Que *ce* leur est *un* très-grand déplaisir
Qu'Agnès adore ce dieu
Que levèrent en croix les Juifs.
Dites-leur qu'ils puissent (peuvent) aller
200. Vers leurs demeures et *s'en* retourner,
Vu qu'ils observent notre loi
Ainsi comme ils doivent, foi que je vous dois.

Alors le préfet dit au père de sainte Agnès qu'il se retire avec toute sa famille.

Messires, maintenant allez-vous-en tous,
Que dame Vesta vous donne salut :
205. *Vu* que je ne trouve encore en vous
Ce pour quoi je vous fasse justicier [3].
Mais je verrai si *elle* voudra prier,
Agnès, notre Dieu et l'honorer.

1. Ou qu'à *la male heure*. Voir ci-contre la note 1. Voir aussi le vers 367.
2. C'est-à-dire : ne serait-ce que pour qu'on ne puisse nous accuser de suivre la loi du Christ.
3. Je ne trouve en vous pour le moment aucun motif de vous punir.

Modo recedunt omnes isti preter (præter) *Aicnen, et prefectus* *ɿ oguat* (rogat) *ipsam adhuc.*

Aines, ancar ti vuell pregar
210. Que dejhas mon car fill amar,
E vullas nostre dieu onrar,
Que ti dejha s'amor donar;
Quar aquel dieu pregar devem
Que nos a dat tot quant avem,
215. Ni poiriam viure ni estar
Si el non nos volia aidar.
E prec ti que zo dejhas far
Anz que ti faza tormentar.

Aines respondit prefecto dicens sic :

Aizo de mot bon cor farai
220. Qe-s-aquel Dieu asorarai
Que nos a dat lo ben que avem;
Ben sai qe aquel onrar devem.
Non cresas pas nos aiha dat
Lo ben qe avem, cil majhestat [1],
225. Mais cel que de la Verge es naz
E per nos en croz fon levaz,
E pueh enfern espoliet
E-s-al terz jorn resucitet.
Aquel, sapchas, nos a donat
230. Lo ben que avem, de mot bon grat;
E-s-aquel devem asorar,
E-s-en faz e-s-en diz onrar.

Prefectus dicit Aineti quod obediat idole (idolæ).

Ieu vuell que vengas ubesir [2]
Nostra diuessa e servir,
235. E que sias en la compaina
De sas verges, que es granz e magna;
E dejhas la aici pregar
Com veiras a las autras far.

1. Le ms. porte *cimathestat* et non *ci maih estat*, comme le dit M. Bartsch, qui fait cette remarque : « Le sens demande une opposition à ce qui suit *cel* (v. 225) : *Ne croyez pas qu'elle nous ait donné le bien que nous avons, cette divinité, mais celui qui est né de la Vierge,* par conséquent *non votre déesse, mais le Christ. Cil majhestat,* comme je corrige, se rapporte alors à Vesta. »

2. Pour *obesir, obezir* ou *obedir*, obéir, se soumettre à.

A l'instant tous se retirent excepté Agnès, et le préfet la prie de nouveau.

Agnès, de nouveau je veux te prier
210. Que doives mon cher fils aimer,
Et veuilles notre dieu [1] honorer,
Afin qu'il puisse te donner son amour;
Car nous devons prier ce dieu
Qui nous a donné tout ce que nous avons,
215. Et nous ne pourrions vivre ni exister
S'il nous retirait son aide [2].
Et je te prie que tu veuilles faire cela
Avant que je te fasse tourmenter.

Agnès répond au préfet, disant ainsi :

Ceci de bien bon cœur ferai
220. Que j'adorerai ce Dieu
Qui nous a donné le bien que nous avons;
Bien sais-je que celui-là nous devons honorer.
Ne croyez pas qu'elle nous ait donné
Le bien que nous avons, cette divinité [3],
225. Mais celui qui de la Vierge est né
Et pour nous en croix fut levé,
Et puis dépouilla l'enfer [4]
Et au troisième jour ressuscita.
Celui-là, sachez-*le*, nous a donné
230. Le bien que nous avons, de moult bon gré;
Et *c'est* celui-là *que* nous devons adorer,
Et honorer en actions et en paroles.

Le préfet dit à Agnès qu'elle se soumette à l'idole.

Je veux que tu viennes reconnaître
Notre déesse et *la* servir,
235. Et que tu sois en la compagnie
De ses vierges, laquelle *déesse* est grande et puis-
Et que tu doives ici la prier [sante;
Comme tu verras par les autres faire.

1. Ou plutôt *notre déesse*, car il s'agit de Vesta; mais ici comme aux vers 118, 160, etc., notre poëte semble avoir employé le mot *dieu* dans le sens général de *déité*.
2. Littéral. s'il ne nous voulait aider.
3. *Divinité* s'appliquant à Vesta est évidemment pris ici dans un sens ironique.
4. C'est-à-dire : tira les âmes des limbes.



Aines respondit sibi sic :

Com senbla q'ieu dejha pregar
240. Una peira ni asorar,
Q'ieu non ai volgut ubesir
Als precs de ton fill ni blandir [1]
Per l'amor de Crist, mon Seinor,
Aqel cui ieu cre e-s-asor?
245. Menz sembla que deja pregar
Tas ydolas ni asorar,
Q'ellas non podon moz sonar
Con lo qi las deu asorar [2].

Prefectus dicit Agneti :

Sapchas, gran meravillas ai
250. Com podes tenir tan gran plai.
Tu iest enfas am pauc d'esgar [3] :
Com podes enaici parllar,
Qe tu non iest mais de XIII anz?
Jugar deurias am los enfanz.
255. Mais non vullas ges mespensar [4]
Cel dieu qe ti poiria damnar.

Aines respondit sibi sic :

No vuellas tant fort deshonrar
Ma joventut ni mespresar,
Qe l'anz non porta pas la fe :
260. Aizo deurias tu saber be
Que li enfant fan mielz lo plaser
De lur senor, so deus saber,
Alcuna vez que li major,
E li portan mot mais d'onor.
265. Que tu as mais de LX anz
E-s-as enfanz petiz e granz,
E-s-ieu cre mielz cel qe t'a dat
Lo ben que ti ten fort onrat,

1. *Blandir*, flatter, caresser, et, par résultat, donner des marques de son affection, témoigner son amour. En effet le substantif *blandiment*, qui signifie flatterie, caresse, s'employait souvent dans le sens de témoignage d'affection.

2. Ms. *Con qi las deu lo asorar*.

3. *Esgar*, regard, aspect, apparence ; égard, appréciation, discernement, raison.

4. Leçon du ms. M. Bartsch y a substitué *gens mespresar*.

Agnès lui répond ainsi :

Comment semble-t-il que je doive prier
240. Une pierre et *l'*adorer,
Moi qui n'ai point voulu condescendre
Aux prières de ton fils ni lui donner mon affection
Par l'amour du Christ, mon Seigneur,
Celui auquel je crois et *que* j'adore?
245. *Encore* moins il semble que je doive prier
Tes idoles et *les* adorer,
Puisqu'elles ne peuvent sonner un mot [1]
Avec celui qui les doit adorer.

Le préfet dit à Agnès :

Sache, j'ai grande merveille [2]
250. Que tu puisses soutenir si grande discussion.
Tu es *une* enfant avec peu de discernement :
Comment peux-tu parler ainsi
Toi qui n'a pas plus de treize ans?
Tu devrais jouer avec les enfants.
255. Mais ne veuille point mésestimer
Ce dieu qui te pourrait damner.

Agnès lui répond ainsi :

Ne veuille si fort rabaisser
Ma jeunesse ni *la* mépriser,
Car ce n'est point l'âge qui donne la foi [3] :
260. Cela tu devrais bien savoir.
Que les enfants font mieux le plaisir
De leur seigneur, tu dois le savoir,
Quelquefois que les majeurs [4] ,
Et lui portent beaucoup plus d'honneur.
265. Ainsi *toi* tu as plus de soixante ans
Et tu as enfants petits et grands,
Et moi je crois mieux celui qui t'a donné
Le bien qui te vaut tant d'honneur [5] ,

1. Prononcer, échanger un mot.
2. C'est-à-dire : écoute, c'est pour moi grande merveille, je suis fort émerveillé.
3. Littéral, l'an n'apporte pas la foi. — Le singulier *l'an* pour le pluriel *les années*.
4. C'est-à-dire : ne sais-tu pas que les enfants sont quelquefois plus agréables au Seigneur que les grandes personnes?
5. Littéral, qui te tient fort honoré.

Que tu non fas, qe-s-as maiz d'ans
270. Q'ieu non ai e de conoisans [1];
Et tu mi mandas asorar
Idola qe non pot parllar.
Digas li que mi vuella dir
Q-s-ieu la dejha ubesir [2]:
275. Qe si li poz far moz sonar,
Tostems mais la volrai pregar.
Mais ieu vei qe tu cujhas far
So qe non poiras acabar,
Q-s-ieu aqel diable asor
280. Ni toz filz aiha la mi'amor

Modo clamat alta voce prefectus Ainen bis : Malvaisa, malvaisa !

Una d'aqestas dos faras [3]
(Mais a ta gisa i penras)
Qe vengas nostre dieu onrar
O en aicel bordel intrar;
285. E seran ti luen li crestian
Qe t'an girada a lur man [4]:
Pueh seras putans dels ribauz
E de toz los autres marpauz [5];
Q'aici promet a nostre dieu
290. Qe-s-a far t'o er mal grat tieu.
E-s-eleh qal mais ti valra,
Qe l'una far ti convenra.

Aines respondit sibi sic :

Si sabias qui le mieus dieus es,
Non o dirias, so es ma fes.
295. Mais qar ieu ai ben conogut
De Jhesu Christ sa gran vertut,
Seguramenz puesc mespresar
Los gabs qe tu mi voles far.

1. Le manuscrit donne *conoitaus* (l'*u* surmonté d'un trait) et non *conoisaus* comme le dit M. Bartsch. *Conoisens* serait le vrai mot; mais la rime exige *conoisans*, forme qu'aurait pu amener l'influence française. M. Bartsch admet cette correction en faisant toutefois ses réserves. « Si le scribe, dit-il, a interverti l'ordre des mots dans le vers qui précède et que ce vers ait été primitivement *que tu non fas qe-s-as d'anz mai*, on pourrait lire ainsi *le* second vers : *E conoisensa q'ieu non ai*, où cependant l'omission de la proposition *de* éveille encore des doutes. »

2. Voir la note sur le vers 233.

3. Sous-entendu *re*. (Note de M. Bartsch.)

4. Voy. le vers 72.

5. La langue d'oil avait *marpaut*. « Vieux mot. Homme qui prend toujours quelque chose. »*(Dictionnaire de Trévoux)* Synonyme de filou, vaurien, truand.



Que tu ne fais, *toi* qui as plus d'années
270. Que je n'ai et de connaissance ;
Et tu m'ordonnes *d'*adorer
Idole qui ne peut parler.
Dis-lui qu'elle veuille me dire
Que je dois la reconnaître :
275. Que si tu peux lui faire prononcer un mot,
Toujours plus je voudrai la prier.
Mais je vois que tu penses faire
Ce dont tu ne pourras venir à bout [1] ,
Que moi j'adore ce diable
280. Et *que* ton fils ait mon amour.

Alors le préfet à haute voix appelle deux fois Agnès ;
Méchante, méchante !

Une de ces deux *choses* tu feras
(Mais à ta guise y prendras [2])
Que tu viennes honorer notre dieu
Ou dans ce lupanar entrer ;
285. Et seront loin de toi les chrétiens [3]
Qui t'ont tournée à leur main :
Puis tu seras courtisane des ribauds
Et de tous les autres marpauts;
Car ainsi je promets à notre dieu,
290. Que tu devras faire cela malgré toi [4].
Et choisis laquelle plus te vaudra,
Car il te conviendra faire l'une *des deux*.

Agnès lui répond ainsi :

Si tu savais qui est mon dieu,
Tu ne dirais pas cela, c'est ma foi [5] .
295. Mais parce que j'ai bien connu
De Jésus-Christ sa (la) grande puissance,
En toute sûreté je puis mépriser
Les mauvais traitements que tu veux me faire [6] .

1. Littéral. Ce que tu ne pourras achever.
2. C'est-à-dire : choisis à ta guise.
3. Et tu seras séparée des chrétiens
4. Littéral. que cela te sera à faire mauvais gré tien *ou* à ton mal gré.
5. J'en suis certaine.
6. GAB, GUAB, GAP, *s. m.* raillerie, moquerie, plaisanterie, jactance (*Rayn.* Lexique roman). — Ce mot avait beaucoup d'autres acceptions dérivant les unes des autres : l'idée de raillerie mordante avait amené celle de dures paroles et en général de tout langage qui pouvait causer de la peine ou du désagrément, et même l'idée de menaces. Le sens de jactance avait conduit naturellement à celui d'exagération (Voy. la note sur *gabar* au V. 638); et enfin comme la jactance parle haut et que les dures paroles ainsi que les me-

Mais una ren podes saber,

300. Qe jha per tot lo tieu poder
Non mi poiras far asorar
La tiua ydola ni pregar;
Ni jha per lo tieu mandament
Non farai negun falliment,

305. Ni ja los tieus gabs temerai;
Qe ades l'angel de Dieu aurai
Que venra lo mieu cors gardar,
Que non si pusca oresar;
Qe tan solamenz .I. dieus es;

310. Mais tu creses que res non es.
Aquel mun cors mi gardara,
E-s-als obs el m'ajudara;
Qe le tieus dieus es de metal
O de peira o de coral.

315. Mais sapchas [1] qe li Trinitaz
Ni li sancta Divinitaz
E negu metalle es pausada [2],
Anz es el cel, qe n'es lausada
Per los angels qe am lui son

320. E per los sanz qe an munt son [3].
E cresas, quant morta serai,
Ensems amb elz lo lausarai.
Mais tu e tut li tieu semblant
El fuc d'enfern intres cremant,

325. Si non vos laisas de pregar
Aqel diable et d'asorar.
Qe qant le fucs pren escalfar,
Lo coure comenza legar:
Enaici seras tu legaz

330. El poz d'enfern e-s-escalfaz;
E seras tostems mais perduz,
Qar auras los diables cresuz.

1. *Sapchas* manque dans le manuscrit.

2. Leçon du ms. M. Bartsch écrit *métal*. — *E negu* pour *en negun*.

3. *Son munt*, son pur, voix pure, chant pur, dit M. Bartsch. Cependant il fait remarquer qu'on peut lire aussi *qe el munt son* (*munt* pour *mont*), ce qui se traduirait par *qui sont au monde*, — C'est peut-être le vrai sens; mais alors il faut admettre *son* (sont) rimant avec lui-même.

Mais une chose tu peux savoir,

300. *C'est* que jamais par tout ton pouvoir
Tu ne pourras me faire adorer
Ton idole ni *la* prier;
Et jamais par ton commandement
Je ne ferai aucun manquement,

305. Ni ne redouterai tes menaces;
Car à l'instant j'aurai l'ange de Dieu
Qui viendra garder mon corps,
Pour qu'il ne puisse être souillé,
Lequel *dieu* uniquement est dieu [1];

310. Mais tu crois qu'il n'en est rien.
Celui-là me gardera mon corps,
Et au besoin il m'aidera [2];
Tandis que ton dieu est de métal
Ou de pierre ou de chêne (de bois).

315. Mais apprends que la Trinité
Et la sainte Divinité
Dans aucun métal ne réside [3],
Mais est au ciel, où elle est louée
Par les anges qui avec elle sont

320. Et par les saints qui ont le chant pur.
Et crois que, quand morte je serai,
Ensemble avec eux je le louerai.
Mais toi et tous tes pareils
Au feu d'enfer vous entrerez brûlant [4],

325. Si vous ne vous abstenez de prier
Ce diable et de *l'*adorer.
De même que quand le feu *se* prend *à* chauffer,
Il commence à fondre le cuivre:
Ainsi seras-tu fondu

330. Dans le puits d'enfer et chauffé [5];
Et tu seras pour toujours perdu,
Parce que tu auras cru les diables.

naces sont ordinairement retentissantes, le mot *gab* a pu être employé dans le sens de bruit ou de tumulte, témoin ce passage de Flamenca : *auson un pauc de gab* (v. 5814), que M. P. Meyer a traduit par « elles entendent un peu de bruit. »

1. Littéral. qui seulement est un dieu.
2. Il viendra à mon aide; il me soutiendra, me protégera.
3. Ne se trouve. Littéral. n'est placée.
4. Au texte, *intres* me paraît être une contraction d'*intrares* ou mieux *intraretz*.
5. Brûlé.



Exclamando clamat prefectus et dicit Aineti sic :

Ai ! putan, per qe as blastemat
Lo nostre dieu ni deisonrat !
335. On iest, Rabat ?

« In isto loco » *respondit*, « Seiner. » *Clamat bis.*

Pren la liar
E sos vestirs a despullar ;
E mena la mi al bordell,
E fai lo li soz so mantell :
E veirem com li ajudara
340. Cell qe diz que la salvara.

Rabal respondit sibi et dicit :

Sener, to mandament farai,
Qe-s-inz al bordell la metrai ;
E-s-aurai premiers la so'amor
A s'anta e-s-a sa deisonor.

Modo spoliat eam Rabat per ventrem et non p... per manus, et postea Simpronius clamat ter Saboret.

345. Saboret, vai cridar qe vengan li marpaut
E li luxurios e tut li aul ribaut,
E veiran el bordel Aines, qu'a blastemada
Nostra sancta diuesa et fortmenz deisonrada ;
E poiran lur plaser am lui complir e far,
350. E veirem si'l sieus dieus l'en poira ajudar.

Modo tendit Saboret cum equite preconizatum per campum.

On est, ribaut e-s-esqasa [1] ?
Venes tost, marpaut e miua [2] ,
Al bordel, e poires aver
Aines a tot vostre plaser :
355. Q'ill a nostre dieu blastemat
E vil tengut e deisonrat,

1. Ce mot est évidemment de la même famille que *escasan* recueilli par Raynouard dans son Lexique roman et qu'il a traduit par estropié, béquillard.

2. Ms. *emiua*. Le sens de ce mot, dit M. Bartsch, ne me paraît pas clair : on ne saurait songer à faire venir *miua* du latin *milvanus*, qui n'aurait pu donner en provençal que *mila*. Peut-être doit-on lire *om va*. » — *Om i va* (on y va, on peut y aller) me paraît préférable, parce qu'il conserve l'*i* de la forme très-probablement altérée *emiua ;* toutefois, me guidant sur le sens général de la phrase, j'ai cru devoir traduire ce mot douteux par « vagabonds, gens sans aveu. »

Le préfet pousse des cris furieux et s'adresse ainsi à Agnès :

Ah! catin, pourquoi as-tu blasphémé
Notre dieu et l'as-tu honni !
335. Où es-tu, Rabat?

« En ce lieu, seigneur » *répond* (*Rabat*). *Il crie deux fois.*

Commence par la lier
Et de ses vêtements *la* dépouiller ;
Et conduis-la moi au lupanar,
Et fais-le lui sous son manteau [1] :
Et nous verrons comment lui aidera
340. Celui qu'elle dit qu'il la sauvera.

Rabat répond et dit :

Seigneur, ton ordre je ferai (j'exécuterai),
Que *oui* dans le lupanar la mettrai ;
Et j'aurai le premier son amour [2]
A sa honte et à son déshonneur.

Alors Rabat la dépouille le long du ventre et non p...[3] *par les mains, et ensuite Sempronius appelle trois fois Saboret* [4].

345. Saboret, va crier que viennent les marpauts
Et les luxurieux et tous les vils ribauds,
Et ils verront au lupanar Agnès, qui a blasphémé
Notre sainte déesse et gravement honnie ;
Et pourront leur plaisir avec elle accomplir et faire,
350. Et nous verrons si son dieu l'en pourra défendre.

Saboret à cheval court à travers la scène faire sa publication.

Où êtes-vous, ribauds et truands?
Venez tôt, marpauts et vagabonds,
Au lupanar, et vous pourrez avoir
Agnès à tout votre plaisir ;
355. Car elle a blasphémé notre dieu
Et *l'a* tenu pour vil et outragé,

1. Cela s'entend de reste. *Mantel*, manteau, est probablement mis ici pour couverture.
2. Ses faveurs.
3. Je laisse incomplète, dans le titre en latin, une expression que M. Bartsch a rendue par « non pas » en caractère romain (*et* non pas *per manus*), ce qui n'est guère intelligible. Le manuscrit donne d'abord *no* et fait suivre ce mot d'un sigle composé d'un *p* lié à un *a* et d'une très longue lettre qui paraît être formée d'une *l* surmontée d'une *s* haute, à sommet recourbé, laquelle pourrait bien être prise pour un *p* : on aurait alors : *et non palpat per manus*.
4. C'est le nom du crieur public.

Per un home qe diz que-s-es
Filz d'aqel dieu qe lo cel fes.
Venes en tost e veires o,
360. Qe hanc plus bella putans non fo.

Modo veniunt ribaldi et circumdant eam in postribulo[1]*; et postea mater facit planctum in sonu albe* (albæ) : Rei glorios, verai lums e clardat ; *et antequam dicat planctum, dicit istut* (istud) *romancium*[2] *:*

Ai ! bella filla, que-s-aves ?
Certas, no mi semblas Aines.

Rei glorios, sener, per qu'hanc nasqiei[3] ?
Morrir volgra lo jorn que t'enfantiei,
365. Bela filla ; quar s'anc n'aic alegranza,
Ar n'ai mil tanz de dol e de pensansa,
Qe mala fosas nada !

Bella filla, per qe voles damnar
La tiua arma ni'l cors fas tormentar ?
370. Per que non vols nostra diuessa onrar,
Q'il a poder ben o mal de tu far ?
Per que iest aici torbada ?

Planctum sororis in eodem sonu.

Bela sore, ieu morai de dolor,
Qar non vei res qe ti faza socor ;
375. Per qe ai paor non prenas deisonor
Per cesta gent avol e sens valor,
Q'a mal iest destinada.

Alia cubula[4].

Bella sore, eu[5] qal segle tenrai
Pueh qe de tu tan fort mi luiniarai ?
380. Ben sui certa que mais non ti veirai.
Dona mi .I. un bais al partir q'en farai.
Qe dieus ti don s'ajuda !

1. Le ms. dit toujours *postribulum* pour *prostibulum*. Ce mot, en vertu de la préposition *pro* qui entre dans sa composition, ne peut désigner qu'une sorte de vestibule ou de porche.

2. Du Cange explique ainsi ce mot : *Gallica lingua vulgaris*. Evidemment il ne peut s'appliquer ici qu'aux deux vers en langue romane qui suivent immédiatement.

3. Avec musique notée, chant, n° 1. — Ms. « *per quahanc nasqiei* », et au vers 365, *naac*, au lieu de *n'aic*.

4. *Cubula* pour *cupula*, strophe, couplet. « Et quidem *coupple* et *couplet*, vocabant quidquid rem aliquam cum altera copulat et jungit. » (*Supplément au Dictionnaire de Du Cange.*)

5. *Eu* pour *ieu*.

Pour un homme qu'elle dit qu'il est
Fils de ce dieu qui le ciel fit.
Venez vite et vous verrez ceci,
360. Que jamais plus belle fille ne fut.

Aussitôt les ribauds viennent et l'entourent dans le vestibule du lupanar[1]; *et ensuite la mère fait sa plainte sur l'air de l'*aube (*chant du matin*) *:* Roi glorieux, vraie lumière et clarté : *et avant de dire sa complainte, elle prononce ces vers romans :*

Ah! belle fille, qu'avez-vous?
Certes, vous ne me semblez pas être *Agnès* :

Roi glorieux, seigneur, pourquoi suis-je jamais née?
Mourir j'aurais voulu le jour que je t'enfantai,
365. Belle fille; car si onc j'en eus allégresse,
Maintenant j'en ai mille *fois* autant de douleur et [d'affliction,
Qu'à la male heure fusses-tu née!

Chère fille, pourquoi veux-tu damner
Ton âme et fais-tu tourmenter le corps?
370. Pourquoi ne veux-tu pas honorer notre déesse
Qui a pouvoir bien ou mal de te faire?
Pourquoi es-tu ainsi troublée[2]?

Complainte de la sœur sur le même air.

Chère sœur, moi je mourrai de douleur,
Car je ne vois rien qui puisse te secourir[3];
375. *C'est* pourquoi j'ai peur que tu ne sois déshonorée
Par cette gent vile et sans valeur,
Puisque au mal tu es exposée.

Autre couplet.

Chère sœur, moi qu'elle vie mènerai-je
Après que je serai si fort éloignée de toi[4]?
380. Bien suis certaine que jamais plus ne te verrai.
Donne-moi un baiser au partir qu'en ferai[5].
Que dieu te donne son aide!

1. Ce ne peut être dans le lupanar même, puisque, comme on le verra plus loin, Agnès n'y est point encore entrée.

2. C'est-à-dire : Pourquoi as-tu l'esprit troublé à ce point, es-tu aussi insensée? Le ms. donne simplement *torba*; sur quoi M. Bartsch fait remarquer qu'on pourrait lire *orba*, aveugle, en écrivant pour le vers *que-s-iest*. Cependant, ajoute-t-il, ici, comme dans les trois autres strophes, une rime en *ada* est plus que probable. » Sans contredit.

3. Littéral. qui te fasse secours.

4. Littéral. Quel siècle (vie dans le monde) tiendrai-je après que de toi si fort m'éloignerai?

5. Au départ que je vais faire.

Planctum beate Agnetis in sonu :
El bosc clar ai vist al palais Amfos [1]
A la fenestra de la plus auta tor.

Rei poderos, q'as faz los elemenz,
Garda mon cors d'aqestas malas genz :
385. Qe no'l puscan tocar, Sener plasent,
Ni oresar : sias mi bons defendens,
Sener leals!

Alia cubula.

Tal dolor ai q'el cor mi vol partir,
Qar nuda sui afr'aqesta gent vil.
390. Per lo mieu grat ades volgra morir,
Sol q'el cel fos on ai tot mon desir,
Am mon Seinor.

Christus dicit arcangelo Michaeli ut tendat visitatum Ainen, et portat indumentum capillorum.

Michel, vai vesitar Aines, la mia moller [2];
Dona li aqest vestir q'il lo desira e'l qer;
395. E si neguns homs vans la toca ni la fer,
Dona li de cest glasi, qe-s-ieu t'en don poder:
E garda qe nulz homs pusca am lui jhaser.

Modo dat ei Christus indumentum et ensem, et dicit ei quod si aliquis tangit eam, det ei de gladio; et vadit angelus ad eam, et facit planctum in eodem sonu.

Aines, le tieus maritz ti tramet cest vestir.
A mi fah mandament q'ieu ti dejha servir;
400. E si i a negun home qe ti vulla aunir,
A mi dat aqest glasi am qe'l dejha auzir,
Pueh l'arma el poz d'enfern vaga als diables servir.

Modo dat angelus Aineti indumentum capillorum et ponit ei in capite, et postea pergit ad postribulum et dicit meretricibus ut exeant estra (extra); *et angeli proiciunt* (projiciunt) *pannos ipsarum estra et verrant postribulum et ornant ipsum et cum aqua benedicta mundant ipsum.*

1. Erreur probable du scribe, pour *ausor* (élevé), mot qui rime avec *tor*. Je reproduis ici la leçon de M. Bartsch. Le ms. donne ainsi ce timbre, en encre rouge et comme suite du titre en latin :

elbosc clardena vist al palasih amfoss. A la uenestra de la pls auta tor.

Les paroles du texte, *Rei poderos*, etc., sont placées sous des portées musicales. Voy. chant n° 2.

2. Chant n° 3.

Complainte de sainte Agnès sur l'air :
Dans le bois clair j'ai vu au palais Amfos (Alphonse)
A la fenêtre de la plus haute tour.

Roi puissant, qui as fait les éléments,
Garde mon corps de ces méchantes gens ;
385. Qu'ils ne puissent le toucher, Seigneur gracieux,
Ni souiller : sois-moi bon défenseur
Seigneur loyal !

Autre couplet.

Telle douleur j'ai que mon cœur veut se fendre,
Car nue je suis parmi cette gent vile.
390. A mon gré maintenant je voudrais mourir
Pour que je fusse au ciel où j'ai tout mon désir,
Avec mon Seigneur.

Le Christ dit à l'archange Michel qu'il aille visiter Agnès, et il tient à la main un vêtement de cheveux [1].

Michel, va visiter Agnès, mon épouse ;
Donne-lui ce vêtement qu'elle désire et demande ;
395. Et si quelque homme imprudent la touche ou la frappe,
Donne-lui de ce glaive, car je t'en donne le pouvoir ;
Et garde que nul homme puisse avec elle coucher.

Alors le Christ lui donne le vêtement et une épée, et lui dit que si quelqu'un la touche, il lui donne du glaive ; et l'ange va vers elle et il chante un cantique [2] *sur le même air.*

Agnès, ton mari te transmet ce vêtement.
Il m'a fait commandement que je te doive servir ;
400. Et s'il y a quelque homme qui te veuille déshonorer,
Il m'a donné ce glaive avec lequel je dois l'occire,
Ensuite que l'âme au puits d'enfer aille le diable servir.

Aussitôt l'ange donne à Agnès le vêtement de cheveux et le lui pose sur la tête, et ensuite il s'avance vers le lupanar et dit aux prostituées d'en sortir ; et les anges jettent leurs hardes au dehors et balayent le lupanar et l'ornent et ils le purifient avec de l'eau bénite.

1. C'est le Christ qui tient à la main ce vêtement de cheveux. Le texte qui suit, *Michel, vai visitar,* etc., est écrit sous une portée musicale comme toutes les autres paroles qui doivent être chantées. V. chant n° 3.
2. Littéral. et il fait plainte ou complainte sur le même air.

Michel.

Femnas, d'aqest alberc yches de mantenent :
So us manda Jhesu Crist, lo paire omnipotent.
405. Gitas for aqelz draps qe son ore e pudent,
Qe intrara za Aines, q'es mollers verament
Del fill Deu, Jhesu Christ; so us dic certanament.

Modo exeunt omnes meretrices de postribulis et pannos suos proiciunt extra, et Angeli aptant ipsum ut supra dictum et ipsi cum aspergesme*; et tum Aines intrat domum illam ligata. Piria dicit aliis ganeis, quando sunt extra scortum, si audiverunt cantus quos fecerunt ille* (illæ) *aves.*

Avez ausit los chanz [1] q'an fah aicil aucel,
Ni com nos an gitadas dinz de nostre bordel,
410. Per la femna qu'es presa, quar non vol asorar
La diuessa na Vestis ni l' cenador amar?
Don cre que le sieus dieus aiha mais de poder
Qe non a nostra ydola, qe nos non pot valer;
Per q'ieu dic que li anem totas ensems pregar
415. Qe-s-en nom del sieu dieu nos dejha bathejhar.

Elix meretrix respondit Pirie (Piriæ) *dicendo sic :*

Ara lo li anem dir ses gran bestenza far,
Et qe totas ensems lo li dejham pregar.

Modo vadunt [2] *omnes meretrices ad virginem ut roget Deum quod vellit eis perdonare. Dicit Sansa* [3] *Aineti sic :*

Domna, a tu venem, qe tu dejhas pregar
Lo dieu qe tu asoras q'el nos vuella ajudar
420. E-s-en lo sieu sant nom nos dejas batejar;
Qe nos non volem plus na Vestis asorar.

Aines respondit meretricibus quod libenter dabit eis babtismum (baptismum), *si volunt credere articulos fidei.*

E-s-ieu vos donarai baptisme de bon grat,
Si creses los articles que cre li crestiandat :
D'autramenz, le baptesmes no us seria autrejhat.

1. Ms. *sos chanz.*
2. *Vadunt* manque dans le ms. M. Bartsch l'a ajouté.
3. *Sansa* ou *Sancha*, autre nom de courtisane.

Michel.

Femmes de ce logis sortez dès maintenant :
Cela vous ordonne Jésus-Christ, le père omnipotent.
405. Jetez hors ces hardes qui sont sales et impures,
Parce que entrera ici Agnès, qui est épouse véritablement
Du fils de Dieu, Jésus-Christ, je vous le dis certainement [1].

Aussitôt toutes les prostituées sortent du lupanar et jettent leurs hardes au dehors, et les anges l'approprient comme il a été dit ci-dessus, eux-mêmes avec l'aspersoir; et alors Agnès attachée entre dans cette maison. Piria dit aux autres débauchées, quand elles sont hors du lupanar, si elles ont entendu le chant qu'ont fait ces oiseaux [2],

Avez-vous entendu le chant qu'ont fait ces oiseaux,
Et comme ils nous ont jetés hors de notre lupanar,
410. A cause de la femme qui est arrêtée parce qu'elle n'a pas [voulu adorer
La déesse dame Vesta ni aimer le sénateur?
D'où je crois que son Dieu aie plus de pouvoir
Que n'en a notre idole, qui ne peut nous protéger ;
C'est pourquoi je dis que nous allions toutes ensemble la prier
415. Q'au nom de son dieu elle veuille nous baptiser.

La courtisane Elix répond à Piria en disant ainsi :

A l'instant allons le lui dire sans faire grand retard,
Et que toutes ensemble nous l'en devons prier.

Aussitôt toutes les courtisanes vont à la jeune fille pour qu'elle prie Dieu de leur pardonner. Sanche parle ainsi à Agnès.

Dame, à toi nous venons *pour* que tu doives prier
Le dieu que tu adores qu'il veuille nous aider,
420. Et qu'en son saint nom tu doives nous baptiser ;
Car nous ne voulons plus adorer dame Vesta.

Agnès répond aux courtisanes qu'elle leur donnera volontiers le baptême, si elles veulent croire les articles de foi.

Et moi je vous donnerai le baptême de bon gré,
Si vous croyez les articles que croit la chrétienté :
Autrement le baptême ne vous serait octroyé.

1. Je vous le dis comme certain, je vous l'assure.
2. La courtisane Piria, voyant des ailes aux anges, les a pris pour des oiseaux.

Borgunda meretrix respondit Aineti :

425. Domna, de mot bon grat creirem tot qant diras,
E volrem far e dir tot qant comandaras.

Modo dicit eis Aines quod est eis necese (necesse).

Aizo vos a mestier [1] qe sol un dieu cresas,
Cel q'a fah cel e terra ; en aqel vos fizas
E-s-en lo sieu car fill Jhesu Crist, qe nasquet
430. Del ventre de la Verge, qe hanc homs non i toqet ;
E-s-en aqel sant ventre el volc eser portaz,
E per Sant Esperit fon lainz aspiraz [2] .
E cresas qe per nos fon en la croz levaz,
Per nostres grieus pecaz auniz e malmenaz ;
435. Pueh intret en enfern e de lainz nos trais :
Vuella per sa bontat qe lai non tornem mais.
Cresas qe al terz jorn el volc resucitar
E-s-a l'Asension lai sus el cel pujhar.
E cresas q'el venra los morz e'ls vius jujhar
440. E la sia passion als mals requastenar.
E-s-aihas en la Gleisa de Roma vostra fe,
E tot cant vos dira ames e-s-onres be.
E cresas que li mort ancars recitaran
E-s-al jorn del jusisi en lur carnz tornaran.
445. Aizo sun li article de nostra sancta fe :
Qi ben non los cresia non seria crestians be.
Mais si aizo voles creire pues vos batejharai,
E-s-aici com fisels crestians vos recebrai.

Piria respondit Aineti et dicit quod bene credent totum illud quod dixit.

Donna, nos cresem ben tot zo que dih aves,
450. E-s-aici com fisels crestians non recebes.

Modo accipit Aines unum plenum vas aque benecdicte (aquæ benedictœ) *et baptizat* (baptisat), *eas dicendo sic ;*

E-sieu, e nom de Jhesu Crist
Vos bateh, quar m'o aves requist ;

1. Littéral. a besoin à vous, est à besoin à vous.
2. Du latin *aspirare*, qui signifie souffler vers ou sur, et au fig. inspirer.

La courtisane Borgonde répond à Agnès :

425. Dame, de moult bon gré nous croirons tout ce que tu diras [1]
Et voudrons faire et dire tout ce que tu commanderas.

Alors Agnès leur dit que ceci leur est nécessaire.

Ceci vous est nécessaire qu'un seul Dieu vous croyiez,
Celui qui a fait ciel et terre; qu'en celui-là vous vous
Et en son cher fils Jésus-Christ, qui naquit [confiiez [2]
430. Du ventre de la Vierge, auquel jamais homme ne toucha;
Et en ce saint ventre il voulut être porté,
Et par le Saint Esprit fut là-dedans inspiré.
Et croyez que pour nous il fut en croix levé,
Pour nos graves péchés honni et maltraité;
435. Puis entra en enfer et de là-dedans nous tira :
Veuille par sa bonté que nous n'y retournions plus.
Croyez qu'au tiers jour il voulut ressusciter
Et à l'Ascension là-haut au ciel monter.
Et croyez qu'il viendra les morts et vivants juger
440. Et sa passion aux méchants reprocher.
Et ayez (mettez) en l'Église de Rome votre foi,
Et tout ce qu'elle vous dira aimez et honorez bien.
Et croyez que les morts encore ressusciteront
Et au jour du jugement en leur chair reviendront.
445. Ce sont *là* les articles de notre sainte foi :
Qui bien ne les croirait ne serait bon chrétien [3].
Mais si cela voulez croire puis (alors) je vous baptiserai,
Et ici comme fidèles chrétiens je vous recevrai.

Piria répond à Agnès qu'elles croiront bien tout ce qu'elle a dit.

Dame, nous croyons bien tout ce que dit avez,
450. Et ici comme fidèles chrétiens nous recevez.

Aussitôt Agnès prend un vase plein d'eau bénite et les baptise disant ainsi :

Et moi, au nom de Jésus-Christ
Je vous baptise, puisque me l'avez requis;

1. Littéral. tout autant que tu diras.
2. Vous mettiez votre confiance.
3. Littéral. bien chrétien.

E prec vos qe non desnembres
Con fun Dieus per nos en croz mes :
455. Qe si ben vos en vol nembrar
Pueh no us poires per ren damnar.

Modo tendunt omnes meretrices in medio campi et faciunt planctum omnes simul in sonu : Bel paires cars, non vos veireis am mi [1].

Planctus :

Bell Sener Dieus, que-s-en croz fust levaz [2]
E-s-al tern jhorn de mort resucitaz,
Tu sias grasit ; qar for'em de pecat
460. E de follor.
Sancta Maria, maire del Creator,
Prega ton fill per ta sancta douzor
Q'el nos perdon e nos done s'amor,
Si a lui plai.

Alia

465. Oi ! verge Aines, quar nos as volgut dar
Sant baptesme e de pecat gitar,
Pregam Jhesu q'el ti den desliar
D'aqel torment.

Christus dicit arcangelo (archangelo) *Gabrieli ut tendat desligatum Aines* (Ainen), *et facit planctum in sonu* : Al pe de la montaina, *sic dicendo* :

Gabriel, vai desos ma fila desliar,
470. E viest la d'aqest drap, qu'il es nuda anqar ;
Pueh torna t'en ves mi, e no l'vullas parllar.

Gabriel respondit sibi sic dicendo in eodem sonu :

Bell Sener, ieu yrai far lo tieu mandament
E darai a-s-Agnes cest vestir resplandent,
Pueh tornarai ves tu, bel Paire omnipotent.

1. Probablement *vei res* : « Je ne vous vois pas *(res)* avec moi » (Note de M. Bartsch.)
2. Chant, n° 4.

Et je vous prie que vous n'oubliiez,
Comment fut Dieu pour nous en croix mis ;
455. Que si bien vous en veut souvenir
Puis (alors) vous ne pourrez par rien vous damner.

En ce moment toutes les courtisanes se rendent au milieu de la scène et toutes chantent ensemble ce cantique sur l'air : Beau père cher, je ne vous vois pas avec moi.

Cantique :

Beau Seigneur Dieu, qui en croix fus levé
Et au tiers jour de mort ressuscité,
Sois-tu remercié, car nous sommes hors de péché
460. Et d'erreur [1].
Sainte Marie, mère du Créateur,
Prie ton fils par ta sainte bonté
Qu'il nous pardonne et nous donne son amour,
Si à lui plaît.

Une autre

465. Oh! vierge Agnès, puisque tu nous as voulu donner
Le saint baptême et de péché nous tirer,
Nous prions Jésus qu'il te daigne délivrer [2]
De ce tourment.

Christ dit à l'archange Gabriel qu'il aille délier Agnès, et il chante un cantique sur l'air : Au pied de la montagne, *disant ainsi* :

Gabriel, vas en bas ma fille délier.
470. Et revêts-la de ce drap [3], car elle est nue encore ;
Puis retourne t'en vers moi, et ne lui veuille parler.

Gabriel lui répond sur le même air :

Beau seigneur, j'irai faire (exécuter) ton commandement
Et donnerai à Agnès ce vêtement resplendissant,
Puis reviendrai vers toi, beau Père omnipotent.

1. *Follor*, folie, erreur, débauche.
2. Littéral. délier.
3. Ou linge, étoffe.

Modo ponit indumentum Gabriel justa (juxta) *Ainen et non loquitur sibi, et confestim revertitur ad Dominum: et Aines induit indumentum quod misit ei Dominus, et postea facit planctum in sonu* : Si qis *(quis)* cordis et oculi.

475. Seyner, mil gratias ti rent [1] ;
Car no mi voles desnembrar,
Que nud'era infr'esta gent :
Ar suy vestida d'un drap car.
Aytal senor [2], tan conoysent,
480. Deu hom servir e-s-asorar ;
Que-s-als sieus el no i sol fayllir [3]
Als obs, ans lur vol ajudar.

Hoc dicto surgit filius prefecti sic dicendo militibus suis :

Qavalliers, al bordel anem e-s-ausirem
Tot cant li ribaut fan amb Aines escoutem ;
485. Pueh enantem la tut e-s-en faz e-s-en diz,
E-s-er li maih d'onor q-s-ieu fos sos mariz.

Primus miles respondit sibi sic dicendo :

Sener, si dieus m'ajut, fort ben aves parllat :
Anem la e veirem com an lainz obrat ;
E poires far e dir am lui tot cant volres,
490. Qe-s-illi es en tal luec qe non o veira res.

Modo tendunt ad escortum (scortum); *et quando sunt justa escortum, dicit filius prefecti quibusdam suorum militum sic* :

Via lainz, cavalliers, e vegas com esta
Lainz : am los ribauz mi sapchas dir qe fa ;
E gitas los defor e puh parlas am lui ;
E-s-enanz que n'iescas, lo li fases amdui.

Secundus miles respondit filio prefectis sic dicendo :

495. Sener, nos creirem ben sò que-s-as comandat,
E cant serem am lui en serem ben nembrat.

1. Chant, n° 5.

2. *Senor* ne manque pas dans le ms. comme l'avance M. Bartsch.

3. Ce vers ne rime avec aucun autre. M. Bartsch l'écrit ainsi : « Qe als sieus el non vol fallir » et propose cette correction : « Qes als sieus el non va faillent. » Je donne la leçon exacte du ms.

Alors Gabriel pose le vêtement auprès d'Agnès et ne lui parle point, et aussitôt il retourne vers le Seigneur, et Agnès revêt le vêtement que lui a envoyé le Seigneur, et ensuite elle chante un cantique sur l'air : Si quelqu'un du cœur et de l'œil.

475. Seigneur, mille grâces te rends ;
Car (de ce que) tu n'as pas voulu m'oublier,
Moi, qui étais nue parmi cette gent :
Maintenant je suis vêtue d'un drap précieux [1].
Un tel Seigneur, si généreux [2],
480. Doit-on servir et adorer.
Car aux siens il n'a pas coutume de manquer
En *leurs* besoins, mais leur veut aider.

Cela dit, le fils du préfet se lève disant à ses soldats [3] :

Chevaliers, au lupanar allons et nous entendrons
Tout ce que les ribauds font avec Agnès écoutons [4] ;
485. Puis honnissons-la tous et en faits et en paroles,
Et lui sera plus d'honneur que si je fusse son mari.

Le premier garde lui répond ainsi :

Seigneur, si dieu m'aide, fort bien avez parlé :
Allons là et verrons comment là-dedans ils ont ouvré ;
Et vous pourrez faire et dire avec elle tout autant que vous
490. Car elle est en tel lieu qu'elle n'en verra rien. [voudrez,

Aussitôt ils courent au lupanar, et quand ils sont près du lupanar, le fils du préfet dit à quelques-uns de ses gardes :

Allez là-dedans, chevaliers, et voyez comment elle est
Là-dedans : avec les ribauds sachez me dire ce qu'elle fait,
Et jetez-les dehors et puis parlez avec elle ;
Et avant que vous en sortiez, faites-le-lui tous deux.

Le second garde répond au fils du préfet en disant ainsi :

495. Seigneur, nous croirons bien ce que tu as commandé [5],
Et quand nous serons avec elle en serons bien mémoratifs.

1. Ou vêtement d'un grand prix, Littéral. cher.
2. Littéral. reconnaissant.
3. Ses gardes.
4. Dans le texte *tot* est le régime commun de *ausirem* et de *escoutem*.
5. C'est-à-dire : nous tiendrons pour articles de foi tes commandements.

Modo intrant scortum, et quando sunt intus ispectant (inspectant) *hinc et illinc et vident angelum jhacentem* (jacentem) *juxta eam; et cum vident angelum inuit unus alteri, et demonstrant angelum cum digitis, qui facit magnam lucem, et timent, et veniunt ad eam, flexis genibus, sic dicendo :*

Miles

Ai! verge sant'Aines, vullas nos perdonar,
Que nos sa siam intrat per tu a deisonrar.

Aines respondit eis sic dicendo :

Baron [1], ieu vos perdon am que vos batejes
500. E cresas en cel Dieu qu'est angel m'a trames.

Secundus miles dicit Agneti sic : quod bene credent omnia que (quœ) *Deus fecit.*

Domna, e nos creirem tot so que vos dires.

Modo dicit eis Aines ut revertantur.

Baron, ar vos enquer q'en brieu retornases,
E donara vos Dieus tot qant li requeres.

Modo reventuntur ambo isti milites ad filium prefecti. Dicit ei primus miles :

Seiner, nos em vengut, mais nos em fort torbat,
505. Qar am la verge Aines non avem res trobat,
Mai sol l'angel de Dieu, que fai majhor clardat
Que non fai le solelz quant es en son regnat.
Don vos fasem saber qu'ancar n'em espautat,
Tant es grans li vertutz qu'el sieus deus li a donat.

Modo jhactat (jactat) [2] *filius prefecti militibus suis quare audent dicere tantam stulticiam* (stultitiam)

510. Via, trachors, que dieus vos aunia!
Com podes dir tan gran follia?
Via la, vos dui, e faz lo li;
Si non, mais non tornes ves mi

Modo tendunt milites taliter sicut inerant primi. Dicit eis Aines quid veniunt factum.

Quavallier, digas mi que za venes vos [3] far?
515. Serias sainz intrat qe m' volgeses ren dar?

1. *Baron* n'était pas seulement un titre de noblesse ; il s'employait aussi fréquemment comme terme de politesse dans le sens de *sire*, *messire* et de notre *monsieur*.

2. Dans le latin de l'époque le verbe *jactare* avait pris le sens de parler vivement ou avec jactance, interpeller sur un ton menaçant, reprocher avec colère, etc.

3. *Vos* manque dans le ms.

Ils entrent sur le champ dans le lupanar, et quand ils y sont ils regardent çà et là et voient un ange placé auprès d'elle ; et lorsqu'ils voient l'ange l'un fait signe à l'autre, et ils montrent l'ange avec les doigts, lequel répand une grande clarté, et ils craignent, et ils viennent à elle (à Agnès), *les genoux fléchis, disant ainsi :*

Un garde

Ah! vierge sainte Agnès, veuille nous pardonner
Que nous soyons ici entrés pour te déshonorer.

Agnès leur répond en disant ainsi :

Messires, je vous pardonne pourvu que vous vous baptisiez
500. Et croyiez en ce Dieu qui cet ange m'a envoyé.

Le second garde dit à Agnès ainsi : qu'ils croiront bien tout ce que Dieu a fait.

Dame, et nous croirons tout ce que vous direz.

Alors Agnès leur dit qu'ils s'en retournent.

Messires, maintenant je vous prie qu'en hâte vous en retour-
Et Dieu vous donnera tout ce que vous lui demanderez. [niez,

A l'instant ces gardes retournent ensemble vers le fils du préfet. Le premier garde lui dit :

Seigneur, nous sommes venus, mais nous sommes fort troublés;
505. Car avec la vierge Agnès nous n'avons rien trouvé [1],
Mais seulement l'ange de Dieu, qui fait plus grande clarté
Que ne fait le soleil quand il est dans son règne [2].
De quoi [3] vous faisons savoir qu'encore en sommes effrayés,
Tant est grande la puissance que son Dieu lui a donnée.

Alors le fils du préfet demande en colère à ses gardes comment ils osent dire une telle sottise.

510. Allez, traîtres, que dieu vous honnisse [4] !
Comment pouvez-vous dire si grande sottise ?
Allez là, vous deux, et faites-le-lui ;
Sinon jamais plus ne retournez vers moi.

Sur le champ des gardes vont ainsi qu'étaient allés les premiers. Agnès leur demande ce qu'ils viennent faire.

Chevaliers, dites-moi qu'ici venez vous faire ?
515. Seriez-vous ici dedans entrés pour me donner quelque chose [5].

1. C'est-à-dire : nous n'avons trouvé personne, ni courtisanes ni vauriens.
2. Dans sa puissance, dans tout son éclat.
3. A cause de quoi.
4. C'est-à-dire : vous confonde.
5. Littéral. pour que vous me voulussiez chose quelconque donner.

Unus illorum militum respondit ei dicendo sic :

Domna, nos em vengut per tu a deisonrar ;
Mais Dieus vos a trames son angel bon e qar,
Que le vostre sant cors non si puesca oresar ;
E pregam vos per Dieus nos vulas perdonar.

Aynes respondit eis et dabit eis veniam.

520. Baron, ieu vos perdon am que o anes comtar
A vostre mal seinor com mi vol Dieus guardar.

Alter miles dicit Acneti :

Domna, ben poz saber que ben lo li direm ;
Mais si o juravam cresut non en serem.

Modo revertuntur isti milites ad filium prefecti. Dicit eis filius prefecti.

Baron, be sias vengut. Digas mi qu'aves fah [1] ;
525. Que-s-ieu o vuell saber ades tot per trasah.

Quidam illorum militum respondit :

Seiner, nos ti direm tot so que vist avem ;
Mais cresut non serem, que-s-aiso ben sabem.
Quant ar fom de lainz, seiner, nos fon semblant
Fossem en un gran fuc amdui lainz cremant ;
530. Qu'el sieus dieus, li a trames un angel que resplant
Plus fort qe le solelz qant es en son regnat [2] ;
E ten inz en son poin un glasi mal e fer,
Am que la defent fort si com il li requer.

Modo jactat filius prefecti illis militibus qui venerant de postribulo.

Baron, yeu o amarai veser ;
535. Mais una ren podes saber :
Que si aiso no es vertaz,
Que-s-ieu en serai fort iraz ;
Si que qant tost retornarai
Toz per las golas vos pendrai.

1. *Fah* manque dans le ms.

2. *Regnat* ne rimant point avec *resplant*, on pourrait lire *en son regnant* : ce qui serait tout aussi bon comme participe employé substantivement. Très-probablement, le scribe a reproduit par inadvertance la forme déjà employée dans le vers 507, presque identique à celui-ci.



L'un de ces gardes lui repond en disant ainsi :

Dame, nous sommes venus pour te déshonorer ;
Mais Dieu vous a envoyé son ange bon et chéri,
Pour que votre saint corps ne puisse être souillé ;
Et vous prions pour Dieu *que* nous vouliez pardonner.

Agnès leur répond qu'elle leur accordera leur pardon.

[conter
520. Messires, je vous pardonne pourvu que vous alliez ceci ra-
A votre méchant seigneur comment Dieu a voulu me garder.

L'autre garde dit à Agnès :

Dame, bien tu peux savoir que nous le lui dirons bien ;
Mais même en le jurant [1] nous ne serons pas crus.

A l'instant ces gardes retournent auprès du fils du préfet. Le fils du préfet leur dit :

Messires, soyez les bien venus. Dites-moi ce que vous avez fait ;
525. Car je veux le savoir à l'instant tout d'un trait [2].

L'un de ces gardes lui répond :

Seigneur, nous te dirons tout ce que nous avons vu ;
Mais nous ne serons crus, certes nous le savons bien.
Dès que nous fûmes là-dedans, seigneur, il nous sembla [3]
Que fussions tous deux en un grand feu brûlant là-dedans ;
530. Parce que son dieu lui a envoyé un ange qui resplendit
Plus fort que le soleil quand il est dans son règne ;
Et qui tient en son poing un glaive menaçant et terrible,
Avec lequel il la défend vaillamment lorsqu'elle le lui requiert.

Alors le fils du préfet parle avec colère à ces gardes qui étaient venus du lupanar.

Messires, moi-même j'irai le voir ;
535. Mais une chose pouvez savoir :
Que si ceci n'est pas la vérité,
Certes j'en serai fort irrité ;
De sorte que quand bientôt je retournerai
Tous par la gorge [4] je vous pendrai.

1. Littéral. mais même si cela nous jurions.
2. Littéral. Je veux savoir cela maintenant tout entier d'un seul trait. C'est-à-dire, en peu de mots, sans ambages, sans circonlocutions.
3. Littéral. il nous fut semblant.
4. Littéral. les gueules ou les gorges.

540. Mais sapias qu'ieu irai veser
Si l'angels l'en poira valer.

Modo vadit filius prefecti ad virginem et intrat scortum et dicit Acneti sic :

Aines, vien ambe mi jhaser ;
Que-s-ieu ti faz aiso saber
Que res non ti poira salvar
545. Que-s-ieu non t'o vuell'ades far.
E non t'en fazas plus pregar,
Qu'atresi t'o covenria far.

Acnes respondit sibi sic dicendo :

Mesqui; com as tan pauc d'esgar [1]
Q'aiso mi vullas demandar !
550. Non ves l'angel desobre mi,
Que mi garda ser e mati [2]
Am son glasi, que li a dat
Cel que tot lo mont a format?
Vai fora, que-s-ieu ti sai dir
555. Que tu sa poirias ben morir.

Filius prefecti dicit sibi sic ironice :

Fora, putan ! Anz ti penrai
E-s-am tu mal grat tieu jhairai ;
Que jha honor non volrai far
A cel dieu que ti vol gardar.

Modo venit versus lectum et credit ipsam accipere ; et diabolus accipit ipsum ad gulam et stinxit (exstinxit) *eum, et cadit in solum ; et omnes diaboli veniunt et portant animan in infernum sibilando. Qintus* (quintus) *miles dicit aliis quod ibit visum.*

560. Qavalier, sapchas qu'ieu irai
Veser de mon senor que fai ;

1. Le lecteur a déjà vu ce mot au vers 251, où nous lui avons donné le sens de discernement. Il signifie aussi, comme il a été dit dans la note 3 de la page 22 appréciation, considération, raison. On pourrait donc ici entendre *esgar* dans le sens d'appréciation des choses.

2. Le ms. dit : *Que mi garda da ser e mati.* Evidemment *da est* la répétition, par erreur du scribe, de la dernière syllabe de *garda.*

540. Mais sachez que moi-même j'irai voir
Si l'ange l'en pourra préserver.

Aussitôt le fils du préfet va vers la vierge et entre dans le lupanar et dit à Agnès :

Agnès, viens avec moi coucher;
Car moi je te fais ceci savoir
Que rien ne pourra te préserver
545. Que je ne veuille te le faire à l'instant.
Et ne t'en fais plus prier,
Car tout de même il te faudra le faire [1].

Agnès lui répond disant ainsi :

Malheureux, comment as-tu si peu de raison
Que cela tu me veuilles demander !
550. Ne vois-tu pas l'ange au-dessus de moi,
Qui me garde soir et matin
Avec son glaive, que lui a donné
Celui qui tout le monde a formé?
Va hors, car je puis te dire [2]
555. Que tu pourrais bien çà mourir.

Le fils du préfet lui parle ainsi ironiquement :

Hors [3], catin ! Mais je te saisirai
Et avec toi malgré toi coucherai ;
Car jamais honneur je ne voudrai faire
A ce dieu qui te veut garder [4].

Aussitôt il vient vers le lit et croit la prendre (s'en rendre maître), *et le diable le saisit à la gorge et l'étrangle, et il tombe sur le sol ; et tous les diables viennent et portent son âme dans l'enfer en sifflant. Le cinquième garde dit aux autres qu'il ira voir.*

560. Chevaliers, sachez que moi j'irai
Voir de mon seigneur quoi il fait.

1. Littéral. il te conviendra le faire, c'est-à-dire, tu y seras forcée.
2. Littéral. Car moi je te sais dire. — *Savoir* s'emploie encore de nos jours dans le sens de *pouvoir* ; « *Je n'y saurais prétendre,* »
3. Sorte d'exclamation revenant à celle-ci : *au diable !*
4. C'est-à-dire : jamais je ne consentirai à honorer ce dieu qui prétend te défendre.

Qu'el s'es ueimais trop demoraz.
Ieu cre qe la sia colcaz
Amb Aines, pueh que tant estai,
565. Sapchas que veser o anarai.

Sextus miles dicit sibi sic:

Ar anas tost, si dieus vos gar,
E venes nos o aisa comtar.

Modo vadit iste miles et invenit dominum suum mortuum, et revertitur ad alios curendo (currendo) *et clamando sic :*

Raida [1] ! raida ! senors, cores,
Que mon senor a mort Aines !

Modo curunt (currunt) *omnes milites ad eum et elevant ipsum et ponunt...* [2]

570. Malvaisa mort, per q'as volgut aucir
Nostre seinor sens tota ucaison !
Que nos volgram maihs la pena sufrir,
Sol qu'el [3] fos sans e visques am rason :
Que nos serem (so podem segur dire)
575. Tut pres e mort, don er drez e rasos ;
Quar lo lasem anar sens companos.
Ben er rasons c'om nos decha aucire ;
C'om non poria gens comparar ni dire
La gran dolor c'auran tut siei parent,
580. Ni l'engosa, sapchas, ni l' mariment,
Qant o sabran. Venrem tut a martire !

Modo veniunt Romani qui audiverunt planctum. Dicit unus ex illis Romanis :

Baron com estatz tan maritz
Ni per que aves faih tan grans critz ?

1. « Le sens, dit M. Bartsch demande un cri de détresse, ce qui est bien prouvé par la répétition du mot. Le plus simple est, je crois, de supposer que l'original portait *aida* (lat. *succurrite*) et que le scribe a mal à propos écrit *raida.* » — Il n'est pas nécessaire de rien supposer : *raida* était usité au moyen âge comme cri d'alarme. En voici la preuve : « Rayda, incursio militaris seu, ut hic sumitur, Clamor excitans ad injiciendas manus in aliquem. » (*Glossaire* de Du Cange)

2. Il y a ici dans le manuscrit un espace resté libre qui devait occuper la suite du titre. M. Bartsch a proposé de remplir cette lacune par ces mots : « et ponunt corpus « mortui in medio campi (*ou* in feretro) ; et faciunt planctum omnes simul in sonu... » Le timbre de l'air reste inconnu, mais l'air lui-même est noté sur le manuscrit. V. chant n° 6.

3. Ms. *quesel ;* ce qui donne une syllabe de trop.

Car il s'est désormais trop arrêté [1].
Je crois que là il est couché
Avec Agnès, puisqu'il reste si longtemps.
565. Sachez que j'irai voir cela [2].

Le sixième garde lui dit ainsi :

A l'instant allez tôt, si dieu vous gard,
Et venez ici nous le conter [3].

Ce garde va aussitôt et trouve son maître mort , et il retourne vers les autres, courant et criant ainsi :

Alerte ! alerte ! seigneurs, courez,
Car Agnès a tué mon seigneur.

A l'instant tous les autres gardes courent auprès de lui et le relèvent et placent..... [4]

570. Méchante mort, pourquoi as-tu voulu occire
Notre seigneur sans toute cause [5] !
Certes nous voudrions davantage la peine souffrir
Pourvu qu'il fût sain et vécût avec *sa* raison [6] :
Parce que nous serons (cela pouvons sûrement dire)
575. Tous pris et mis à mort, dont sera droit et équité [7] ;
Car nous l'avons laissé aller sans compagnons.
Bien sera raison qu'on nous doive occire:
Car on ne saurait nullement se figurer ni dire
La grande douleur qu'auront tous ses parents,
580. Ni l'angoisse, sachez, ni l'affliction,
Quand ils le sauront. Nous viendrons tous à martyre!

Alors viennent les Romains qui ont entendu la complainte. L'un de ces Romains dit :

Messires, pourquoi êtes-vous si tristes
Et pourquoi avez-vous fait de si grands cris ?

1. Il est beaucoup trop resté dans le lupanar.
2. Ce qu'il en est.
3. Nous rapporter ce qu'il en est.
4. Suite du titre proposé par M. Bartsch : « Et placent le corps du mort au milieu de la scène (*ou* dans un cercueil); et tous ensemble chantent une complainte sur l'air... »
5. Sans cause quelconque, sans nulle raison, sans nul motif.
6. Nous aimerions mieux souffrir toute peine, pourvu qu'il fût en santé et vivant en pleine possession de sa raison.
7. Ce qui sera selon le droit et l'équité, juste et équitable.

Diguas nos per qe aves cridat,
585. Que n'em tut agut eisordat [1].

Primus miles filii respondit illi Romano et dicit ei sic :

Seiner, non devem ben plorar
E marir nos e-s-esqintar [2],
Qu'aicil femna a mort mon seinor,
Que nos tenia toz a-s-onor ?
590. Sol quar li demandet s'amor,
L'a mort : don avem gran paor
Que non prenam grieu jhorn dema,
Pueh que sos paires o sabra.

Primus Romanus dicit :

Adesa puta fachuriera,
595. Que mala gota al cor la fiera !
E-s-a nos mort notre seinor,
Lo fill de l'onrat cenador.
Ieu consel que sia tiraçada
E pueh am fuec gresec cremada.

Secundus Romanus dicit :

600. Sapchas qu'il sap nigraumacia
E l'art que parlla de bausia ;
E-s-ambe la art (sainta) a obrat,
Per qe li a so coll pesat.
Mas ieu dirai que-s-en fasam :
605. Haut per sa lenga la pendam,
E-s-aqui sia fort tormentada
Tro que 'l lenga si'arancada.

Tercius (tertius) *Romanus dicit :*

Il es Vaudesa, so mi par ;
Per que non nos vol moz sonar.

1. *Em agut*, mot à mot *nous sommes eus*, avec inversion des deux verbes auxiliaires, pour *avem estat*. Cette construction se retrouve encore dans la suite du drame, et elle est assez fréquente chez les troubadours.

2. *Esquintar*, déchirer (Rayn. *Lexique roman*). Il faut dans ce cas sous-entendre ici *le visage*. Ce mot s'emploie encore aujourd'hui dans le sens d'éprouver un grand abattement de forces ou d'horriblement maltraiter.



Dites-nous pourquoi vous avez crié,
585. *Au point* que tous en avons été assourdis.

Le premier garde du fils répond à ce Romain et lui dit ainsi :

Seigneur, ne devons-nous pas bien pleurer
Et nous affliger et nous maltraiter,
Puisque cette femme a tué mon seigneur,
Qui nous tenait tous à honneur [1] ?
590. Seulement parce qu'il lui demandait son amour
Elle l'a tué : dont [2] nous avons grand peur
Que nous ne passions une rude journée demain [3],
Après que son père le saura.

Le premier Romain dit :

Cette catin magicienne,
595. Que la male goutte au cœur l'atteigne [4] !
Elle nous a tué notre seigneur,
Le fils de l'honoré sénateur.
Moi, je conseille qu'elle soit traînée
Et ensuite avec le feu grégeois brûlée.

Le second Romain dit :

600. Apprenez qu'elle sait la nécromancie
Et l'art qui parle (qui traite) de tromperie ;
Et avec l'artifice [5] elle a opéré,
Par quoi elle lui a son cou brisé.
Mais moi je dirai ce que nous en ferons [6] :
605. Haut par la langue pendons-la,
Et *que* là elle soit tourmentée
Jusqu'à ce que la langue soit arrachée.

Le troisième Romain dit :

Elle est Vaudoise, ce me semble ;
C'est pourquoi elle ne nous veut mot sonner [7],

1. A qui nous devions l'honneur de nos fonctions, ou que nous avions l'honneur de servir.
2. A cause de quoi.
3. Littéral. que nous ne prenions un rude jour demain.
4. La goutte, maladie.
5. Je n'ai pas traduit le mot *sainta* du texte. M. Bartsch ne l'a point placé entre parenthèses ; mais il a fait remarquer que ce mot a été rayé sur le ms. probablement, dit-il, par scrupule religieux. Dailleurs *sainta* donnerait au vers deux syllabes de trop.
6. Littéral, nous en fassions.
7. Traduction littérale. Mais *motz sonar* signifiait aussi chanter une chanson *(Rayn)*; et c'est peut-être le sens qu'il faudrait ici lui donner.

610. Mais ieu dirai com o farem :
Emfra colobras [1] la metrem,
E-s-aura i poinenz grifons
E graichanz e-s-esorpions,
Que la roiran de mal talent.
615. Ieu li don aqest jujhament.

Cartus (quartus) *Romanus dicit :*

Baron, sapchas qu'ill a obrat
Am lo diable, que li a [2] ajudat.
D'autramenz non o pogra far
Ni o ausera sol asagar [3].
620. Mais ieu vos dirai que farem :
Lo cenador aguardarem [4],
Que venra sai qant o sabra,
E farem so que-s-ell dira.

Qintus (quintus) *Romanus* :

Certas, bon es que l'aguardem,
625. E so qu'el dira nos farem.
Mais il pot ben segur' estar
Qu'en brieu la farem tormentar.

Sinpronius dicit suis militibus sic :

Cavalier, vos aves ausit
Lo bruh [5] que-s-an faih ni lo crit
630. Uei lo jhorn lai en la ciptat ?
Ieu cre qu'il si sian batalat [6].
Anem la e veirem que-s-es :
Ben leu n'i a de mortz e de pres ;
Q'ill an fah uei tan gran cridor,
635. Mesclamenz [7], so mi par, am plor.

1. Le ms. porte *am fre*. Corrigé par M. Bartsch en *emfra*.
2. Le mot *a* manque dans le ms.
3. *sic*, pour *assajar*.
4. *Agardar*, garder, et aussi centempler, voir attentivement. Ce mot a le même radical que *regardar*, regarder.
5. Ms. *lo buh*.
6. *Sic*, pour *batalhat*.
7. Le même que *mesclanza*, mêlée, dispute, altercation.

610. Mais je dirai comment nous ferons :
Parmi couleuvres la mettrons,
Et il y aura de poignants griffons
Et crapauds et scorpions,
Qui la rongeront de mal talent [1].
615. Moi je lui donne ce jugement [2].

Le quatrième Romain dit :

Messires, sachez qu'elle a opéré
Avec le diable, qui lui a aidé.
Autrement elle ne le pourra faire
Ni n'osera seulement l'essayer.
620. Mais moi vous dirai quoi ferons :
Le sénateur nous verrons [3],
Lequel viendra ici quand il le saura,
Et nous ferons ce qu'il dira.

Cinquième Romain :

Certes, il est bon que nous le voyions,
625. Et ce qu'il dira nous ferons.
Mais elle peut bien être assurée
Que bientôt nous la ferons tourmenter.

Sempronius dit ainsi à ses gardes :

Chevaliers, vous avez ouï
Le bruit qu'ils ont fait et le cri [4]
630. Hui le jour [5] là dans la cité ?
Je crois qu'il se sont battus [6].
Allons-là et nous verrons *ce* que c'est :
Peut-être il y en a de morts et de pris ;
Puisqu'ils ont fait hui si grande clameur,
635. Combats, ce me paraît, avec pleurs.

1. Avec rage. *Talent*, désir, volonté, goût, penchant, etc. *De mot talent* se disait aussi en langue d'oil.
2. Je prononce contre elle cette sentence.
3. Nous observerons ou nous attendrons.
4. La clameur.
5. Aujourd'hui.
6. Littéral. qu'ils se soient bataillés.

Sextus miles respondit sibi :

Seiner, ben avem escoutat,
Qar auran [1] uei tant fort cridat
Qu'ill gabavan, seguon que m'par,
Non sai cui de justisiar [2] ;
640. Per qu'ieu dic que-s-o anem veser
E sapiam qu'es agut per ver.

Simpronius dicit suis militibus quod ipse vult cire (scire) *pro certo.*

Ara via [3] ! sapchas per trasah [4]
Qu'ieu volrai saber que-s-an fah.

Modo incipit ire versus Romanos, et Romani vident ipsum venire. Dicit unus ex Romanis militibus mortui stantibus justa (juxta) *mortuum :*

Cavallier, anas sus ; ve vos lo cenador
645. Que ven aisa veser qui a fah uei la cridor.
Anas vos enves lui e celas li la mort
De son precios fill e donas l'en conort.

Modo tendunt omnes milites filii ad Simpronium. Dicit eis cenator (senator) *sic et salutat eos :*

Cavalier, ben sias vengut :
Com venes vos autri [5] trastut ?
650. Diguas mi, on aves laisat
Mon fill, q'aici en semblas irat [6] ?

Primus miles filii respondit sibi sic :

Seiner, el es el bordell lai
Amb Aines, alegres e guai,
Que jhaz en un bel lieh per ver [7]
655. Am lui, a tot lo sieu plaser.

1. A changer peut-être en *avian.* (Note de M. Bartsch).
2. Ici et au vers 675 le texte porte *cui de justisiar.* M. Bartsch a mis *deu* au lieu de *de* ; je maintiens le texte, qui peut se traduire ainsi littéralement : *ne sais quoi de faire justice* ou, en se reportant aux vers 674 et 675, *ne sais à quel propos de faire justice.*
3. Leçon du ms. M. Bartsch y a substitué *vias.*
4. Voy. le vers 525.
. Ms. *vos aut'* .
6. *Irat,* irrités ; et aussi, fâchés, tristes, désolés.
7. *Per ver* manque. Ajouté par M. Bertsch.

Le sixième soldat lui répond :

Seigneur bien avons entendu,
Car ils auront (ils ont) aujourd'hui si fort crié
Qu'ils braillaient [1], selon qu'il me paraît,
Je ne sais quoi de faire justice;
640. C'est pourquoi je dis que nous l'allions voir,
Et sachions ce qu'il en a été pour vrai.

Sempronius dit à ses gardes qu'il veut aller lui-même savoir au juste.

Maintenant allons! sachez en un mot
Que je voudrai savoir ce qu'ils ont fait.

Aussitôt il commence à aller vers les Romains et les Romains le voient venir. L'un des Romains dit aux gardes du mort qui se tiennent à côté du défunt :

Chevaliers, allez sus (debout); voilà le sénateur
645. Lequel vient ici voir qui a fait hui la clameur.
Allez-vous en vers lui et celez-lui la mort
De son précieux fils et donnez-lui reconfort.

A l'instant tous les gardes du fils vont à Sempronius. Le sénateur leur parle ainsi et les salue :

Chevaliers, bien soyez venus :
Comment vous autres venez-vous tous ?
650. Dites-moi, où avez-vous laissé
Mon fils, qu'ainsi vous en semblez désolés ?

Le premier garde du fils lui répond ainsi :

Seigneur, il est dans le lupanar là
Avec Agnès, allègre et joyeux,
Qui gît dans un bon lit pour vrai
655. Avec elle, à tout son plaisir.

1. « GABAR, v. railler, plaisanter, hâbler, se moquer. Vanter, célébrer » (*Rayn.* Lexique roman). A ces différents sens ajoutez ceux-ci : berner, molester, parler avec jactance ou fort haut, brailler (v. 638), parler avec exagération ; exemple :

Ges hom de lui non pot gabar
Car li vertatz sobraval dih.
(*Flamenca*, v. 1686)

Passage que M. P. Meyer traduit ainsi : « A son égard, il n'y avait point d'exagération possible, car les paroles restaient toujours au-dessous de la vérité. » — Cf. la note sur *gab* (v. 298), où l'on verra que *gabar* a pu signifier en outre crier, vociférer, pousser des clameurs, des cris menaçants.

Prefectus dicit illis militibus filii sui quare venerint omnes simul et non remansit aliquis cum eo.

Ar digas, com l'aves laisat
Qu'aici vos n'est tut retornat?
Non degras am lui remanir
Tro que-s-el s'en volgues venir?

Secundus miles [1].

660. Seiner, qui am femna vol jhaser
Non deu null compaino aver;
Anz deu om estar en privat,
Que sia plus rescos e celat.

Prefectus.

Ar mi diguas qui a fah lo plor
665. Uei lo jhorn sai ni la rumor?
Sapchas que-s-ieu o vull saber,
E diguas m'en ades lo ver.

Tertius miles.

Li Roman si son trebaillat,
Seiner, per qu'an tan fort cridat.
670. Augas o, si non nos creses,
Com an antr'elz cridat ades.

Prefectus.

Roman, per qu'aves tant cridat,
C'uei n'em agut tut eisordat,
E-s-aves volgut tan parlar
675. Non sai cui de justisiar?
Diguas m'o, qu'ieù o enquerai
E'ls colpaus fortment liarai.

Quidam Romanus.

Seiner, ieu ti dirai vertat:
Non sai que-s-en valges celat.
680. Li putans qu'es en cel bordell
A mort ton fill amb un coutell.

1. A partir d'ici jusqu'au vers 704, les titres en latin manquent dans le manuscrit; mais partout le scribe a laissé un espace marquant la place des titres, qui ont été ajoutés par M. Bartsch.

Le préfet demande à ces gardes de son fils pourquoi ils sont venus tous ensemble et quelqu'un d'eux n'est pas resté avec lui.

A l'instant dites, comment l'avez-vous quitté
Si bien qu'ici vous êtes tous retournés[1] ?
Ne deviez-vous pas avec lui rester
Jusqu'à ce qu'il s'en voulût venir ?

Second garde.

660. Seigneur, qui avec femme veut coucher
Ne doit nul compagnon avoir;
Mais on doit se tenir en privé
Pour que *ce* soit plus caché et secret.

Le Préfet.

Maintenant dites-moi qui a fait le pleur
665. Aujourd'hui ici et la rumeur ?
Sachez que je veux le savoir,
Et dites-m'en à l'instant le vrai.

Troisième garde.

Les Romains se sont querellés,
Seigneur, *c'est* pourquoi ils ont si fort crié.
670. Oyez cela[2], si vous ne nous croyez,
Comme ils ont entre eux crié tout à l'heure,

Le Préfet.

Romains, pourquoi avez-vous tant crié,
Qu'aujourd'hui en avons été tous assourdis,
Et avez-vous voulu tant parler
675. Ne sais quoi de faire justice !
Dites-le moi, car je m'en enquerrai[3]
Et les coupables fortement enchaînerai.

Un Romain.

Seigneur, moi je te dirai la vérité :
Je ne sais pas ce qu'il en vaudrait caché[4].
680. La catin qui est en ce lupanar
A tué ton fils avec un couteau.

1. C'est un reproche : « Comment avez-vous pu le quitter ? »
2. Sous-entendu : d'eux-mêmes.
3. Je ferai une enquête. Littéral, j'enquerrai, je rechercherai cela.
4. Je ne vois pas en quoi il serait bon de le tenir caché.

Per que an [1] siei cavallier plorat,
E nos autri li [2] avem guabat.

Secundus Romanus,

Ve'l t'aqui mort, don em irat
685. Si que tut nos n'em uei plorat.

Prefectus.

Ai ! que fara le pecaires [3]
Pos sos cars bons filz [4] es morts !
Yeu non cre que mais cenaires
Preses tan gran desconort
690. Com ieu faz [5] en aquest dia.
E mon car fill que-s-es morz !
Per mon grat ades moria.

Mater.

Ai ! marida [6], que poirai devenir
Pos perdut ai mon fill ! Com no m'esguir [7] !
695. Ai ! mort, on iest? Per que no m'vens auzir?
Per lo mieu grat ades volgra morir.

Soror.

Ai ! que farai, fraire, vostra seror,
Pos perdut ai la vostra bon' amor !
Pos no us veirai, ieu morai de dolor,
700. Am dol vieurai tostemps mais e-s-am plor.

Prefectus.

Ai ! puta, per qu'as mon fill mort
A gran falsea e-s-a gran tort,
Qu'el non t'avia ren forfah?
Per que nos as [8] auniz tan lag ?

1. Leçon de M. Bartsch. Le ms. dit *per ques an* : la suppression de l'*s* devient nécessaire pour que le vers soit, comme les autres, de huit syllabes au moyen de l'élision de *que* avec *an*.

2. Afin que le vers ne soit aussi que de huit syllabes, *li avem* ne doit former que deux syllabes. Il y a là synérèse comme aux vers 339, 414, 509, etc.

3. Chant n° 7. *Pecaires*, pécheur, coupable ; et par extension, malheureux.

4. Leçon du ms. M. Bartsch a mis *sos bons cars filz*, et au vers suivant *ieu* au lieu de *yeu*.

5. *Faz* manque dans le ms.

6. De *marir*, attrister, fâcher, désoler. En vieux français : *j'en suis marri*, j'en suis fâché.

7. *Esguirar*, déchirer, estropier. Ms. *mō fiell*.

8. *As* manque dans le ms

C'est pourquoi ses chevaliers ont pleuré,
Et nous autres y avons fait clameur [1].

Second Romain.

Te le voilà mort, dont nous sommes désolés
685. Si que tous nous en sommes hui éplorés [2].

Le Préfet.

Ah ! que fera le malheureux
Après que son bon cher fils est mort !
Je ne crois pas que jamais sénateur
Ait pris si grande affliction
690. Comme j'ai fait en ce jour.
Et mon cher fils qui est mort !
A mon gré à l'instant je mourrais [3].

La mère.

Ah ! désolée, que pourrai-je devenir,
Après que j'ai perdu mon fils ! Comment ne me défais-je pas!
695. Ah ! mort, où es-tu ? Pourquoi ne me viens-tu occire ?
A mon gré dès ce moment je voudrais mourir.

La sœur.

Ah ! que ferai-je, frère, *moi*, votre sœur,
Après que j'ai perdu votre bonne affection !
Plus ne vous verrai, je mourrai de douleur,
700. Avec deuil je vivrai toujours plus et avec pleurs.

Le Préfet.

Ah ! catin, pourquoi as-tu tué mon fils
A grande perfidie et à grand tort,
Puisqu'il ne t'avait rien fait de mal ?
Pourquoi nous as-tu outragés si vilainement [4] ?

1. Je crois que le mot *li* du texte n'est pas un pronom rappelant l'idée d'Agnès ou celle des gardes du fils du préfet, mais que ce mot est ici le même que *i* (en français *y* ou *à cela*). Cette forme est extrêmement usitée de nos jours dans divers dialectes du midi de la France : *li pensi, li voli ana*, j'y pense, j'y veux aller; et l'on en trouve plus d'un exemple dans les compositions du XIVe siècle (Voy. *Revue des langues romanes*, t. 8, oct. 1875). Quant au sens que je donne ici au verbe *gabar*, voir la note 1 sur la traduction du vers 638.

2. « *Plorat*, dit M. Bartsch, doit être pris ici dans le sens d'éplorés ; mais peut-être serait-il mieux de remplacer *em* par *avem*. » Le vers serait alors : *Si que tut n'avem uei plorat*.

3. Je voudrais mourir.

4. Si horriblement maltraités.

Agnes.

705. Sapchas, qu'ieu non ai ton fill mort;
Anz a cel qu'el cresia tan fort,
So es le diables, qu'el cresia,
Qu'a pres l'arma si co la sia;
Quar el cuihava aver m'amor
710. Mal grat del mieu onrat seinor,
Que m'a trames son angel clar
Que dejha lo mieu cors gardar.
Que si el si fos a Dieu tornaz,
El fora de mort escapaz
715. Si com feron siei cavalier
Que sa intreron messagier,
Que volgron a'st angel portar
Honor e 'l volgron asorar.
E tut cil que sa son intrat,
720. Que-s-eran malaut de pecat,
S'en son san e viu retornat;
Quar an a Dieu honor portat.
E car tos filz non volc honrar
L'angel, ni 'l volc honor portar,
725. Anz mi volc penre e deisonrar
Mal grat d'est angel e forzar,
Per qu'el l'a mort, don rasons es,
Quar d'enaici l'en es enpres.

Prefectus dicit Agneti sic:

Aines, tu dises que-s-a mort,
730. Aquel angels, mon fil sens tort,
Quar non li volc onor portar,
Anz volc lo tieu dieu blastemar:
E pueh qu'el a tant de poder
Que puesca noser e valer,
735. Pregua li qu'el den [1] recitar
Mon fill, c'a mort per tu guardar;
E si'l pot recitar de mort,
Nos penrem tut quant em conort:

1. On a déjà vu *den* pour *dein* ou *dehn* au vers 467. Cette forme se représente peu après au vers 755 et en divers autres endroits. Il ne manque pas d'autres exemples de l'*n* mouillée figurée par une *n* simple: Voy. *lunas* (v. 752), *ensenada* (v. 173) et *senor* presque partout.

Agnès.

705. Apprends que je n'ai point tué ton fils;
Mais l'a *fait* celui qu'il croyait si fort [1],
C'est-à-dire le diable, qu'il croyait,
Lequel a pris l'âme comme *étant* sienne;
Parce qu'il pensait avoir mon amour
710. Contre le gré de mon honoré seigneur,
Qui m'a envoyé son ange brillant
Pour qu'il doive mon corps garder.
Que s'il se fût à Dieu converti,
Il aurait évité la mort [2]
715. Ainsi que firent ses chevaliers
Qui entrèrent ici messagers,
Qui voulurent à cet ange porter
Honneur et voulurent l'adorer.
Et tous ceux qui ici sont entrés,
720. Qui étaient malades (infectés) de péché,
S'en sont sains et vivants retournés;
Car ils ont à Dieu honneur porté.
Et parce que ton fils ne voulut honorer
L'ange, ni lui voulut honneur porter,
725. Mais me voulut prendre et déshonorer
Malgré cet ange et forcer,
C'est pourquoi il l'a tué, dont raison est,
Parce que d'ainsi *faire* lui en est enjoint [3].

Le préfet dit ainsi à Agnès :

Agnès, tu dis qu'il a tué,
730. Cet ange, mon fils sans (non à) tort,
Parce qu'il ne voulut honneur lui porter,
Mais voulut ton dieu blasphémer:
Et *bien* puisqu'il a tant de pouvoir
Qu'il puisse nuire et protéger,
735. Prie-le qu'il daigne ressusciter
Mon fils, qu'il a tué pour te défendre;
Et s'il le peut ressusciter de mort,
Nous prendrons tous tant que nous sommes consolation :

1. En qui il croyait si fermement.
2. Littéral. il serait de mort échappé.
3. Ou il a eu pour mission d'en agir ainsi. *Enpres,* participe d'*enprenre* ou *enprendre :* le substantif correspondant est *enpresa,* vieux français *emprise,* entreprise, ce que l'on doit exécuter, ou ce dont on est convenu. Voy. *Flamenca,* édit. P. Meyer, v. 1389.

Si que'l tieu dieu volrem onrar
740. E tostemps mais creire e-s-amar
Si com bon dieu e bon seinor,
Si nos volia far tant d'onor.

Aines dicit prefecto quod non abet (habet) *firmam fidem.*

En cenaire, ieu conosc be
Que vos non aves ferma fe,
745. Que per ren qu'ieu poguessa far
Tos filz pogues resucitar.
Mais per tal que tota aqist genz
Fos en Jhesu Christ conoisenz,
Que si'l vesian resucitar,
750. Ben leu [1] volrian Dieu asorar,
Moves vos tut quant est d'aqui
E lunas vos fort tut de mi;
E preguarai al mieu Seinor
Que-z-el per sa sancta douzor
755. Lo den de mort resucitar,
E-s-a toz eixemple donar;
Que tut ades vos batejhes
E las vostras armas salves.

Modo recedunt omnes et tendunt seorsum in medio campi. Et postea Agnes tendit ad lectum mortui, respicit ipsum et tangit ei faciem et manus, et postea facit planctum in sonu :

Jha non ti quier que mi fasas perdo
D'aquest pecat, Seyner, qu'ieu hanc feses,

Et facto planctu ponit se justa (juxta) *lectum in oratione flexis genibus.*

Ai! fil de Dieu, que-s-en croz fust levaz [2]
760. E-s-al tern jhorn de mort resucitaz,

1. *Ben leu* ou *be leu* signifie ordinairement *peut-être;* mais il me semble que l'on pourrait ici traduire séparément les deux mots *ben* et *leu* par *bien facilement* ou *bien vite.*

2. Chant n° 8. Le mot *croz* n'est pas donné par le ms ; il est remplacé par ce signe ✝ : de même au vers 457.

De sorte que ton dieu voudrons honorer
740. Et toujours plus croire et aimer
Ainsi comme bon dieu et bon seigneur,
Si tu voulais nous faire tant d'honneur.

Agnès dit au préfet qu'il n'a pas une ferme croyance.

Sire sénateur, je connais bien
Que vous n'avez pas ferme foi,
745. Que par rien que je pusse faire
Ton fils je puisse ressusciter [1].
Mais pour que tous ces gens [2]
Fussent en Jésus-Christ connaissants,
Qui, s'ils le voyaient ressusciter,
750. Peut-être voudraient Dieu adorer,
Mouvez-vous tous tant que vous êtes d'ici
Et éloignez-vous fort tous de moi ;
Et je prierai à mon Seigneur
Que lui par sa sainte bonté
755. Le daigne de mort ressusciter,
Et à tous exemple donner :
De sorte que tous à l'instant vous baptisiez [3]
Et vos âmes vous sauviez.

Aussitôt tous se retirent et se mettent à part au milieu de la scène. Et ensuite Agnès va au lit du mort, le regarde et lui touche le visage et les mains, et ensuite elle chante un cantique sur l'air :

Jà je ne te demande que tu me fasses pardon
De ce péché, Seigneur, que onc je fis.

Et son chant terminé, elle se met en oration près du lit.

Ah ! fils de Dieu, qui en croix fus levé
760. Et au tiers jour de mort ressuscité.

1. Cela étant, quoi que je pusse faire je ne pourrais ressusciter ton fils.
2. Littéral. mais pour tel (motif) que toute cette gent fût, etc.
3. Vous vous fassiez baptiser.

Per ta douçor vueillas [1] resucitar
Aquest home e-s-a ta part tornar,
Per tal que tut aquist puescan venir
Al tieu regne e-s-a tu convertir.

Modo dicit Christus arcangelo Rafaeli ut tendat recitatum (resuscitatum).

765. Rafel, vai recitar lo fil del cenador [2]
E trai s'arma d'enfern que sufre gran dolor;
Qu'Aines, per cui es mortz, m'a de bon cor preguat
Que li done cest don, e-s-ai lo li autrejhat.

Modo vadit angelus in infernum et invenit animam in codam (quodam) *cacobo* [3] *ferventi, quem* [4] *flagellant diaboli. Et angelus facit planctum in sonu :* Veni creator spiritus.

Diable, guaras non tormentes [5]
770. Cest'arma que tout'a vos es;
Que Dieus vol que sia recitat
Le cors d'est'arma e sanaz.

Modo fugiunt diaboli sibilando et angelus extrait (extrahit) *animam de cacobo et portat ipsam ad corpus mortuum et ponit animam in corpore et recitat* (resuscitat) *ipsum. Postea dicit angelus Agneti in eodem sonu :*

Aines, vai sus, que tenduz es
Le tieus precs davant Dieu e pres;
775. E fai aquest homen [6] parlar,
Que Dieus l'a volgut recitar.

Modo recedit angelus et Aignes surgit dicens :

Apodicxes, vai sus per lo poder de Dieu,
Non jhagas plus aqui, qu'aici t'o comant ieu;
E vai grasir a Dieu, que t'a fah gran onor,
780. Que t'a trah dinz d'enfern hon sufrias gran dolor.

1. Ms. *veillas*.
2. Leçon du ms. *d'l cenador*. M. Bartsch a donc eu tort d'écrire *de cenador*.
3. *Sic*, pour *cacabo*, marmite, chaudron.
4. Il faudrait *quam* (laquelle âme) ; mais il peut y avoir ici une syllepse, le poëte ayant fait rapporter le pronom à l'idée de *jeune homme* plutôt qu'au substantif *animam*.
5. Chant n° 9. Le mot *diable* est précédé d'un D majuscule en encre rouge.
6. *Sic*; mais probablement par erreur du scribe au lieu de *home*. (Note de M. Bartsch).

Par ta bonté veuille ressusciter
Cet homme et à ta cause amener [1],
Afin que tous ceux-ci puissent venir
A ton règne et à toi convertir [2].

Alors le Christ dit à l'archange Raphaël d'aller le ressusciter.

765. Raphaël, va ressusciter le fils du sénateur
Et tire d'enfer son âme qui souffre grande douleur;
Car Agnès, par qui il est mort [3], m'a de bon cœur prié
Que je lui donne ce don [4], et je le lui ai octroyé.

Aussitôt l'ange se rend dans l'enfer et trouve dans une chaudière bouillante l'âme, que les diables flagellent. Et l'ange chante ce qui suit sur l'air du Veni creator spiritus.

Diables, gardez que vous tourmentiez [5]
770. Cette âme qui vous est enlevée:
Parce que Dieu veut que soit ressuscité
Le corps de cette âme et guéri [6].

A l'instant les diables fuyent en sifflant et l'ange retire l'âme de la chaudière et la porte au corps du défunt et la met dans le corps et ressuscite celui-ci. Ensuite l'ange dit à Agnès sur le même air :

Agnès, leve-toi, car arrivée est
Ta prière devant Dieu et exaucée;
775. Et fais cet homme parler,
Car Dieu l'a voulu ressusciter.

Alors l'ange se retire et Agnès se lève disant:

Apodixés [7], lève-toi par le pouvoir de Dieu,
Ne gis plus ici, qu'ainsi je te l'ordonne;
Et va rendre grâce à Dieu, qui t'a fait grand honneur,
780. Qui t'a tiré de dedans l'enfer où tu souffrais grande douleur.

1. Littéral. à ton parti tourner.
2. C'est le latin *convertere*.
3. A cause de qui il est mort.
4. Que je lui accorde cette faveur, cette grâce.
5. Gardez-vous de tourmenter ou cessez de tourmenter.
6. Et rendu à la santé.
7. Dans le texte latin de la vie de sainte Agnès, Sempronius parlant à celle-ci lui dit : « Crudelissima omnium feminarum, in filium meum voluisti *apodixin* tuæ artis magicæ demonstrare.» L'auteur du drame, prenant pour un nom propre le mot *apodixin*, qui en grec signifie preuve, en a fait le nom du fils du préfet. L'évêque saint Aldelme, auteur d'un traité intitulé *De laudibus virginitatis,* qui contient un récit du martyre de sainte Agnès, donne au jeune homme le nom de Procope.



Modo surgit Apodixes respiciendo celum (cœlum) *et terram, et porrigit manus versus Deum et proicit* (projicit) *se in terram in cruce, et postea surgit et facit planctum in sonu* : Vein, aura douza, que vens d'outra la mar.

Solamenz us Dieus es que pot ben e mal far [1],
Cel qu'a fah cel e terra e'l fuec, sapchas, e'l mar ;
So es le Dieus que volun li crestian asorar [2],
Que m'a volgut del poz d'enfern gitar,
785. On sufria gran dolor.
A sant' Aines grasisc mon resitar,
Quar per son prec m'a volgut Dieus gitar
Del poz d enfern, on non vuel maih tornar ;
Anz vuel am lui lo fill de Dieu lausar
790. Per gasainar s'amor.

Modo venit filius prefecti ad virginem et proicit se in terram in cruce ante ipsam. Postea surgit dicens :

Ai ! verge sant' Aines, domna, per ta bontat
So qu'ai faillit ves tu mi sia perdonat :
Que-s-am lo tieu sant prec m'as dinz d'enfern gitat.
So qu'ai pecat ves tu no m' sia recastenat ;
795. Mais prec ti, si ti plai, que m' dejhas batejhar,
Q'ieu vuel daierenant Jhesu Christ asorar.

Aines dicit sic :

Amics, ben deus temer Jhesu Christ e lausar,
Quar ell de manz diables t'a volgut escapar [3].
Mais darai ti baptisme pues que demandas lo ;
800. E nembre ti de Dieu com sufri passio.

Modo venit cenator (senator) *cum tota familia sua ad virginem dicens* :

Sancta verge de Dieu, vullas mi perdonar,
Quar ieu a gran pecat t'ai facha tormentar :

1. Chant n° 10.
2. Ces trois premiers vers sont de douze syllabes ; ils devraient être de dix, comme le quatrième de cette strophe et les quatre autres de la strophe suivante ; ils sont donc fautifs. M. Bartsh propose de les corriger ainsi ;

Us dieus sols es que pot ben e mal far,
Cel qu'a fah cel e terra el fuec el mar,
Le dieus que volun li crestian asorar,

Mais alors les paroles ne pourraient plus se chanter sur l'air noté n° 10, qui d'ailleurs est resté inachevé. Au lieu de *e terra* le ms. donne *et a*
3. Ce verbe est pris ici dans le sens transitif de faire échapper, délivrer (Note de M. Bartsch).

Aussitôt Apodixès se lève regardant le ciel et la terre, et tend les mains vers Dieu et se jette sur le sol les bras étendus en croix, et ensuite il se lève en chantant ce cantique sur l'air : Viens, brise douce, qui souffles d'outre la mer.

Seulement un Dieu est qui peut bien et mal faire [1],
Celui qui a fait ciel et terre et le feu, sachez, et la mer ;
C'est le Dieu que veulent les chrétiens adorer,
Lequel m'a voulu du puits d'enfer retirer,
785. Où je souffrais grande douleur.
A sainte Agnès je dois la grâce de ma résurrection,
Car par sa prière Dieu a bien voulu me retirer
Du puits d'enfer, où je ne veux plus retourner ;
Mais je veux avec elle le fils de Dieu louer.
790. Pour gagner son amour.

A ce moment le fils du préfet vient auprès de la vierge et se jette sur la terre étendu en croix devant elle. Ensuite il se lève disant :

Ah ! vierge sainte Agnès, dame, par ta bonté
Ce qu'ai failli envers toi [2] me soit pardonné :
Vu qu'avec ta sainte prière tu m'as de l'enfer retiré,
Que mon péché [3] envers toi ne me soit reproché ;
795. Mais je te prie, s'il te plaît, que tu veuilles me baptiser,
Parce que je veux désormais Jésus-Christ adorer.

Agnès dit ainsi :

Ami, bien tu dois craindre Jésus-Christ et louer,
Car lui de maints diables t'a voulu délivrer.
Mais je te donnerai le baptême puisque tu le demandes ;
800. Et souviens-toi de Dieu comme il souffrit la passion.

Alors arrive le sénateur avec toute sa famille auprès de la vierge, lui disant :

Sainte vierge de Dieu, veuille me pardonner,
Car moi à grand péché je t'ai fait tourmenter :

1. Il n'y a qu'un seul dieu, qui peut punir et récompenser. C'est ainsi qu'il faut l'entendre.
2. Ma faute, mon crime envers toi.
3. Littéral. ce que j'ai péché.

Q'ieu conosc qu'el tieus dieus a tot lo munt creat
En so que-s-a mon fil de mort resucitat.
805. E requer ti per toz que nos denz batejhar,
Que nos volem trastut Jhesu Christ asorar.

Aines respondit sibi sic dicendo:

En cenaire, e-s-ieu [1] de bon cor vos perdon,
E deves fort grasir a cel qu'es sus el tron ;
Quar vos mostra la via de vostra gran salut
810. E us mou de vostra secta en que sias tut perdut.
E quar m'aves requist que us dejha batejhar
A-s-onor de Jhesu, que-s-a fah cel e mar [2],
Vos darai sant baptisme e nom del mieu Seinor;
E grasisc li mil ves quar mi a dat [3] tant d'onor
815. Que per la mia paraula vos vulas convertir,
E far lo mandament del mieu Seinor e dir.

Pausa. Et ponit manum in capite.

Ara clinas los caps, que baptisme vos don,
E sias ves Jhesu Christ trastut fisel e bon ;
E sapchas que Dieus volc per nos esser levaz
820. En la croz per delir nostres mortals pecaz.
Baron, ar anas sus, que trastut est mundat,
De tot quant hanc pequest est de Dieu perdonat.

Modo surgunt omnes et tendunt in medio campi et faciunt omnes simul planctum in sonu del comte de Peytiu :

Bel seiner Dieus, tu sias grasiz [4]
Quar nos as vez tu convertiz,

1. *E-s-ieu* manque dans le manuscrit.
2. Le ms. dit *a fah cel el mar. El mar,* fait remarquer M. Bartsch, pourrait bien être mis pour *e la mar;* mais le premier substantif n'a pas d'article : *cel e mar* est donc une leçon meilleure.
3. *A dat* manque ; mais le sens l'exige.
4. Chant n° 11. Le ms. dit *Bel sener* avec abréviation.

Vu que je connais que ton Dieu a tout le monde créé
En ce qu'il a mon fils de mort ressuscité.
805. Et je te prie pour nous tous que nous daignes baptiser,
Parce que nous voulons trétous Jésus-Christ adorer.

Agnès lui répond disant ainsi :

Sire sénateur, et moi de bon cœur *je* vous pardonne,
Et devez fort rendre grâce à celui qui est au-dessus du tonnerre;
Car il vous montre la voie de votre grand salut
810. Et vous retire de votre secte en laquelle vous étiez tous perdus [1].
Et puisque vous m'avez requis que je vous doive baptiser
A l'honneur de Jésus, qui a fait ciel et mer,
Je vous donnerai le saint baptême au nom de mon Seigneur ;
Et le remercie mille fois puisqu'il m'a donné tant d'honneur
815. Que par ma parole vous veuilliez convertir,
Et faire (suivre) le commandement de mon Seigneur et le dire [2].

Pause. Et elle place sa main sur la tête.

Maintenant courbez les têtes, que je vous donne le baptême,
Et soyez envers Jésus-Christ trétous fidèles et bons ;
Et sachez que Dieu voulut pour nous être levé
820. En la croix pour effacer nos mortels péchés.
Messires, maintenant levez-vous, car tous vous êtes purifiés,
De tout autant qu'onques péchâtes vous êtes de Dieu pardonnés.

Aussitôt tous se lèvent et vont au milieu de la scène et chantent tous ensemble ce cantique sur l'air du comte de Poitiers :

Beau seigneur Dieu, sois-tu remercié
De ce que tu nous as vers toi convertis,

1. Littéral. vous meut de votre secte où vous soyez tous perdus. — M. Bartsch fait remarquer que la pensée n'exige point le subjonctif *sias* et voit là une forme spécifique de l'imparfait *era*. Cette forme reparait au vers 825.

2. Dire les commandements dans ses prières, les faire connaître à d'autres personnes. *Dir* ne saurait être employé ici substantivement, car il ferait pléonasme avec *mandament*.

825. Que nos siam trastut periz [1].
Grasiz sias de nostra salut.

Seiner, que-s-en croz fust levaz
E morz per nostres grieus pecaz,
Mil vez, Seiner, en sias lausaz :
830. Quar nos as mostrat ta vertut.

Seiner Dieus, nostri grieu pecat
Non nos [2] sian recastenat ;
Maih aihas de nos pietat,
Pueh que-s-a tu nos em rendut.

Facto planctu veniunt Romani ad cenatorem (senatorem). *Dicit unus ex illis, et angelus dicit* : *Cilete* (Silete).

835. En cenaire, per que us es reneguaz
Ves los crestians ni vos es batejhaz ?
Ben par que folz es e-s-an pauc de sen [3];
E dic vos ben qu'ades, de mantenen,
Per lo mieu grat vos farem toz cremar :
840. Qar nostra lei aves volgut laisar.

Cenator (Senator) *respondit illis Romanis sic dicendo* :

Seinors Romans, nos avem ben rason
Que nos amem cel que-s-es sus el tron,
Qu'el a de mort mon fil resucitat ;
Per que nos em tut quanz em batejhat :
845. Q'ieu conosc ben qu'el a lo munt creat
E per lui em tut nos autri format.
E s'ieu enanz aguessa conegut
De Jhesu Christ la sia gran vertut,
Sapchas per cert qu'ieu agra reneguat
850. Aicel diable e Jhesu Christ lausat.

1. Le ms. dit *perdut*, mot précédé d'une lettre à demi effacée et qui rappelle la forme d'un *i*. M. Bartsch a remplacé ce mot par *periz* pour avoir trois vers monorimes de suite, comme dans les deux autres strophes qui viennent après. On ne peut qu'approuver cette rectification

2. *Nos* manque. dans le manuscrit.

3. Le ms. donne ainsi ce vers : « Be par q folz ☰ es an pauc de se, » avec barre au-dessus des mots *be*, *se* et de la lettre *q*. — *An* pour *am*; mais il faut peut-être lire : « e-s-un pauc de sen » comme on dit encore de nos jours.



825. Alors que nous étions trétous perdus.
Remercié sois de notre salut.

Seigneur, qui en croix fus levé
Et mort pour nos graves péchés,
Mille fois, Seigneur, en sois loué :
830. Car tu nous a montré ta puissance.

Seigneur Dieu, *que* nos graves péchés
Ne nous soient pas reprochés ;
Mais aie de nous pitié,
Puisqu'à toi nous sommes rendus.

Le chant terminé, les Romains viennent vers le sénateur. L'un d'eux parle, et l'ange dit : Faites silence [1].

835. Sire sénateur, pourquoi avez-vous renié
Pour les chrétiens et vous êtes vous fait baptiser [2] ?
Bien paraît que vous êtes fou et de peu de sens [3] ;
Et je vous dis bien qu'à l'instant, dès maintenant,
Par (à) mon gré nous vous ferons tous brûler :
840. Parce que notre loi avez voulu abandonner.

Le sénateur répond aux Romains, en disant ainsi :

Seigneurs Romains, nous avons bien raison
Que nous aimions (d'aimer) celui qui est au-dessus du [tonnerre,
Puisqu'il a de mort mon fils ressuscité ;
C'est pourquoi nous nous sommes tous fait baptiser [4] :
845. Vu que je connais bien qu'il a créé le monde
Et *que* par lui sommes tous nous autres formés.
Et si moi auparavant j'eusse connu
De Jésus-Christ la sienne grande puissance,
Sâchez pour sûr que j'eusse renié
850. Ce diable et Jésus-Christ loué.

1. Cette invitation s'adresse aux spectateurs On en trouve plus d'un exemple dans les drames du moyen âge.

2. Littéral. pourquoi êtes-vous renégat en faveur des chrétiens et êtes-vous baptisé ?

3. Littéral. avec peu de sens. Ou, si l'on doit lire *un* au lieu de *an* : un peu de sens (sous-entendu *homme de*).

4. Littérral. nous sommes tous, autant que nous sommes, baptisés.

Unus illorum Romanorum clamat alta voce dicendo sic :

Adesa malvaisa putan,
Cum los a giraz a sa man !
Sapchas qu'il es demoniada,
Per qu'a aquesta gent torbada ;
855. E sapchas que-s-on mais viuria
Per cert maih d'anta nos faria.
Per que nos vos [1] volem pregar,
Dan cenador, e rasonar
Que la fasas ades cremar,
860. Anz que plus de mal puesca far ;
Que si il guaire sa vivia,
Sapchas que toz nos confundria
Com que-s-illi vos a fah dir
Qu'el sieu dieu voles ubesir.
865. Ben senbla que tost giraria
Nos autres ; e far o poiria,
Pueh que vos a[2] aici torbat.
Faiz donsx so que us avem preguat.

Cenator (senator) *respondit eis sic* :

Baron, d'aiso sapchas per ver
870. Que-s-ieu non vuel aver poder
Per que Aines sia justisiada
Ni a negun torment menada :
Que s'ieu li agues a donar
Los tormenz que li ai fah far,
875. Per cert non l'agra tormentada,
Anz l'agra de tot mal guardada.
Que si vos autri conoisias
Lo fil de Dieu, non o dirias
Que-s-ieu aco meseh[3] disia,
880. Quar Jhesu Christ non conoisia,

1. *Vos* manque dans le manuscrit.
2. *A* manque.
3. Pour *meseis* ou *mezeis.*

L'un de ces Romains s'écrie à haute voix en disant ainsi :

Cette méchante catin,
Comme elle les a tournés à sa main !
Sachez qu'elle est endémoniée,
C'est pourquoi elle a cette gent troublée [1] ;
855. Et sachez que plus elle vivrait
Pour sûr plus de honte elle nous ferait.
C'est pourquoi nous vous voulons prier
Dom sénateur, et persuader
Que vous la fassiez à l'instant brûler,
860. Avant que plus de mal elle puisse faire :
Vu que si guère *encore* elle vivait,
Sachez que tous elle nous confondrait
De même qu'elle vous a fait dire
Qu'à son dieu vous voulez obéir.
865. Bien semble que tôt elle retournerait
Nous autres ; et faire cela elle pourrait,
Puisqu'elle vous a ainsi troublé.
Faites donc ce dont *nous* vous avons prié.

Le sénateur leur répond ainsi :

Barons, de ceci sachez pour vrai
870. Que je ne veux avoir le pouvoir
Pour qu'Agnès soit suppliciée
Ni à aucun tourment menée ;
Que si j'eusse à lui infliger
Les tourments que je lui ai fait subir [2],
875. Pour sûr je ne l'aurais tourmentée,
Mais je l'aurais de tout garantie.
Que si vous autres connaissiez
Le fils de Dieu, vous ne diriez
Ce que moi-même je disais,
880. Parce que Jésus-Christ je ne connaissais,

1. Elle a troublé la raison de ces personnes.
2. Littéral. à lui donner les tourments que je lui ai fait faire.

Que-s-el a tot lo munt creat.
Per qu'ai aicel diable laissat :
Que sapchas qu'el non a poder[1]
Que puesca nozer ni valer ;
885. Enans tut sill[2] que lo creiran
Ins en lo pos d'enfern iran.
E si o voles entervar,
Mos fills vos o sabra comtar,
Qu'era mortz, pueis es ressitatz
890. E per lo prec d'Aines tornatz ;
Que-s-a mort[3] en infern estat,
Car non avia Crist adorat,

Modo filius prefecti loquitur illis :

Seinnors, ben vos a dig vertat
Mos seinners, que mort[4] ai estat
895. Ins en infern ; car avia tant servida
Cel'ydola e sant'Aines aunida.
Don sapchas ben per cert que qui creira
Aicel dyable en infern boillira.
Per qu'ieu vos prec, seinnors, que us bateges
900. E en Jhesu trastut vos confizes :
Que si creses el, vos dara s'amor
E us gardara de pena e de dolor.
Si non o faz, en enfern bulleres,
E sapchas ben que mays non n'iseres.
905. Don ieu vos prec qu'anes a sancta Aynes
E preges li que babtisme vos des.

Quidam illorum Romanorum loquitur aliis :

Aves ausit la gran[5] error
Qu'a dig le fills del cenador ?

1. A partir de ce vers jusqu'au 941*, inclusivement, le texte est écrit d'une autre main et offre en divers endroits une orthographe différente.
2. Pour *cill*.
3. Leçon de M. Bartsch. Le ms. dit *ques a mot stat,* qui a beaucoup été.
4. Leçon de M. Bartsch. Ms. *que mot ai stat.*
5. Leçon du ms. *sa gran*. Ce qui, dit M. Bartsch, pourrait au besoin être conservé.

Lequel a tout le monde créé.
C'est pourquoi j'ai ce diable abandonné :
Car sachez qu'il n'a pouvoir
Qu'il puisse nuire ni protéger ;
885. Au contraire tous ceux qui le croiront [1]
Dedans le puits d'enfer iront.
Et si cela voulez demander [2],
Mon fils vous le saura conter,
Lequel était mort, puis est ressuscité
890. Et par la prière d'Agnès retourné [3] ;
Lequel, mort, a été en enfer,
Parce qu'il n'avait pas Christ adoré.

Alors le fils du préfet leur dit :

Seigneurs, bien vous a dit la vérité
Mon seigneur, que mort j'ai été
895. Dans l'enfer ; parce que j'avais tant servi
Cette idole et outragé sainte Agnès.
Dont [4] sachez pour sûr que qui croira
Ce diable en enfer bouillira.
C'est pourquoi je vous prie, seigneurs, que vous baptisiez
900. Et en Jésus trétous vous confiiez [5].
Vu que si vous croyez en lui, il vous donnera son amour
Et vous gardera de peine et de douleur.
Si vous ne faites cela, en enfer vous bouillirez ;
Et sachez bien que jamais n'en sortirez.
905. Dont [6] je vous prie qu'alliez à sainte Agnès
Et la priiez qu'elle vous donne le baptême,

Un de ces Romains dit aux autres :

Avez-vous ouï la grande erreur
Qu'a dite le fils du sénateur ?

1. Qui croiront en lui.
2. Et si vous voulez vous en informer, vous en assurer.
3. Revenu sur la terre ou à la vie.
4. D'après quoi.
5. Vous vous fassiez baptiser et tous vous mettiez votre confiance en Jésus.
6. En conséquence.

Sa diz [1] que-s-Aynes l'a gitat
910. D'enfern, on avia tant estat.
Mesquins!

Pausa.

Con aves tant pauc d'encient
Que cressas ta meschinament [2]
Que cresas que l'aia gitat,
915. Aynes, d'enfern ni de mort recitat [3]!
Mays ieus diray que-s-es agut :
Nos nos cresiam ben trastut
Que-s- aicilh femna mort l'agues;
Mas sapchas ben c'anc non fon [4] res :
920. Ans l'avia tant fort adormit
E de sas malas artz guarnit,
Que nos creziam que fos mortz et aunitz,
Tant era fort per las artz [5] adormitz.
E domens qu'el dormia tant fort,
925. Pantaizava qu'el era mort.
Quant reissidet e le pantais fon fatz,
Semblant li fon fos de mort recitatz.
Es enaici, sapchas, que-s-agut es.
Mas que fos mortz? per cert non fon anc res :
930. Que si fos mortz, mais non fora tornatz;
Per que sapias que non es récitaz.

Alter Romanus loquitur aliis :

Aici com en Bonfils dig ha,
Sapchas que es vertatz de pla.
Mas pueis que vos est tan torbatz,
935. Dan cenaire, que vos sias renegatz
E non volias la femna tormentar,
Car vos a fag a la sia [6] lei tornar,

1. Ms. *sas diz*, corrigé par M. Bartsch en *s'a diz*.
2. Le scribe, dit M. Bartsch, semble avoir failli dans ce vers : il aurait dû dire : *que fassas tan meschinament que cresas*, etc., que vous fassiez si mal de croire, etc.
3. Ce vers ayant deux syllabes de plus que les autres, on peut supprimer *de mort*.
4. Ici et aux vers 926 et 927 le ms. dit *fom* au lieu de *fon*.
5. Peut-être faut-il lire *per sas artz*. (Note de M. Bartsch).
6. Ms. *la sieva*.

Ça il dit qu'Agnès l'a retiré
910. D'enfer, où il avait tant été.
Le malheureux [1] !

Pause.

Comment avez-vous si peu de judiciaire
Que vous croyiez si pitoyablement
Que vous croyiez qu'elle l'ait retiré,
915. Agnès, de l'enfer et de mort ressuscité !
Mais moi je dirai ce qu'il en a été [2] :
Nous nous imaginions bien trétous [3]
Que cette femme l'eût (l'avait) mis à mort ;
Mais sachez bien que jamais *il* n'*en* fut rien :
920. Mais elle l'avait si fort endormi
Et de ses dangereux artifices enveloppé [4],
Que nous croyions qu'il fût (était) mort et honni [5],
Tant il était fortement par les artifices endormi.
Et pendant qu'il dormait si fort,
925. Il rêvait qu'il était mort.
Quant il se reveilla et que le rêve fut fait [6],
Semblant lui fut [7] qu'il fût de mort ressuscité.
C'est ainsi, sachez, qu'il *en* a été.
Mais qu'il fût mort? pour sûr il n'en fut jamais rien :
930. Car s'il fût (eût été) mort, jamais il ne serait revenu;
C'est pourquoi sachez qu'il n'est point ressuscité.

Un autre Romain dit aux autres :

Ainsi comme sire Bonfils a dit,
Sachez que c'est vérité tout uniment.
Mais puisque vous êtes si troublé [8],
935. Dom sénateur, que vous vous soyez renié [9]
Et que vous ne vouliez la femme tourmenter,
Parce qu'elle vous a fait à sa loi tourner,

1. *Mesquin*, mesquin, chétif, faible, misérable, malheureux, pitoyable.
2. Littéral. quoi est eu.
3. Nous étions tous bien convaincus.
4. La langue d'oïl employait aussi *garnir* dans le sens de munir, équiper, entourer, etc.
5. Vilipendè, avili, maltraité.
6. Fut fini.
7. Il lui sembla, il se figura.
8. Si hors de sens.
9. Que vous ayez renié ou apostasié.

Volem que vos desampares
Vostre poder e'l nos laisses;
940. E metrem hi tal que nos mantenra
La nostra lei e-s-Aines cremara.

Cenator (senator) *dicit sic Romanis :*

Baron, sapchas ben que-s-en cor àvia
Que non tengues plus vostri[1] cenaria.
De mantenent aici la us desampar,
945. Que-s-ieu non vuell encontra Christ anar.
E quar n Aspains [2] es savis homs e pros,
E tain li ben que sia poderos,
Aici li autreh e'l don la cenaria
E 'l desampar lo poder qu'ieu tenia;
950. E que trastut vos, Roman, autrejhes
E-s-enaici còm cenador l'onres,

Romanus loquitur erga Aspasium :
E nos aici l'elegem per seinor
Per cenador e per bon regidor,
E que tengua de Roma lo poder,
955. E qu'en faza a tot lo sieu plaser,

Aspasius respondit sic eis :

Seinnors, sapchas que-s-ieu ja non penria [3]
Tan gran poder ni lo mi carguaria ;
Que motz s'en a [4] a cui mielz taineria ;
E-s-as aquelz donas la cenaria :
960. Qu'a mi per cert non tain tan gran poder,
Q'ieu no'l sabria regir ni mantener.

Adhuc roguat (rogat) *eum quidam Romanus sic*:

Nos pregam, seiner, que tenguas
Nostre poder e que'l rejhas [5];

1. Ms. *uostrei.*
2. Voir le titre en latin qui suit immédiatement, où ce pèrsonnage s'appelle *Aspasius.* Dans sa *Vita S. Agnetis,* saint Ambroise lui donne aussi le nom d'Aspasius avec ce qualificatif : *urbis Romæ vicarius.*
3. Ms. *qeu non penria,* ce qui donne un seul vers de huit syllabes parmi un grand nombre d'autres qui en ont dix.
4. «Peut-être *i en a*», dit M. Bartsch. Mais *s'en a* (il y en a) se dit encore en divers lieux de la Provence.
5. Pour *regas,* de *regir* (Note de M. Bartsch).

Nous voulons que vous déposiez
Votre dignité [1] et nous la laissiez ;
940. Et nous y mettrons tel qui nous maintiendra
Notre loi et Agnès brûlera,

Le sénateur dit ainsi aux Romains :

Barons, sachez bien qu'en cœur j'avais
Que je ne tinsse plus votre sénatorerie [2].
Dès maintenant ici je vous l'abandonne,
945. Attendu que je ne veux encontre Christ aller.
Et parce que noble Aspain[3] est sage homme et preux,
Et *qu'*il lui convient bien qu'il soit puissant [4],
Ici je lui octroie et lui remets la sénatorerie
Et lui abandonne le pouvoir que je tenais ;
950. Et que vous tous, Romains, *l'*octroyiez
Et ainsi comme sénateur l'honoriez.

Un Romain dit à l'égard d'Aspasius.

Et nous ici l'élisons pour seigneur,
Pour sénateur et pour bon gouverneur,
Et qu'il tienne de Rome le pouvoir,
955. Et qu'il en fasse [5] à tout son plaisir.

Aspasius leur répond ainsi :

Seigneurs, sachez que jamais *je* ne prendrais
Si grand pouvoir ni ne m'en chargerais [6]
Puisque moult ici en a à qui mieux *il* conviendrait ;
Et à ceux-là donnez la sénatorerie ;
960. Tandis qu'à moi pour sûr ne convient si grand pouvoir,
Car je ne le saurais régir ni maintenir [7].

Un Romain le prie de nouveau ainsi :

Nous prions, seigneur, que vous teniez
Notre pouvoir et que vous l'exerciez;

1. Littéral. que vous désempariez, que vous quittiez votre pouvoir.
2. Que j'avais à cœur, que j'avais résolu de ne plus être le chef de votre sénatorerie.
3. Ou Aspasius.
4. Qu'il exerce le pouvoir.
5. Qu'il en use.
6. Littéral. ni me le chargerais.
7. Bien exercer ni défendre.

Que nul comte volem aver
965. De vos tant con aures poder.
Que si vos aiso non prenias,
Formenz nos deisaresarias [1]:
Qu'aicil femna nos confundria
Et la nostra lei falsaria;
970. Que vos sabes que-s-ill a batejhat
Aquesta gent, don em fort tut irat.
E si ill guaire sa vivia,
Tot lo pobol ill [2] confundria.
Don preguam que'l poder prenas
975. E qu'ades cremar la fasas.

Aspasius dicit Romanis sic :

Seynnors, pueh que tant mi voles
Per cenador e mi queres,
La vostra voluntat farai
E'ls vostres drez vos salvarai.

*Modo recedit Simpronius cum tota familia sua et tendit in castellum suum. Et Romani acendunl (*ascendunt*) Aspasium cenatorem in catedra* (cathedra), *et tibicinatores tubicinant* (tibicinant), *et angeli dicunt : Cilete* (Silete). *Et postea venit quidam Romanus et dicit sic Aspasio :*

980. N Aspain [3] seiner, que benastruc vos sia
Vostre poders e vostri cenaria;
E dieus vos meta en quor que fizelmenz tenguas
La nostra sancta lei e fort la defendas.

Aspasius cenator dicit sic :

Baron, aiço podes saber
985. Qu'ieu volrai creire e mantener
La vostra lei, e fort la defendrai;
E si trop crestians, toz cremar los farai [4].

1. Du simple *aresar*, former l'arroi, disposer, préparer, etc. *Deisaresar* signifie donc mettre en désarroi, dans le désordre.

2. *Ill* manque dans le manuscrit.

3. Ms. *n Aspani*, et aussi aux vers 1016 et 1086. Mais ici *Aspain* est nécessaire pour le vers.

4. Vers de douze syllabes, qui en suit un de dix. Cette disproportion disparaît si l'on fait *crestians* de deux syllabes et en supprimant la conjonction *e*.

Si que nul compte ne voulons avoir
965. De vous tant que vous aurez le pouvoir.
Que si cela vous ne preniez,
Grandement vous nous mettriez en désarroi :
Car cette femme nous confondrait [1]
Et notre loi fausserait [2] ;
970. Car vous savez qu'elle a baptisé
Cette famille, *ce* dont nous sommes tous fort irrités.
Et si elle encore guère vivait,
Tout le peuple elle confondrait.
C'est pourquoi nous prions que le pouvoir preniez
975. Et qu'à l'instant vous la fassiez brûler.

Aspasius parle ainsi aux Romains :

Seigneurs, puisque tant me voulez
Pour sénateur et me requerez,
Votre volonté je ferai
Et vos droits vous sauverai.

A ce moment Sempronius se retire avec toute sa famille et va dans son château. Et les Romains font monter Aspasius sur son siége de sénateur, et les flûtistes jouent de la flûte, et les anges disent : Faites silence. *Et ensuite vient un Romain qui dit ainsi à Aspasius :*

980. Noble seigneur Aspain, que favorable vous soit [3]
Votre pouvoir et votre sénatorerie ;
Et que dieu vous mette dans le cœur que fidèlement [mainteniez
Notre sainte loi et fort la défendiez.

Le sénateur Aspasius dit ainsi :

Barons, ceci pouvez savoir
985. Que je voudrai croire et maintenir
Votre loi, et fort la défendrai ;
Et si je trouve chrétiens, tous les ferai brûler.

1. Nous mettrait dans la confusion.
2. Corromprait.
3. Le provençal *benastruc*, formé de *bene* et *astrosus*, signifie littéralement né sous un bon astre, sous un astre favorable : ainsi *benastruc* éveillait naturellement l'idée de bonheur. *Malastruc* et le français *malotru*, autrefois *malautru*, avaient le sens contraire.

Qidam (quidam)*Romanus dicit sic Aspasio* :

Seiner, ieu vos enseynnarai
Crestiana e vos trobarai,
990. Que nos a fah mayh de damnage
Qu'anc non pres tant nostre linnage.
Ço es aicil putans Aines
Que-s-a fah batejhar ades
Lo cenador, que-s-era davant vos,
995. E tota la sia gent, qu'era valenz e pros [1].
Per que, seyner, vos pregam tut,
Enanz que siam confundut,
Que la fazas ades cremar,
Qu'il nos cujha trastoz damnar.

Modo dicit Aspasius duobus illorum Romanorum ut tendant ipsam quesitum [2].

1000. Baron, ar la m'anas querer,
Que-s-ieu volrai de lui saber
Si volra nostre dieu preguar ;
Si non, ieu la farai cremar.

Modo vadunt ipsam quesitum isti duo. Dicit unus ex illis duobus :

Aines, le cenaires novelz,
1005. Le plus savis e le plus belz
Qu'el mont sia, vol que-s-anes
Davant lui e no us en tarses.

Aines respondit eis sic dicendo :

Belz senors, am vos la irai [3]
E so qu'el dira ausirai.

Modo vadunt ad cenatorem. Cenator dicit Agneti sic, et tubant, et angeli dicunt : Cilete.

1010. Femna, ieu t'ai facha venir
Que dejhas nostre dieu servir,
E'ls fals crestians dejhas desamparar,
Que t'an facha tan longamenz torbar.
Si non o fas, ieu ti farai cremar,
1015. E jha'l crestian non t'en poiran aidar.

1. Vers de douze syllabes après un vers de dix. On peut supprimer *tota*.
2. *Quesitum* manque dans le ms.
3. *Belz* a été ajouté dans la marge et en encre rouge avant le mot *senors*.

Un Romain dit ainsi à Aspasius :

Seigneur, je vous enseignerai
Une chrétienne et vous *la* trouverai,
990. Laquelle nous a fait plus de dommage
Que onques n'en prit (reçut) autant notre race.
C'est cette catin Agnès
Qui a fait baptiser tout à l'heure
Le sénateur qui était avant vous
995. Et tout son monde [1] ,qui était vaillant et preux.
C'est pourquoi, seigneur, nous vous prions tous,
Avant que nous soyons confondus,
Que la fassiez à l'instant brûler,
Tandis qu'elle pense nous tous damner [2].

Alors Aspasius dit à deux de ces Romains qu'ils aillent la chercher.

1000. Barons, à l'instant allez me la querir,
Parce que je voudrai d'elle savoir
Si elle voudra prier notre dieu ;
Si non, je la ferai brûler.

Aussitôt ces deux Romains vont la chercher. L'un des deux dit :

Agnès, le sénateur nouveau,
1005. Le plus sage et le plus beau
Qui au monde soit, veut que vous alliez
Devant lui et *que* vous ne tardiez.

Agnès lui répond en disant ainsi :

Beaux seigneurs, avec vous là j'irai
Et ce qu'il dira entendrai.

Ils vont tout de suite au sénateur. Le sénateur dit ainsi à Agnès, et les trompettes sonnent, et les anges disent: Faites silence.

1010. Femme, je t'ai fait venir
Pour que tu doives notre dieu servir,
Et que les méchants chrétiens tu doives quitter,
Lesquels t'ont fait si longtemps perdre le sens.
Si tu ne le fais, je te ferai brûler,
1015. Et jamais les chrétiens ne t'en pourront préserver.

1. Littéral. toute sa gent, toute sa famille.
2. Elle qui se figure que nous serons tous damnés.

Aines respondit sic Aspasio :

N' Aspani, sapchas non crerai
Vostre conseyl ni lo tenrai [1],
Que-s-ieu aicel diable asor
Ni desampar mon bon seynnor:
1020. Anz aitant com ieu [2] jha viurai
Lo fil de Dieu asorarai,
E per s'amor volrai sufrir
Tot quant mi volras far ni dir.

Aspasius dicit aliis Romanis ut tendant quesitum spinas et spolient eam.

Baron, or la mi despullas
1025. E-s a-s-un pal fort l'estacas,
E que tut ades acampes [3]
Espinas [4] am que la cremes.
E comant vos qu'ades sia fah,
Qe ieu vuel muera per trasah.

*Modo tendunt omnes Romani ad spinas et circumdant eam spinis et spoliant eam et liguant eam ad palum, et postea ponunt ignem in spinis, et quatuor angeli veniunt et defendunt eam ab igne, et proiciunt (*projiciunt*) ignem super Romanos, et omnes fugiunt versus cenatorem. Tamen remanent quatuor in campo semimortui. Et stinto* (extincto) *igne surgit quartus ex istis quatuor dicenz, et ante tube (*tubæ*) sonuerint et angeli dixerint :* Cilete.

1030. Baron, aves vist la vertut
Que-s-a fah dieus per la salut
D'Aines, qu'am pauc non em cremat,
Don em ancar tut espautat [5] ?
Per cert ueimays non preguarai
1035. Na Vestis ni l'asorarai ;
Anz volrai lo dieu asorar
Que vol [6] Aines tan fort guardar.

Modo surgunt alii tres. Dicit unus ex illis sic :

Seynors, anem nos rasonar
A sant' Aines e descolpar,

1. « Pour *farai* » dit M. Bartsch. Mais M. Bartsch a mal lu, le ms. porte très-lisiblement *tèrai*.
2. Ms. *teheu,* et plus bas (v. 1029) *qieheu* ; de même au vers 1095.
3. *Acampar,* c'est apporter des objets en un lieu et les y amasser.
4. Epines, ronces ; aubépin, arbrisseau ; broutilles, broussailles.
5. *Espautat,* troublés, agités, tourmentés, affligés.
6. Peut-être faut-il lire *volc.* (Note de M. Bartsch).

Agnès répond ainsi à Aspasius :

Sire Aspani, sachez *que* ne croirai
Votre conseil ni ne le suivrai,
Savoir que moi ce diable j'adore
Et *que* j'abandonne mon bon seigneur ;
1020. Mais autant que jà vivrai
Le fils de Dieu j'adorerai,
Et pour son amour voudrai souffrir
Tout autant que tu me voudras faire ou dire.

Aspasius dit aux autres Romains qu'ils aillent chercher des broussailles et qu'ils la dépouillent.

Barons, or dépouillez-la moi
1025. Et à un pal fortement l'attachez,
Et que tout à l'instant apportiez
Broussailles avec quoi la brûliez.
Et *je* vous ordonne qu'à l'instant soit fait ;
Car je veux qu'elle meure sur le champ [1].

Aussitôt tous les Romains vont aux broussailles et l'en entourent et la dépouillent et la lient au poteau, et ensuite mettent le feu aux broussailles, et quatre anges viennent et la défendent du feu, et projettent le feu sur les Romains, et tous fuyent vers le sénateur. Quatre cependant restent sur la scène à demi morts. Et le feu éteint, le quatrième de ces quatre se lève en disant, et avant que les trompettes aient sonné [2] *et que les anges aient dit* : Faites silence :

1030. Messires, avez-vous vu le prodige
Qu'a fait Dieu pour le salut
D'Agnès, qu'à peu nous ne sommes brûlés [3],
Ce dont nous sommes encore tous effrayés.
Pour sûr désormais plus ne prierai
1035. Dame Vesta ni ne l'adorerai ;
Mais voudrai le Dieu adorer
Qui a voulu si fort défendre Agnès.

Alors se lèvent les trois autres. L'un d'eux dit ainsi :

Seigneurs, allons nous excuser
A sainte Agnès et disculper,

1. Littéral. tout d'un trait.

2. Le texte latin donne *uerint*, mis sans doute pour *sonuerint*, comme l'a très-bien fait observer M. Bartsch ; mais ce texte porte aussi *dixerint* au lieu de *dixerunt* qu'a écrit M. Bartsch. J'ai traduit en conséquence, quoique le parfait *sonuerunt, dixerunt*, eût été préférable peut-être.

3. Qu'il s'en est fallu de peu que nous ne fussions brûlés.

1040. E queram li trastut perdon ;
E que prec lo seynor del tron
Que-s-el nos don tals obras far
Per que nos nos puscam salvar.

Modo vadunt omnes quatuor ad virginem. Dicit quartus :

Sant'Aynes, vuellas perdonar
1045. A nos quar ti voliam cremar,
E pregua lo tieu bon seynor
Qu'el nos den donar la si'amor.

Aines respondit eis sic dicendo :

Baron, de bon cor vos perdon
E prec vos sias fisel e bon
1050. Ves Jhesu Christ ; e si'l voles onrar,
Pueh neguns homs non vos poira mal far.

Modo vadunt in medio campi et faciunt planctum in sonu ;

Bel seiner, paire glorios
Cui tot qant es deu obesir.

Seyner Dieus, que-s-en croz fust levaz [1]
Ni suffrist per nos passion,
De nos sias grasiz e lausatz ;
1055. Quar nos as donat tan gran don
Que de pecatz nos a mundatz
Aynes, qu'es en ta orason
E pregua per totz los damnatz.

Planctum Agnetis in sonu : Lasa, en can grieu pena.

Seyner, que'l mont as creat [2]
1060. E-s-home de brac format,
Dona mi per ta bontat
Ueimais fi,
E mos tortz perdona mi :
Qu'a tu, Seyner de pietat,
1065. Rent m'arma de mot bon grat.

Alia.

Ueimays venc ves tu, bel Paire.
Quar Seyner, fisel [3] Creaire ;

1. Les paroles chantées par les quatre Romains sont placées sous des portées musicales vides de notes. M. Bartsch a corrigé en *qu'en croz fust levaz*.
2. Chant n° 12.
3. En latin *fidelis*, fidèle, sûr, vrai, certain.

1040. Et demandons-lui trétous pardon,
Et qu'elle prie le seigneur du tonnerre
Qu'il nous donne telles œuvres faire
Par quoi nous puissions nous sauver.

Aussitôt tous les quatre vont vers la vierge. Le quatrième dit :

Sainte Agnès, veuille pardonner
1045. A nous de ce que nous voulions te brûler,
Et prie ton bon seigneur
Qu'il nous daigne donner son amour.

Agnès leur répond en disant :

Messires, de bon cœur je vous pardonne
Et vous prie que soyez fidèles et bons
1050. A l'égard de Jésus-Christ; et si le voulez honorer,
Ensuite aucun homme ne vous pourra mal faire.

Ils vont alors au milieu de la scène et chantent ce cantique sur l'air :

Beau seigneur, père glorieux
A qui tout ce qui est doit obéir.

Seigneur Dieu, qui en croix fus levé
Et souffris pour nous passion,
De nous sois remercié et loué;
1055. Car tu nous as accordé si grand don [1].
Que de péchés nous a lavés
Agnès, qui est en ton oraison
Et prie pour tous les damnés [2].

Cantique d'Agnès sur l'air: Malheureuse, en quelle grave peine.

Seigneur, qui le monde as créé
1060. Et l'homme de boue formé,
Donne-moi par ta bonté
Dès cet heure fin,
Et mes fautes pardonne-moi :
Car à toi, Seigneur de miséricorde,
1065. Je rends mon âme de bien bon gré.

Autre.

Dès à présent je viens à toi, beau Père,
Cher Seigneur, vrai Créateur ;

1. Si grande faveur.
2. Qui t'adresse ses prières et prie pour tous ceux qui marchent à la damnation.

Recip mi en ton repaire
Q'ieu [1] desir :
1070. Qu'ieu vuel recebre martir
Per guasanar la ti' amor,
E sufrir pena e dolor.

Christus dicit arcangelo Rapheli ut tendat confortatum filiam suam Agnen, et facit planctum in sonu : Da pe de la montana.

Raphel, vai conortar la mia filla Aines [2];
Diguas li da part mi que de sa fin es pres,
1075. E venga s'en ueymays, q'il a ben guasaynada
Corona sus el cel que li es aparellada.

Angelus vadit ad eam dicens: et facit planctum in sonu illius romancii de sancto Stephano.

Filla de Dieu, ben as obrat [3],
Que corona as guasaynat :
So ti manda le filz de Dieu
1080. Que venguas ueymayh el nom sieu.

Car as volgut honor portar
A cel que volc lo mont crear,
Recebras tostemps maih honor
E gauh sens pen' e sens dolor.

Unus ex Romanis dicit Aspasio sic :

1085. N'Aspani, seyner, que farem
Ni qual conseyl aver poirem
D'aquesta femna blastemada,
Que mala poguesa esser nada?
Que nos non la podem cremar
1090. Ni a negun torment menar.
Sapchas qu'en sui vers desenaz [4],
Quar nos a trastoz enaptatz [5].

Aspasius cenator dicit aliis Romanis sic :

Ar non vos dones pensament
Ni estes consirosament,

1. Ms. *qiheu,* et au vers suivant *quiheu.*
2. Chant n° 13. Au vers suivant le texte porte *diguas li la part mi* au lieu de *da part mi.*
3. Chant n° 14.
4. Ms. *Sachas.*—«*Vers desenaz,* dit M. Bartsch, n'est peut-être pas correct, on s'attend à lire *tot desenaz.*»
5. « On doit probablement lire *enantaz* » (Bartsch). Voy. *enantem* au vers 485.

Reçois-moi en ton séjour [1]
Que je désire :
1070. Car je veux recevoir le martyre
Pour gagner ton amour
Et souffrir peine et douleur.

Le Christ dit à l'archange Raphaël qu'il aille reconforter sa fille Agnès, et il chante ce cantique sur l'air : Du pied de la montagne.

Raphaël, va reconforter ma fille Agnès :
Dis-lui de ma part que de sa fin elle est proche,
1075. Et qu'elle s'en vienne dès maintenant parce qu'elle a bien [gagné
La couronne qui au ciel lui est apprêtée.

L'ange va vers elle disant : *et chante ce cantique sur l'air de celui de la romance de saint Etienne* [2].

Fille de Dieu, bien as ouvré,
De sorte que couronne tu as gagnée.
Ceci te mande le fils de Dieu
1080. Que tu viennes dès maintenant en son nom.

Parce que tu as voulu honneur porter
A celui qui voulut le monde créer,
Tu recevras pour toujours honneur
Et allégresse sans peine et sans douleur.

L'un des Romains dit ainsi à Aspasius :

1085. Noble Aspani, seigneur, que ferons-nous
Et quel dessein avoir pourrons-nous
Touchant cette femme impie,
Qu'à *la* male *heure* pût-elle être née?
Car nous ne la pouvons brûler
1090. Ni à aucun tourment livrer.
Sachez que j'en suis vraiment stupide,
Car elle nous a trétous confondus.

Le sénateur Aspasius dit ainsi aux autres Romains :

Maintenant ne vous donnez pensement
Ni ne restez soucieusement;

1. En provençal, comme en vieux français, *repaire* signifiait demeure, habitation, séjour.
2. Ou complainte romane de saint Etienne : *Planch de sant Esteve.*

1095. Q'ieu [1] la farai justisiar
E mal grat del sieu dieu cremar.
E venes en, qu'ieu la irai
E toz premiers lo fuec metrai ;
E-s-enanz qu'ieu mova d'aqui
1100. Sera morta, si dieu mi gui.

Modo tendunt ad locum ubi est ligata Agnes, et quando sunt hic dicit cenator Aspasius :

Baron, ar via tut acampar
Leyna en que dejha cremar ;
Que jhamays d'aici non partria,
Si cremada non la vesia,
1105. Esta putan demoniada,
Qu'il s'a fah trop longua durada.

Stincto (exstincto) *igne vadit unus ex Romanis ad virginem et videt si est mortua, et cocnocit* (cognoscit) *quod mortua est, et revertitur ad Aspasium dicens* :

Seyner, segur podes estar
Que-s-ueimayh non faza torbar,
Li putans, lo pobol nessi [2] :
1110. Qu'il es morta, si dieus mi gui.

Aspasius dicit aliis Romanis sic :

Si na Vestis mi guart de mal,
Non fesem mayh tan bon jhornal.
E partam nos ueymayh d'aci,
E mangaran lo corps aqui [3].

Modo recedunt omnes Romani in castellum suum, et postea veniunt angeli, et quatuor sunt justa (juxta) *corpus virginis. Dicunt istam* [4] *antiphonam* :

Veni, sponsa Christi, accipe coronam quam tibi Dominus preparavit in eternum (*æternum*) [5].

Et postea flectit se quartus ex angelis et accipit animam et defert ipsam ante Deum, cantando istam antiphonam:

Ehc *(hæc)* est virguo(*virgo*) sapiens et una de numero prudencium *(prudentium)* [6].

1. Ms. *qieheu*, et au vers suivant *siehu*.
2. Pour *nesci*, du latin *nesciens*, ignorant, sot, insensé.
3. Le ms. donne ainsi ce dernier vers :
« E mâgarâ la corps aq (avec une barre sur la lettre *q*).
La au lieu de *lo*.
4. L'*m* de *istam* est tout à fait douteuse ; le mot qui suit est illisible.
5. Chant n° 15. *Dominus* et non *Deus* comme dit M. Bartsch. Voir les vêpres des Vierges.
6. Chant n° 16.

1095. Vu que moi-même la ferai supplicier
Et malgré son dieu la brûler.
Et venez-vous en, car là j'irai
Et tout premier le feu mettrai ;
Et avant que je me meuve de là
1100. Elle sera morte, si dieu me guide [1].

A l'instant ils vont au lieu où Agnès est attachée, et quand ils y sont le sénateur Aspasius dit :

Messires, maintenant allez tous apporter
Bois par quoi elle doive brûler ;
Car jamais d'ici ne partirais
Si brûlée je ne la voyais,
1105. Cette catin endémoniée,
Qui a fait trop longue durée [2].

Le feu éteint, l'un des Romains va vers la vierge et voit si elle est morte, et connaît qu'elle est morte, et il retourne vers Aspasius en disant :

Seigneur assuré pouvez être
Que désormais elle ne fasse troubler [3],
La catin, le peuple ignorant ;
1110. Car elle est morte [4], si dieu me guide.

Aspasius dit ainsi aux autres Romains :

Si dame Vesta me garde de mal,
Nous ne fîmes jamais si bonne journée.
Et partons enfin d'ici,
Et mangeront le corps là [5].

Alors tous les Romains retournent dans leur château, et ensuite viennent les anges, et quatre se tiennent près du corps de la vierge. Ils disent cette antienne :

Viens, épouse du Christ, reçois la couronne que Dieu t'a préparée pour l'éternité.

Et ensuite le quatrième des anges se baisse et reçoit l'âme et la porte devant Dieu, en chantant cette antienne :

Celle-ci est la vierge sage et l'une du nombre des prudentes.

1. M'est favorable. Sorte de locution dans le genre de *ce m'aid Dieu*. — *Gui* de *guiar*, *guizar* et *guidar*.
2. Qui a trop longtemps vécu.
3. Inquiéter, agiter, pervertir.
4. Saint Ambroise fait terminer par le glaive le martyre de la jeune vierge : « Aspasius in guttur ejus gladium mergi prœcepit.»
5. « Le sujet de *mangeront* paraît devoir être *les chiens ;* et puisque le provençal avait les formes *cans* et *chis*, on pourrait lire ainsi ce derniers vers : *E manjaran lo corps li chi.*» (Note de M. Bartsch).

APPENDICE

Nota. — Les 58 vers qui suivent se trouvent, comme le dit la note 3 de la page 12, sur les marges des feuillets 70 et 71 du manuscrit. Ils sont d'une écriture différente, extrêmement altérée en plus d'un endroit et d'une lecture fort douteuse en quelques autres ; de plus l'encre dont on a fait usage pour cette addition au texte a pris une couleur de rouille, tandis que celle du manuscrit est restée d'un beau noir.

Ce fragment n'est qu'une suite de discours de divers Romains qui donnent, sans qu'on le leur ait demandé, leur avis sur la manière dont il faudra agir à l'égard des parents d'Agnès, et sans tenir compte de ce que vient de dire le préfet Sempronius, qui après avoir consulté deux Romains et s'être déjà nettement prononcé sur le genre de supplice qu'il destine aux chrétiens (*Ieu conseil que sian cremat*, vers 111), ordonne de faire comparaître la famille d'Agnès et conclut en ces termes :

Ar il venran e-s-ausirem,
E segun lur dih nos farem. (V. 121 et 122)

Ne semble-t-il pas dès lors que si Sempronius, malgré le parti auquel il s'est déjà arrêté, croyait nécessaire de s'éclairer encore de l'avis de ses conseillers, ce ne pourrait être qu'après avoir procédé à l'interrogatoire des accusés ? Evidemment donc ce fragment, véritable hors-d'œuvre qui n'est pas à sa place et a le tort fort grave de ralentir singulièrement l'action, n'a jamais fait partie du drame primitif.

Modo redit consilium suis mi[1]*... et respondit sibi tertius et cartus* (quartus).

Tertius[2].

Seyner, ben cresas verament
Que tut metrem nostre poder,
Quar vostres em certanament;
No vos o qual en ren temer.
5. E pos conselh vos es mestier,
Monsen Peyre per lo plus pros
Volem qe parle tot premier,
Quar a mays temps que nulz de nos.
E so que-s-ell conseillara
10. Creyres, sener, per vostre grat;
Quar sabem be qu'el triara
So que mielz n'er per veritat.

Peyre[3].

Seyners onraz,
Pos tant vos plaz
15. Que-s-ieu dejha premiers parllar
A mon seynor
De gran valor
Del conseil qe'l[4] devem donar,
Ieu lo diray
20. Mielz q'ieu sabrai
E tot per bon'entencio;
E qer l'un don
Qu'el m'o perdon[5]
S'ieu ren i dic qe no' l sia bo.
25. Sel cenador
De gran valor
Per mals parliers s... am vos,
Vos est ben tals[6]
Que'l podes dar

1. « Probablement *militibus* » (Bartsch). Ce titre est dans la partie supérieure de la marge latérale, au verso du feuillet 70.
2. Comme un seul des Romains a déjà parlé, le mot *tertius* donne à supposer que le discours du second a été omis. Tout ce couplet de douze vers est dans la marge inférieure du même verso.
3. Titre mis par M. Bartsch. Le couplet tout entier est sur la marge inférieure du recto du folio 71.
4. Ms. *qel* et non *quel*, comme l'écrit M. Bartsch.
5. *Perdon* a été ajouté par M. Bartsch : le mot que portait le ms. a été rogné par le relieur du volume.
6. « *Tal*, dit M. Bartsch, serait préférable. » Mais ni *tal* ni *tals* ne sauraient rimer avec l'infinitif *dar* du vers qui vient après.

30. Trebayl tan gran qant el a vos,
E conseil ben,
Non sufras ren
Qe vos torne a desonor;
Que trop sufrir
35. Fay enardir,
Per q'om apert en la follor [1].

Quartus [2].

...... q'autre dieu
Per re qe digua.....[3]
Qe qe diga aycel[4] ni chant.
40. E ma ley ost e seyn.....
.... ha enver le seyner mieu;
May cel qe cresun li Roma,
.... cresas ben qe li enfant
De mon seynor sunt tut fondat.

Modo loquitur [5] *quintus et sextus prefecto.*

45. En cenaire, vos aves tort,
Car mon seynor non amas fort;
E sol lo dih poirias comprar,
Car lo mandest justisiar.
E com est tant outracuidat
50. Qe volgesses fossa cremat?
En l'enperi non a mellor
Ni mielz cresent de mon seinor.
En cenador, ieu vos vuel dir
Qe vos n'aurias nul bon sufrir.
55. Non dihseses de mon seynor
Ni de sa gent nulla follor,
Q'escot en poirias ben aver
Enans que fin soz diz [6] per ver.

1. Le texte dit *Per qo* (surmonté d'une barre) *apert en la·follor*, phrase sans verbe. Il y a peut-être là une erreur du scribe, *om* pour *em*.

2. *Quartus* a été ajouté par M. Bartsch. Tout le couplet occupe la marge supérieure du verso du feuillet 70.

3. Un mot illisible après *digua*. Ce vers, le précédent et le suivant forment une seule ligne qui a été entamée dans sa partie supérieure à la reliure du volume.

4. Les deux dernières lettres de ce mot sont douteuses.

5. Ms. *loq'* On pourrait lire *loquuntur*, car le sujet est multiple : le discours de l'un des deux·conseillèrs est donc omis. Ce titre et le couplet qui le suit sont sur la marge latérale du feuillet 71, au recto.

6. Lu ainsi par M. Bartsch ; le ms, porte *sos d*... (avec une barre sur l'*o*)

ERRATA

Page 2, ligne 11 en remontant. Lisez : et dignitate.
8, vers 52. Lisez : ton fill.
12, vers 104. — atresi.
14, vers 142. — gran fuc.
18, vers 200. — ves lurs albercs.
23, vers 260. Supprimez le point à la fin de ce vers.
24, dernière ligne de la note 1. Lisez : de la préposition.
33, note 1. Lisez : *vai vesitar*.
36, vers 452. — aves reqist.
43, note 1. — ni courtisanes.
44, vers 530. Supprimez la virgule apres le mot «dieus».
46, note 1. Mettez une virgule après ces mots : «de la page 22».
48, vers 580. Lisez : ni'l mariment.
50, vers 596. — nostre seinor.
53, note 1. — *De mal talent* se disait aussi en langue d'oil.
60, vers 705. Supprimez la virgule après le mot «Sapchas».
61, note 3. Lisez : ce que l'on doit exécuter.
63, vers 746. — Ton fils pût ressusciter. — Modifiez ainsi la note 1 : ton fils ne pourrait ressusciter.
67, note 2. Lisez : mon crime envers toi.

Morceaux de chant du drame religieux de Ste Agnès

Copie prise sur le manuscrit original

N°. 1. Vers 363

Rei glorios señ p quahanc

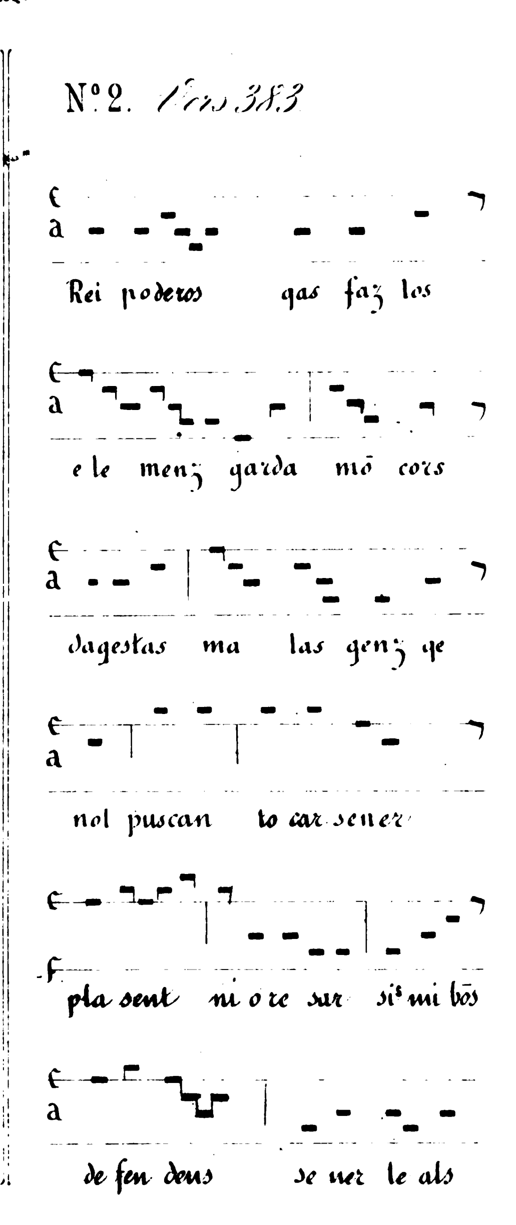
nasquei Morir uolgra lo

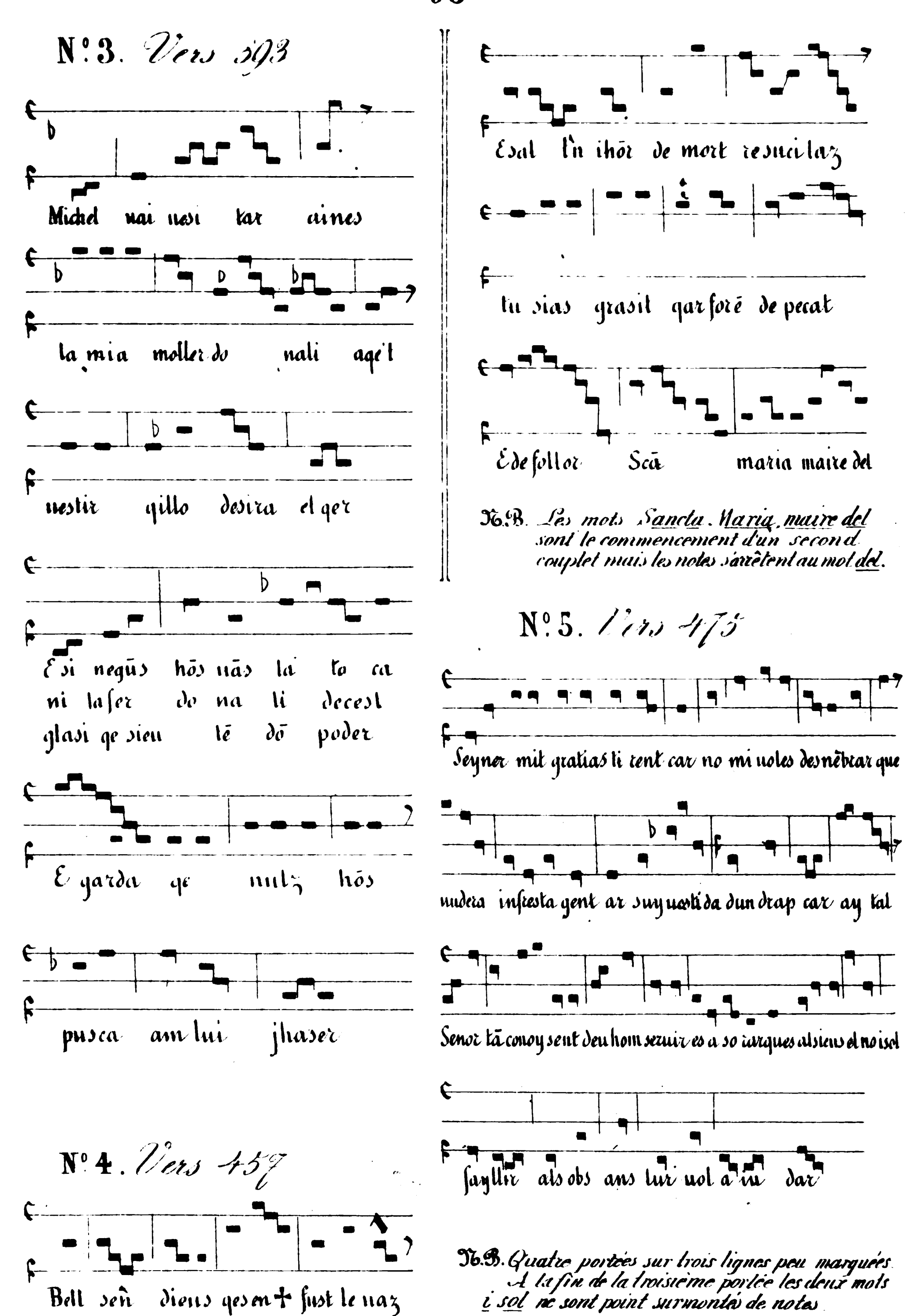
jorn que lenfantici bela

filla q'r sanc naac alegrãza

ar nai mil tanz de dol e de

pen san sa que mala fasas nada




N° 3. Vers 393
Michel uai uesi kar aines
la mia moller do uali aqe'l
uestir qillo desira el qer
E si negũs hõs uãs la to ca
ni laser do na li decest
glasi qe sieu lẽ dõ poder
E garda qe nulz hõs
pusca am lui jhaser
N° 4. Vers 457
Bell señ dieus qesen + fust le naz
E sal lin ihõr de mort resuciltaz
tu sias grasit qar forẽ de pecat
E de follor Scã maria maire del
N.B. Les mots Sancta Maria, maire del sont le commencement d'un second couplet mais les notes s'arrêtent au mot del.
N° 5. Vers 475
Seyner mit gratias li tent car no mi uoles desnẽbrar que
uudera infesta gent ar suy uestida dun drap car ay tal
Senor tã conoy sent deu hom seruir es a so carques alsieus el no isel
fayllir als obs ans lur uol a iu dar
N.B. Quatre portées sur trois lignes peu marquées. A la fin de la troisième portée les deux mots i sol ne sont point surmontés de notes.

N° 6. Vers 576

Mal uaisa mort p qas volgut

au cir nostre sei nor sens

to ta u caisō qe nos uolgrā

mailisla pena su frir sol

quesel fos sans e uisqs am

rason que nos se rē so po

dem segur dire tut pres

e mort dō erdiez e rason

Suite du N° 6.

quar lo lasem anar sens

cō pa nos Bē er ra sós com

nos dn cha au ci re cō nō

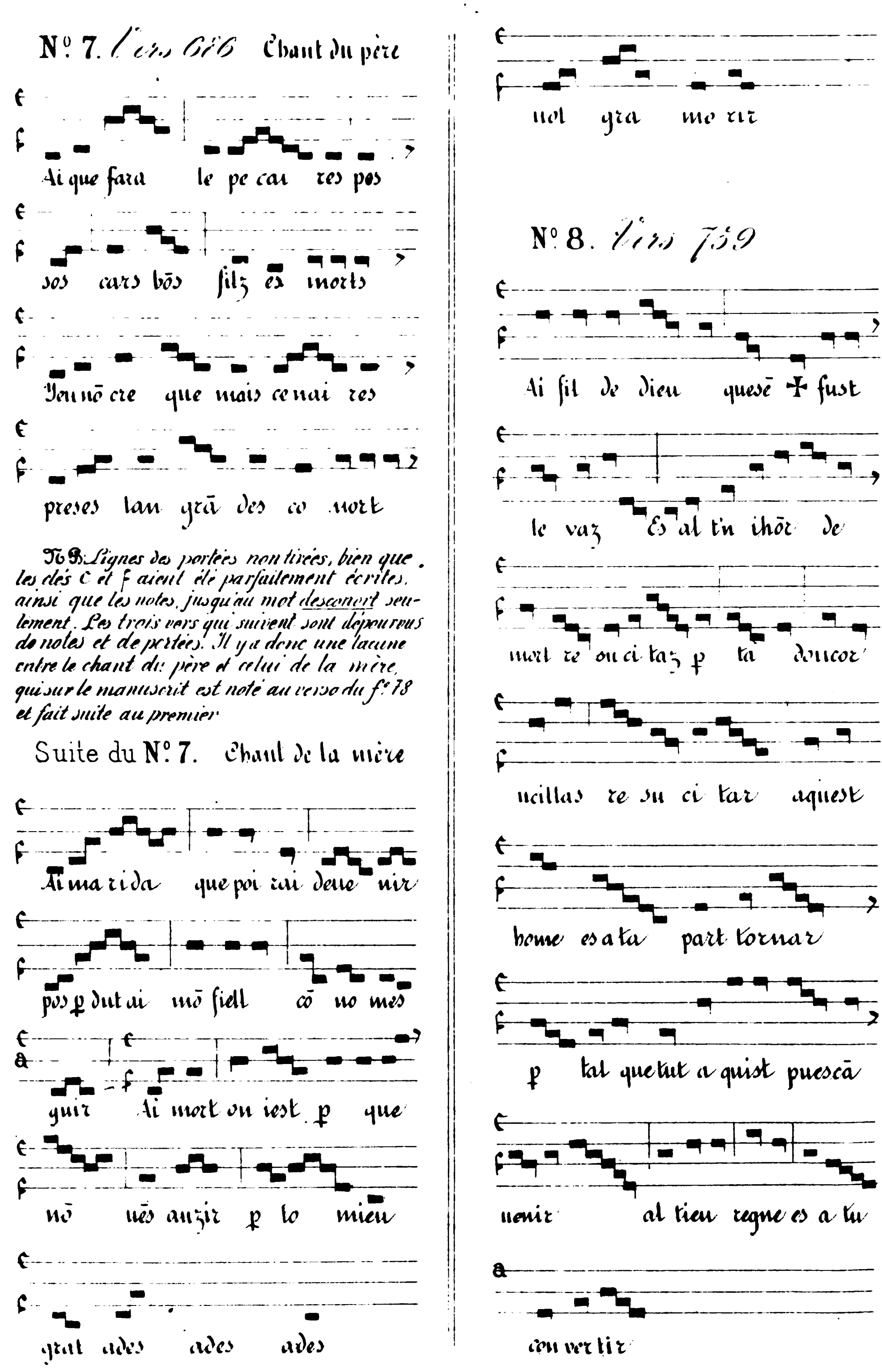
poria gens cōpa rar ni

di re la grā do lor cauran

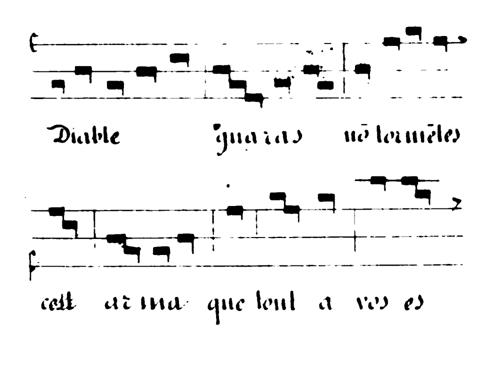
tut sei parent Ni lē go sa

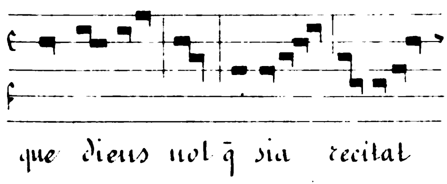
sapchas nil ma riment qāt

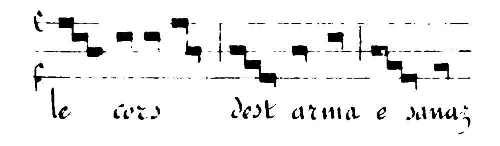
o sabian nē rē tut a marti re


N° 7. Vers 676 Chant du père
Ai que fara le pe cai res pos
sos cars bõs filz es morts
Jen nõ cre que mais ce nai res
preses lan grã des co mort
N B: Lignes des portées non tirées, bien que les clés C et F aient été parfaitement écrites, ainsi que les notes, jusqu'au mot desconort seulement. Les trois vers qui suivent sont dépourvus de notes et de portées. Il y a donc une lacune entre le chant du père et celui de la mère, qui sur le manuscrit est noté au verso du f° 78 et fait suite au premier
Suite du N° 7. Chant de la mère
Ai ma ri da que poi rai deue nir
pos p dut ai mõ fiell cõ no mes
guir Ai mort on iest p que
nõ nes auzir p lo mieu
grat ades ades ades
uol gra mo rir
N° 8. Vers 759
Ai fil de dieu quesẽ ✝ fust
le vaz Es al tri thõr de
mort re on ci taz p ta doucor
ucillas re su ci tar aquest
home es a ta part tornar
p tal que tut a quist puescã
uenir al tieu regne es a tu
con ver tir





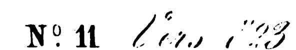


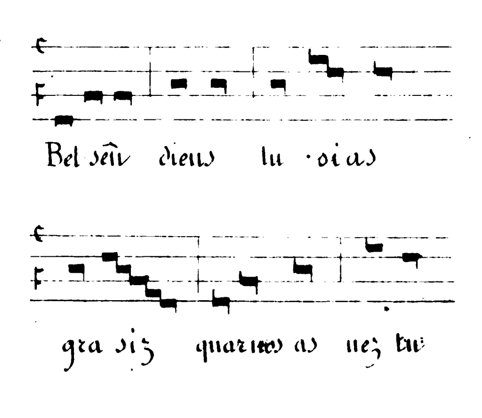






N.B.: Les notes finissent au milieu de la cinquième portée et il reste encore sept portées vides de notes. A la troisième portée après les mot sapchas viennent trois notes douteuses, presque entièrement effacées.





N.B.: Suivent huit portées vides de notes



N° 12. Vers 1059

seyner quel mōt as cre

at es home de brac form"t

do na mi p ta bō tat uei mais

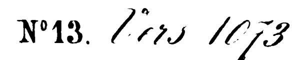
si e mos tortz per don" mi

qua lu seyner de pietat rent

marma de mot bō grat

. Vei mays uēc ves tu bel pai re

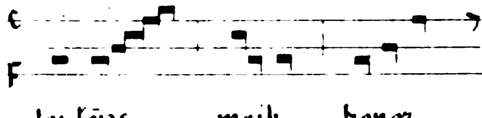


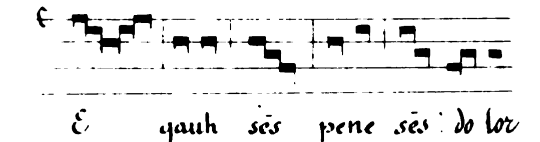

N°13. Vers 1073


Raphsel uai conortar la mia
filla Aines di guas li la part
mi que de sa fin es pres
E uēy" sē vey mays q'l a bē
guasay na da corona sus el
cel q̄ li es aparæt la da

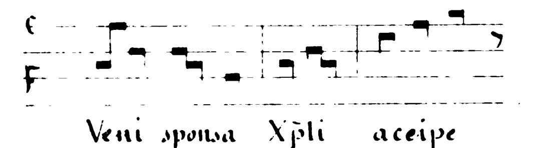

N°. 14. Vers 1677
Filla de dieu bē as obrat
que co ro na as guasaynat
so ti mā da le filz de dieu
que uē guas uey mayh
el nom sieu Car as uol gut
ho nor portar A cel q̄ uolc
lo. mōt crear. Re cebras

Suite du N° 14.





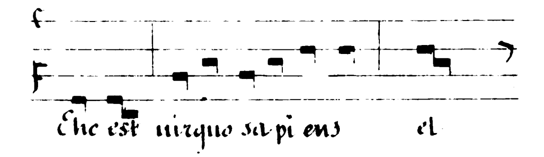
N° 15.

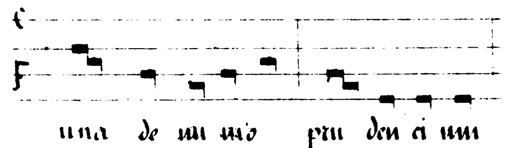




pa ra uit in e ter num

N° 16.





N. B. La seconde partie de cette antienne termine le verso du dernier feuillet du manuscrit.

LE MARTYRE DE SAINTE AGNÈS

Transcription des morceaux de Chant

Nota. — Plusieurs notes sont douteuses sur le manuscrit, entre autres la dernière du premier couplet du chant n° 4, répondant à la syllabe *lor* du mot *follor,* et qui est un *sol* plutôt qu'un *fa,* comme le porte à tort la musique gravée, page 98.

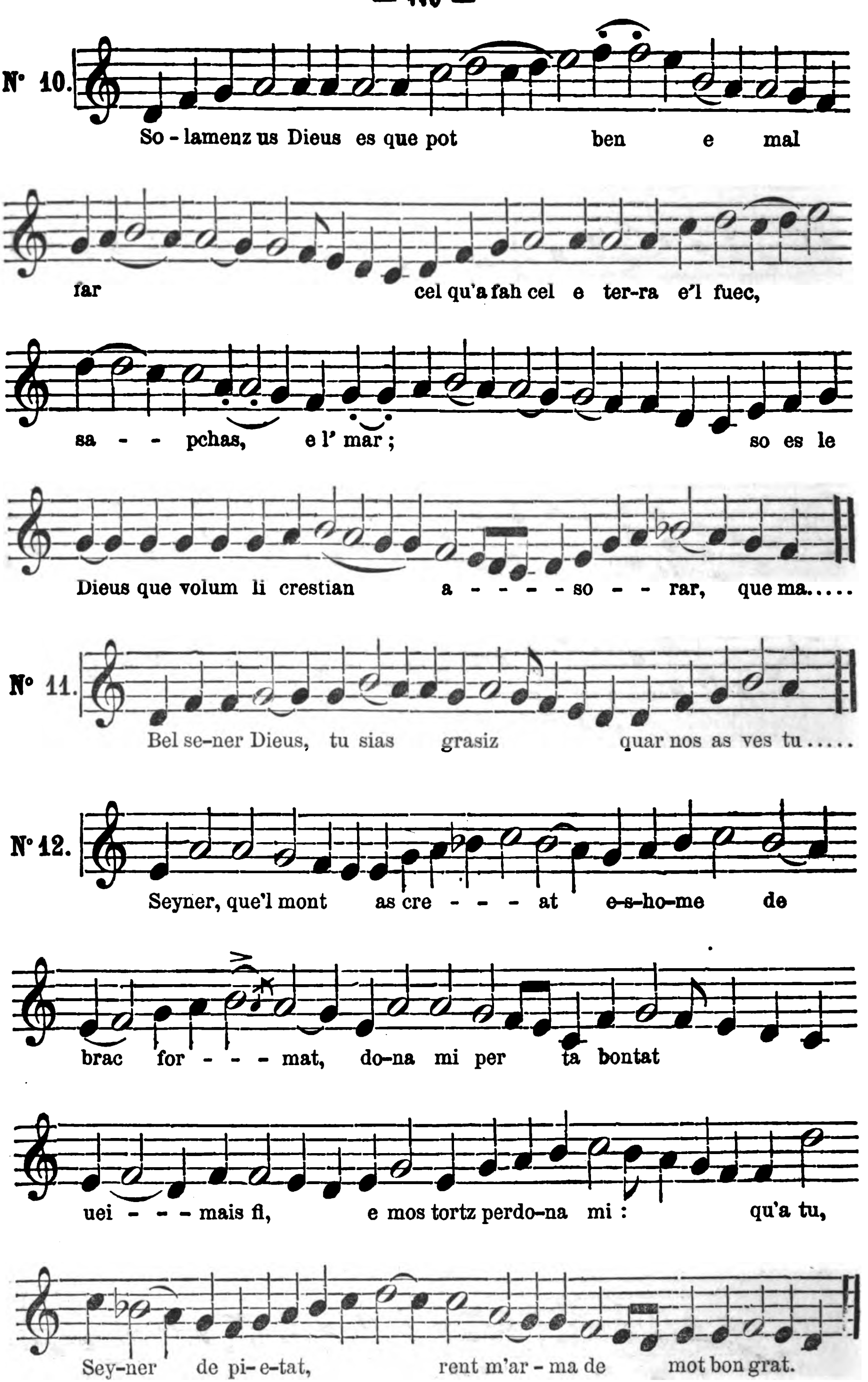



N° 3.
Mi-chel, vai ve - - si - tar Ai-nes la mi-a mol - ler;
do - - - - na li a-qest ves-tir q'il lo de-si-ra e'l qer :
e si neguns homs vans la to - - ca e gar - - - - - - - da
ni la fer do-na li de cest
gla-si qe-s-ieu t'en don po - - der
qe nulz homs pus-'ca am lui jha - - ser.
N° 4.
Bell se-ner Dieus qe-s-en croz fust le-vaz
e-s-al tern jhorn de mort re - su-ci-taz,
tu sias gra-sit; qar for' em de pe-cat e de fol - lor
2e couplet
Sanc-ta Ma-ri - - - a, mai - - re del.......
N° 5.
Seyner, mil gratias ti rent; car no mi voles des - nembrar, que nud'e-ra


in-fr'es-ta gent: ar suy ves-ti-da d'un drap car. Ay - tal Se - nor,
tan co-noi-sent, deu hom ser-vir e-s-aso - rar; que-s-als sieus el
no i sol faylir als obs, ans lur vol a - ju - dar.
N° 6.
Mal-vai-sa mort, per q'as volgut au - cir nostre sei-nor sens
to-ta u - - cai-son! qe nos volgram maihs la pe-na su - frir,
sol qu'el fos sans e vis - ques am ra-son : que nos se-rem
(so po-dem se-gur di - - - re) tut pres e mort,
don er drez e ra - son; quar lo la-sem a-nar sens
com - pa - nos. Ben er rasons c'om nos de - cha au-ci - - re :


c'om non po-ri - a gens compa - - rar ni di - - - - - re
la gran do-lor c'au - ran tut sie - i pa - - rent,
ni l'en-go - sa, sap-chas, ni'l ma - ri - - ment,
qant o sa - bran. Ven-rem tut a mar - ti - - - re!
Chant du père d'Apodixès.
N° 7.
Ai! que fa - ra le pe - cai - - - - - res pos sos
cars bons filz es morts! Yeu non cre que mais
ce - nai - - - - res pre-ses tan gran des - co - nort . . .
Chant de la mère.
Ai! ma - - ri - - - da, que poi - rai de - ve - - nir
pos per-dut ai mon fill! Com no m'es - guir!


Ai! mort, on iest? Per-que nom' vens au-zir?
Per lo mieu grat a-des a-des vol - gra mo-rir.
N° 8.
Ai! fil de Dieu, que-s-en croz fust le - - vaz
e-s-al tern jhorn de mort re - - su-ci-taz, per ta
dou-çor vueillas re - - su - ci-tar aquest home e-s-a ta
part tor-nar, per tal que tut a - quist pues - - can
ve - nir al tieu re - gne e-s-a tu conver-tir
N° 9.
Dia - - ble, gua - - ras non tormentes cest' ar - ma
que tout' a vos es; que Dieus vol que sia
re - - ci - - tat le cors d'est' ar-ma e sanaz.


N° 10.
So - lamenz us Dieus es que pot ben e mal
far cel qu'a fah cel e ter-ra e'l fuec,
sa - - pchas, e l' mar ; so es le
Dieus que volum li crestian a - - - - - so - - rar, que ma.....
N° 11.
Bel se-ner Dieus, tu sias grasiz quar nos as ves tu.....
N° 12.
Seyner, que'l mont as cre - - - at e-s-ho-me de
brac for - - - mat, do-na mi per ta bontat
uei - - - mais fi, e mos tortz perdo-na mi : qu'a tu,
Sey-ner de pi-e-tat, rent m'ar - ma de mot bon grat.


Alia.
Uei mays venc ves tu, bel Pai - re, quar Sey - ner, fi - sel
Cre - - ai - - re; re-cip mi en ton re-pai - - re q' ieu
de - - sir : q'ieu vuel re-ce-bre martir per gua-sa-nar
la ti' a-mor, e su - frir pe - - næ do-lor
N° 13.
Raphel, vai co-nor-tar la mi-a fil-la Aines,
di-guas li da part mi que de sa fin es pres,
e ven-ga s'en ueymays, q'il a ben gua-say-na - da
co-ro-na sus el cel que li es a-pa - - re-lla - - da.
N° 14.
Fil-la de Di - eu, ben as o - - - brat, que



Spécialité de l'imprimerie Anglo-Française Malvano & Co, rue Gioffredo, 62.

SUPPLÉMENT

A L'ÉDITION DU

MARTYRE DE SAINTE AGNÈS

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DES

ALPES-MARITIMES

RECTIFICATIONS ET NOTES NOUVELLES

D'après la recension faite par M. Léon Clédat et les observations de M. Camille Chabaneau



NICE

IMPRIMERIE ET PAPETERIE ANGLO-FRANÇAISE, MALVANO-MIGNON

62, rue Gioffredo, 62

1878

SUPPLÉMENT

A L'ÉDITION DU

MARTYRE DE SAINTE AGNÈS

publiée par la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.

Le vieux drame provençal de sainte Agnès édité par notre Société littéraire venait à peine de paraître, lorsque le premier fascicule de la Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome (Année 1877) donna la publicité à l'excellent mémoire de M. Léon Clédat, contenant le résultat de la comparaison, faite par ce savant professeur, de l'édition de M. Bartsch avec l'unique manuscrit original de ce drame religieux.

J'avais précédé M. Clédat à Rome ; mais ne pouvant, par divers motifs, y faire un long séjour, j'eus tout au plus le temps de terminer à la bibliothèque du prince Chigi le travail qui m'y avait appelé, savoir : la copie de la vieille musique et la vérification d'un certain nombre de passages douteux ; ce qui m'offrit l'occasion de corriger une vingtaine de graves erreurs commises par M. Bartsch, signalées depuis par M. Clédat, et parmi lesquelles je citerai plus particulièrement *ailla* (v. 21 de notre édition), *mespensar* (v. 255), *aytal senor* (v. 479), *del cenador* (v. 765), *tenrai* (v. 1017), etc.

Ceci aurait dû me donner l'éveil, dira-t-on : mais les erreurs relevées par moi se trouvaient pour la plupart dans les passages que j'avais préalablement notés comme douteux; et je ne pouvais supposer que M. Bartsch en eût commis un nombre beaucoup plus considérable qu'on n'aurait dû s'y attendre de la part d'un savant si renommé, comme l'a si bien fait remarquer M. Chabaneau (*Revue des langues romanes.* 2e série, t. IV, N° 8). J'avoue donc franchement que j'ai eu le grand tort de trop me fier à l'habileté de M. Bartsch.

M. Chabaneau est d'avis que la recension de M. Clédat rend indispensable une nouvelle édition de *Sainte Agnès* [1]. Pour mon compte je souscris volontiers à cette proposition ; mais en attendant cette nouvelle édition, il m'a semblé que je pouvais me permettre de résumer en quelques pages les précieuses annotations de M. Clédat et les judicieuses observations de M. Chabaneau, autant comme travail préparatoire à une édition définitive que comme amélioration provisoire de l'édition de M. Bartsch et de la nôtre.

Reste un point sur lequel la lumière ne s'est pas encore faite. Où faut-il placer les fragments ajoutés par une seconde main dans les marges des feuillets 70 et 71 du manuscrit, et que j'ai rejetés dans un Appendice? Quoi qu'on ait pu dire, je persiste à croire que ces fragments n'ont jamais fait partie du drame primitif. Aux raisons que j'avais déjà données en tête de cet Appendice j'ajouterai celles-ci : 1° ces 58 vers sont d'une écriture du XVIe siècle, comme l'a reconnu M. Clédat, et par conséquent postérieurs d'au moins deux siècles au manuscrit lui-même : 2° de quelque façon qu'on s'y prenne, il est tout à fait impossible de trouver dans le texte du drame une place convenable pour les deux derniers couplets.

Par toutes ces considérations j'ai pensé qu'il y avait lieu de reproduire l'Appendice en entier, avec les corrections nécessaires et de nouvelles notes à l'appui de mon argumenta-

1. M. Chabaneau fait remarquer dans une note que quand il émettait cet avis, il ignorait l'existence de notre édition. Maintenant qu'il a pu en prendre connaissance, je crois bien qu'il ne cessera pas d'en désirer une troisième, meilleure que les deux autres ; mais j'espère qu'il voudra bien admettre les raisons que je viens de donner à ma décharge, applaudir aux bonnes intentions de notre Société, et apprécier les efforts qu'elle fait, les sacrifices qu'elle s'impose dans le but de favoriser l'étude des langues romanes.

tion première touchant les passages ajoutés au texte longtemps après la confection du manuscrit ; les pièces du procès seront ainsi sous les yeux du lecteur ; il pourra juger en pleine connaissance de cause.

CORRECTIONS, NOTES ET OBSERVATIONS.

I. Texte.

Vers 54. Ms. *mollers*.
63. Ms. *del redier*. A conserver comme forme parfaitement provençale. (Chab.)
64. Ms. *leails*. A corriger en *leials*. (Chab.)
70. *Onrar* (ms.) et non *amar*.
Page 8. Ligne 3 en remontant. Ajoutez *Seiner* après *respondit*.
Vers 84. Ms. *ses* avec un trait sur l'*e*. Il faut donc lire *sens*.
129. Ms. *enseniada*.
155. Ms. *que siem*, pour le subj. présent *que siam*.
Page 16. Ligne 5 en remontant, Ms. *Modo respondit sibi Aines*, etc.
18. Ligne 8, id. Ms. *Ainetis* et non *Aicnetis*.
Vers 224. *cimaıheıtat*, comme je l'avais déjà indiqué. M. Chabaneau lit *ci majhestat* et fait remarquer : 1° que *ci* est un article féminin qui n'exige pas de correction; 2° que le sens du mot *majhestat* est idole, statue ; et il le prouve par deux exemples, l'un de Peire Cardinal, l'autre du Moine de Montaudon.
248. Comme l'a fait M. Clédat, j'ai constaté que le ms. porte *Con qi las deu lo asorar*. M. Chabaneau est d'avis qu'il n'y a rien à changer et que *lo* doit être ici, de même qu'au v. 703, un adverbe signifiant *là*.
257. L'*o* de *no* est surmonté d'un trait. « Le ms., d'après M. Clédat, porte *deshar* et, au-dessus d'*sh*, deux petites lettres ajoutées, qui sont plutôt *pe* que *on*. Je corrigerais, en conséquence, *despe-(c) har*, qui convient d'ailleurs, en ce passage, beaucoup mieux que *deshonrar*. » (Chab.)
331. Ms. *tostemps*.
336. Ms. *sos vestiers*. Forme très-légitime qu'il fallait garder. (Chab.)
352. Ms. *emiua*, comme le dit ma note. M. Chabaneau rejette la correction *om va*, proposée par M. Bartsch, et accepte l'étymologie de *miva* venant du latin *milvanus*, qui suffit à expliquer *miva* pour le sens (ici fripon, vaurien, ribaud), comme pour la forme ; et il en donne les preuves. Je n'ai donc rien à changer à ma traduction.
360. L'*o* de *fo* est surmonté d'un trait.
362. Il y a un trait sur *no*.

363. Ms. *quahanc*, comme je l'ai dit (note 3). M. Chabaneau prouve qu'il faut corriger *qu'anc* sans *h*.

365. Ms. *naac alegraza*, avec un trait sur l'avant-dernier *a* (v. ma note et musique nº 1). M. Clédat a lu *naqc alegrainza*.

375. Il faut lire *prenes* et non *prenas*. (Cléd.)

379. Ms. *luniarai* au lieu de *luiniarai*. (Cléd.)

Page 32. Ligne 2. J'ai indiqué dans la note 1 la leçon du ms, telle que j'ai pu la lire, tenant un peu trop compte de la lecture de M Bartsch. M. Clédat a lu de son côté *El bosc d'Ardena justal palasih* (pour *palaish*) *Amfos*. Cette leçon est incontestablement la bonne, et, comme le font observer M. Clédat et M. Chabaneau, confirme l'ingénieuse restitution faite par M. Meyer dans son compte rendu de l'édition de M. Bartsch.

Même page, ligne 16. Ajoutez *sibi* entre *portat* et *indumentum*.

Vers 397. Il y a *non* entre *homs* et *pusca*, dit M. Clédat. Est-ce bien certain? Ce *non* n'est pas absolument exigé par le sens et le chant noté ne l'admet point (v. chant nº 3).

Page 34. Ligne 9. Il faut ajouter *est* (représenté dans le ms. par le point-virgule abréviatif) après le mot *dictum*. (Cléd.)

Vers 413. Ms. *nostre ydola qe non nos pot valer* (Id.)

416. Ms. un trait sur *ses*.

428. Ms. *fisas* et non *fizas*.

432. Ms. *spirit* et non *Esperit*.

442. Un trait sur *be*.

Page 38. Ligne 6. Ms. *paire* et non *paires*.

Vers 466. Ms. *baptisme* et non *baptesme*.

469. « Le ms. d'après M. Bartsch, porte *desors*. M. Clédat a lu *desois*. J'aimerais mieux, s'il y avait doute, lire *desors*, que je laisserais sans correction. C'est une forme très-admissible. *Desois*, qu'il faudrait rattacher à *hodiè*, reviendrait d'ailleurs, pour le sens, à peu près au même. Mais je ne connais pas d'exemple de l'adjonction à *oi* de l'*s* adverbiale. » (Chab.)

473. Ms. *Aines* et non *Agnes*.

479. Ms. *conoisent*, le premier *o* surmonté d'un trait. J'avais fait remarquer avant M. Clédat que contrairement à ce que dit M. Bartsch, le mot *senor* ne manque pas dans le texte qui accompagne la musique (v. chant nº 5). Ce texte porte *aytal conoysent* et non *aital conoisent*.

480. Ms. *hom* avec un trait sur l'*o*.

481. M. Clédat fait remarquer que le texte *b* (celui de la musique) donne *al sieus* et non *als sieus* : c'est ce que porte ma copie, chant numéro 5.

486. Il faut *que s'ieu fos*, comme le fait très-bien remarquer M. Chabaneau, et c'est ce qui résulte de ma traduction.

493. Ms. *defora e puh.*

502. M. Clédat corrige ainsi ce vers, mal lu par M. Bartsch : *Baron, ar vos n'anas, qu'en brieu retornares.*

Page 42. Ligne 4 en remont. Ms. *iverunt* et non *inerant*.

Vers 516. Ms. *nos sa siam vengut*. (Cléd.). Cette leçon donnant au vers une syllabe de trop, il faut supprimer *nos* ou *sa* ; « mais il faut conserver *siam* = *eramus* », dit M. Chabaneau. En effet *siam* se dit encore de nos jours pour *eriam*, nous étions.

Page 44. Ligne 9, ajoutez *sic* après *Acneti*.
Vers 530. Supprimez la virgule après *dieus*.
563. Ms. *qella si sia colcaz*, qu'il faut lire ainsi : *q'el la si sia colcaz*.
568. Ms. *seniors* et non *senors*.
Page 48. Note 2. Lisez : que devait occuper.
Vers 583. Ms. *criz* et non *critz*.
594. M. Chabaneau pense qu'il faut écrire *A! de sa!...* « Cet emploi de la préposition *de*, dit-il, dont il y a bien d'autres exemples dans l'ancienne langue, se remarque encore en Provence. Ainsi, dans *Mirèio*, p. 56 et 58: *Oh! dis, d'aquéu Vincen!* » Même observation pour le vers 851.
597. Ms. d'après les notes de M. Bartsch : *lo fiell*, et de même *mon fiell*, *ton fiell* (v. 694 et 705). M. Chabaneau pense qu'on doit conserver cette forme. « L'*e*, dit-il, a été introduit ici, comme dans *viela* = *vila* »; et il rapporte plusieurs autres cas analogues. De même aux vers 242 et 429, où M. Bartsch a constaté, dans ses notes que le ms. donne *file* et *fille*, M. Chabaneau, voyant dans ces formes une pure transposition de l'*e*, dit qu'il aurait fallu corriger *fiel* et *fiell*, non *fill*, comme l'a fait le professeur d'Heidelberg.
629. Ms. *lo buh*, déjà indiqué par moi, note nº 5. Suivant M. Chabaneau *bruh* serait une correction inopportune.
637. J'ai maintenu la leçon *qar auran* du ms. sans avoir égard à la note de M. Bartsch. M. Chabaneau approuve cette leçon et fait remarquer que l'emploi du futur antérieur *auran cridat* pour le parfait *avian cridat* se retrouve plus d'une fois dans d'autres compositions des troubadours.
639 et 675. Ici encore j'ai rejeté la correction de M. Bartsch et m'en suis tenu à la leçon du ms.; mais pour M. Chabaneau *de* n'est point une préposition, *de* = *dei (debeo)*.
Page 56. Ligne 1. Lisez : *venerunt*.
Vers 665. Lisez : *to jhorn* au lieu de *lo jhorn*.
671. Ms. *amfrelz* et non *antrelz*.
677. *Fortment liarai*. On lit plutôt *fort iust narai*. (Cléd.) « D'après cela, dit M. Chabaneau, je corrigerais *fort justisiarai*. »
680. *En cel bordell*. « Cel est une correction inutile de M. Bartsch, qui avait lu *ço*. Mais il y a *so*, d'après M. Clédat, dans le ms. C'est l'article masculin. Cf. *Revue XI*, p. 28, note 1. » (Chab). *So*, devenu *sou*, est encore en usage au lieu de *lou* (anc. *lo*) à Grasse et dans les montagnes du dép. des Alpes-Maritimes.
688. Lisez : *qu'anc mais*.
689. Ms. *grans desconort*.
697. Ms. *fara* et non *farai*.
703. Ms. *qu'el non t'avia lo ren forfah*. Suivant M. Chabaneau *lo* doit être conservé ici comme au vers 248; et dans le vers qui vient après, le mot *as* introduit par M. Bartsch n'est pas nécessaire; en outre *auniz* doit être corrigé *aunizes*.
754. Ms. *ques* et non *quez*.
Page 62. Ligne 8 en remontant. Ajoutez *et* entre *mortui* et *respicit*. (Cléd.)
Vers 775. La note de M. Bartsch sur *homen* n'a pas sa raison d'être. « La forme *homen* = *homin* (*em*) est très-commune dans les textes de la Provence. » (Chab.)
796. Ms. *daici enant* et non *daierenant*.

814. Comme je l'ai dit (note 3), *a dat* manque dans le ms. *A fah* serait préférable, selon M. Chabaneau.

815. *La mia paraula.* « Le ms. a *mi*, qu'il fallait garder. C'est un caractère du dialecte provençal d'élider l'*a* féminin dans les adjectifs possessifs et quelques autres. » (Chab.).

825. Ms. *que nos i siam.* « M. Bartsch rejette cet *i*, qu'il suppose être la première lettre de *ja* inachevé. Cela est possible, et *ja* donnerait en effet un sens excellent. Mais *i* (*ibi*) peut également convenir. » (Chab.).

852. Lisez : *Com los a giratz.*

856. Ms. *Per cert mah d'anta nos faria*, « *Mah* est une forme aussi légitime que *maih :* il n'y avait donc pour M. Bartsch aucun motif de la changer. » (Chab.).

869. Il n'y a pas *baron d'aiso*, mais *baron aiso* (Cléd.).

877. Ms. *aitri* au lieu *d'autri.*

901. Ms. *que cil crezes.*

906. Lisez : *pregas*, leçon du ms.

931. Ms. *recitatz.*

934. Ms. *Mais pueis.*

938. Ms. *nos desampares.*

943. J'ai fait remarquer dans une note que le ms. porte *vostrei cenaria.* M. Chabaneau dit avec raison qu'il faut corriger *vostra* et non *vostri*, comme l'avait fait M. Bartsch.

991. Ms. *liunage* avec un trait sur l'*u.* (Cléd.)

994. Ms. Bartsch avait lu et écrit *davant nos* ; M. Chabaneau corrige *davant vos*, ce que j'avais déjà fait dans notre édition.

1024. Lisez : *Baron, ar la mi despullas.*

Page 84. Ligne 22. Lisez : *tantum* au lieu de *tamen*, et ligne 24, *unus* au lieu de *quartus.*

Vers 1037. J'ai reproduit cette note de M. Bartsch : « Peut-être faut-il lire *volc.* » C'est une note inutile, selon M. Chabaneau. « *Vol*, dit-il, est ici simple auxiliaire de mode, et *vol gardar* n'a d'autre signification que *garda* tout seul. »

1040. Ms. *tastut.* (Cléd.)

Page 86. Ligne 5. Lisez : *dicit unus.*

Vers 1062. Il y a un trait sur *fi.* (Cléd.)

Page 88. Ligne 7. Lisez : *de la montaina.*

Vers 1109. « *Nessi*, dont l'*i* est atone, ne peut rimer avec *gui* du vers suivant; et en effet le manuscrit porte autre chose, à savoir *ves li*, d'après M. Clédat. Ne serait-ce pas plutôt *ves si*, qui serait plus régulier et rendrait l'erreur de M. Bartsch plus explicable ? » (Chab.)

1113. Il y a *d'aqi* et non *d'aci.* (Cléd.)

Page 90. Ligne 9 en remontant. Lisez : *et postea veniunt quinque angeli, et quando sunt justa*, etc.

Ligne 4 en remontant Lisez : *et postea flectit se unus ex angelis*, etc.

II. APPENDICE

Modo petit consilium suis militibus et respondit sibi tertius et cartus (quartus) [1].

Tertius.

Seyner, ben cresas verament
Que tut metrem nostre poder,
Quar vostres em certanament;
No vos o qual en ren temer.
5. E pos conselh vos es mestier,
Monser Peyre per lo plus pros
Volem qe parle tot premier,
Quar a mays temps que nulz de nos.
E so que-s-ell conseillara
10. Creyres, sener, per vostre grat [2];
Quar sabem be qu'el triara
So que mielz n'er per veritat.

IIII [3]

Seyners onraz,
Pos tant vos plaz
15. Que-s-ieu dejha premiers parllar
A mon seynor
De gran valor
Del conseil qe' l [4] devem donar,
Ieu lo daray [5]

1. Ce titre est dans la partie supérieure de la marge latérale, au verso du feuillet 70. M. Bartsch le place après la réponse de Simpronius au Romain (p. 12. v. 122) *E segun lur dih nos farem.*

2. M. Clédat propose de lire *nostre grat* au lieu de *vostre grat*.

3. Chiffre romain figurant le mot *quartus*, reconnu sur le ms. par M. Clédat. M. Bartsch l'avait remplacé par le nom propre *Peyre*. Ce couplet est écrit tout entier sur la marge inférieure du recto du feuillet 71 ; le sens indique qu'il doit suivre immédiatement le précédent.

4. Ms. *qel* et non *quel*, comme l'a écrit M Bartsch.

5. Leçon de M. Clédat. M. Bartsch avait lu *diray*.

20. Mielz q'ieu sabrai
E tot per bon'entencio ;
Et qer l'un don
Qu'el m'o perdon [1]
S'ieu ren i dic qe no'l sia bo.
25. Sel [2] cenador
De gran valor
Per mals parliers *se mescla am nos* [3],
Vos est ben tals [4]
Que 'l podes dar
30. Trebayl tan gran qant el a vos,
E conseil ben
Non sufras ren
Qe vos torne a desonor ;
Que trop sufrir
35. Fay enardir,
Per q'om apert en la follor [5].

[*Secundus*] [6].

.... q'autre dieu
Per re qe digua....... [7]
.... ha en ver le seyner mieu,
40. May cel qe cresun li Roma ;
.... cresas ben qe li enfant
De mon seyner sunt tut fondat [8],
Qe qe diga aycel ni chant,
En la ley ost enseynat [9].

1. *O perdon* a été ajouté par M. Bartsch. « Cependant fait observer M. Clédat, il est certain que la première lettre n'est pas un *o*, car on voit la première partie de cette lettre, et c'est un jambage droit. »

2. *Sel* = *si lo*. (Chab).

3. Ainsi restitué par M. Chabaneau. M. Bartsch avait écrit *per mals parliers s..... am vos.*

4. « *Tal*, dit M. Bartsch, serait préférable ». Mais ni *tal* ni *tals* ne sauraient rimer avec l'infinitif *dar* du vers qui vient après.

5. Le texte porte *Per qo* avec un trait sur l'*o*.

6. Titre proposé par M. Chabaneau. Ce couplet occupe la marge supérieure du verso du feuillet 70 ; les deux premiers vers et les deux derniers sont disposés sur une seule et même ligne, qui, à la reliure du volume, a été entamée dans sa partie supérieure. Cette disposition a été pour M. Bartsch la cause d'un intervertissement de vers qui a été redressé par M. Clédat.

7. Le vers se termine par *ceipa* ou *celpa* (Cléd)

8. « *Instruits*. Cette acception manque à Raynouard ; mais il y en a d'autres exemples. » (Chab.)

9. Lecture de M. Clédat.

N. B. — M. Chabaneau, mettant à profit les observations et indications de M. Clédat, rétablit ainsi ces huit vers :

[Segur no cresas] q'autre dieu,
Pcr re qe digua cel pa [ga],
[Aj] ha en ver le seyner mieu,
May cel qe cresun li Roma;
[E] cresas ben qe li enfant
De mon seyner sunt tut fondat,
Qe qe diga aycel ni chant,
En la ley o [n e] st enseynat.

Quant à la place qu'il s'agit de leur donner dans le texte du drame, elle est encore à trouver. M. Chabaneau dit d'abord qu'on peut à la rigueur les maintenir à celle que leur a assignée M. Bartsch, mais qu'il vaudrait mieux les transporter après le vers 120 « *Mais que los laisasem anar*, en leur donnant pour rubrique le mot *secundus;* ou bien après la réponse de Simpronius (vers 121 et 122); ou enfin après celle du père d'Agnès à Simpronius, v. 152: *Qe vos non faz, fe que vos dei.*

Placés après le v. 120, ces huit vers, précédés du titre *secundus*, combleraient en effet la lacune qui existe entre le discours du premier Romain (quidam Romanus, p. 12) et celui du troisième commençant par ce vers : *Seyner, ben cresas verament* (1er couplet ci-dessus de l'Appendice). Mais alors comment expliquer la rubrique de ce premier couplet *Modo petit consilium suis militibus*, etc.? Pourquoi après avoir répondu avec tant de raison aux deux premiers Romains : « les parents d'Agnès vont venir; nous les entendrons; et selon leur dire, nous ferons », pourquoi, dis-je, Simpronius s'aviserait-il de demander de nouveaux conseils à ses gardes ou chevaliers, *suis militibus?* Enfin à la troisième place indiquée par M. Chabaneau, ces paroles attribuées au second Romain viendraient à la suite des discours du troisième et du quatrième, et de plus couperaient assez maladroitement le dialogue des parents d'Agnès.

Modo loquitur quintus et sextus prefecto [1]

45. En cenaire, vos aves tort,
Car mon seynor non amas fort;
E sol lo dih poirias comprar,
Car lo mandest justisiar.
Et com est tant outracuidat
50. Qe volgesses fossa cremat?
En l'emperi non a mellor
Ni mielz cresent de mon seinor.

1. Ms. *loqr.* On pourrait lire *loquuntur*, car le sujet est multiple. Ce couplet est sur la marge supérieure du feuillet 71. M. Chabaneau pense qu'il doit être transporté après le vers 164: *Si com amic e fisel sieu.* « C'est ce qu'indique, dit-il, un renvoi dont M. Bartsch n'a pas tenu compte, mais sur la signification duquel il ne peut, dit M. Clédat, y avoir aucun doute. » Toutefois je ferai remarquer qu'à cette place les discours du cinquième et du sixième Romain coupent aussi fort mal à propos le dialogue des parents d'Agnès.



En cenador, ieu vos vuel dir [1]
Qe vos n'aurias nul bon sufrir.
55. Non dihseses de mon seynor
Ni de sa gent nulla follor,
Qu'escot en poirias ben aver
Enans que fin sos diz [2] per ver.

1. Ce vers est séparé du précédent par un espace blanc; ce qui permet de croire, comme l'a fort bien dit M. Clédat, que très-vraisemblablement c'est là que commence le discours du sixième Romain.

2. Lu ainsi par M. Bartsch; le ms. porte *sos d.....*, avec un trait sur l'*o*.

A.-L. SARDOU.

N. B. — L'omission de plusieurs mots (p. 4, ligne 26), a donné à la phrase commençant ainsi : « 1° ces 58 vers » un sens tout différent de celui qu'elle devait avoir. Il faut lire : « Ces 58 vers sont précédés du titre *Modo petit consilium*, etc, qui, de même que le titre *Modo loquitur quintus*, etc., des deux derniers couplets, est d'une écriture du XVIe siècle, comme l'a reconnu M. Cledat ; les vers sont peut-être aussi de la même époque et par conséquent postérieurs d'au moins deux siècles au manuscrit lui-même. »

— Je crois devoir rappeler, à ce propos, l'observation que j'ai placée en tête de l'Appendice à la suite de mon édition du *Martyre de sainte Agnès*. Les 58 vers qui se trouvent sur les marges des feuillets 70 et 71 du manuscrit, m'ont paru être d'une écriture différente ; l'encre dont on a fait usage pour cette addition au texte a pris une couleur de rouille, tandis que celle du manuscrit est restée d'un beau noir. Si cela est, les suppositions sont permises.







SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS
DES ALPES-MARITIMES

LE MARTYRE
DE
SAINTE AGNÈS

MYSTÈRE EN VIEILLE LANGUE PROVENÇALE

TEXTE REVU SUR L'UNIQUE MANUSCRIT ORIGINAL
ACCOMPAGNÉ D'UNE TRADUCTION LITTÉRALE EN REGARD ET DE NOMBREUSES NOTES

PAR
M. A.-L. SARDOU
PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ

Nouvelle édition enrichie de seize morceaux de chant
du XIIe et du XIIIe siècle
Notés suivant l'usage du vieux temps et reproduits en notation moderne

PAR M. L'ABBÉ RAILLARD
MEMBRE CORRESPONDANT

NICE
IMPRIMERIE ANGLO-FRANÇAISE
MALVANO & Co.
(ANCIENNE MAISON CAISSON ET MIGNON)
Rue Gioffredo, 62
et chez tous les libraires

PARIS
H. CHAMPION
LIBRAIRE-ÉDITEUR
CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ
15, Quai Malaquais
—

Bind with

SUPPLÉMENT

A L'ÉDITION DU

MARTYRE DE SAINTE AGNÈS

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DES

ALPES-MARITIMES

RECTIFICATIONS ET NOTES NOUVELLES

D'après la recension faite par M. Léon Clédat et les observations de M. Camille Chabaneau



NICE

IMPRIMERIE ET PAPETERIE ANGLO-FRANÇAISE, MALVANO-MIGNON

62, rue Gioffredo, 62

1878







